

Le scrutin avorte dans le sang

■ 27 électeurs assassinés en Haïti

JEAN-V. DUFRESNE
envoyé spécial du DEVOIR

PORT-AU-PRINCE — Dans un long communiqué adressé, hier après-midi vers 14h45, à la nation haïtienne, le Conseil national de gouvernement (CNG) a aboli par décret la loi nommant les membres du Conseil électoral provisoire (CEP), et la loi électorale elle-même. Ces lois « sont rapportées et le demeure », mande le document. Le CEP lui-même, créé sous l'empire de la nouvelle constitution, n'est pas visé.

Le document, qui fait un procès implacable de la façon dont le Con-

HAÏTI AUX URNES

seil provisoire s'est acquitté de sa tâche, porte la signature du président Henry Namphy, du ministre de l'Intérieur et de la Défense nationale, Williams Régala, son bras droit et homme fort du régime, et de Luc-D. Hector, troisième membre du Conseil national de gouvernement, ainsi que de la totalité des membres du conseil des ministres.

Le communiqué fait silence sur l'éventualité d'un nouveau scrutin après l'annulation des élections générales d'hier par le CEP. Celui-ci

s'était estimé incapable de le mener à bien, en l'absence de quelque forme de protection physique de la part de la police et des forces armées contre l'action des tontons macoutes qui sèment la terreur dans tout le territoire depuis maintenant près d'un mois.

La nuit de samedi et la matinée d'hier furent le point culminant d'une campagne de terrorisme qui a laissé au moins 27 électeurs gisant morts sur le pavé dans la seule capitale d'Haïti.

Toutes les lois promulguées jusqu'à ce jour sont abrogées si elles s'avèrent incompatibles avec le nouveau décret du gouvernement qui, seul maintenant à défaut d'une assemblée élue, concentre dans les mains de trois hommes la totalité des pouvoirs civils et militaires.

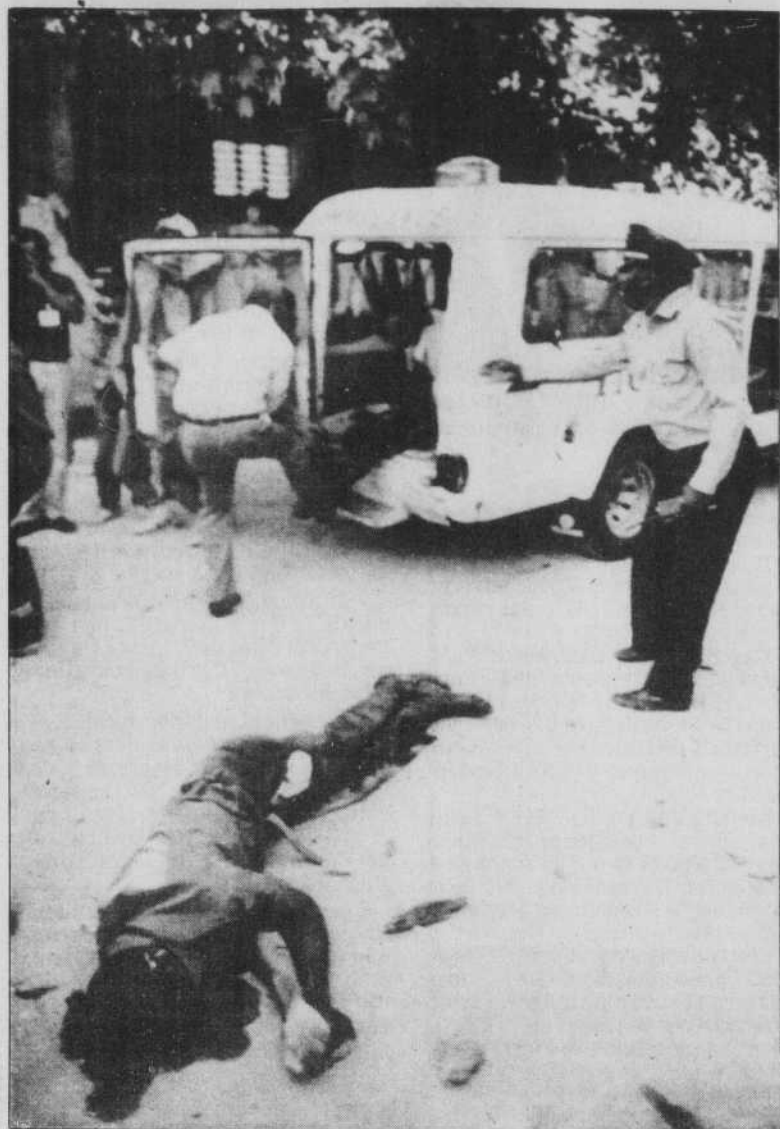
Le Conseil national de gouvernement estime devoir agir ainsi pour restaurer l'unité nationale, compromise par les actions du CEP, ce dernier ayant semé la division dans le pays en écartant des candidatures à la présidence, duvaliéristes, notamment, qui ont suscité les « protestations les plus énergiques » de plusieurs partis politiques, et l'hostilité de la population.

Le CNG reproche aussi au CEP d'avoir, au mépris de la constitution même, encouragé l'immixtion de puissances étrangères dans les affaires de l'État haïtien, et d'avoir entretenu avec elles des relations qui met-

Voir page 8 : Le scrutin

Nos autres informations

—page 5



Un électeur Haïtien git, mort, près du bureau de scrutin où les tontons macoutes ont assassiné 27 personnes hier matin provoquant l'annulation des élections générales.

Namphy promet d'autres élections

PORT-AU-PRINCE (AFP, Reuter, AP) — Le général Henri Namphy, président du Conseil national de gouvernement (CNG), a annoncé hier soir dans un message radio-télévisé à la nation, qu'il respecterait le processus démocratique devant aboutir à l'installation le 7 février 1988 « d'un président librement élu par le peuple Haïtien ».

Par ailleurs, les États-Unis ont annoncé la suspension de leur aide militaire et économique au pays.

Le CNG n'a aucun intérêt particulier ou partisan, a affirmé le général Namphy qui a indiqué que le Conseil national de gouvernement condam-

nait les « actes de violence » qui ont endeuillé le pays et présentait ses condoléances aux familles des victimes haïtiennes et étrangères.

« Il importe de faire renaitre la confiance du peuple et des partis intéressés », a également affirmé le général qui a accusé à nouveau le Conseil électoral provisoire (CEP) d'avoir violé sa propre loi électorale, de s'être érigé en « pouvoir suprême » au mépris des légitimes aspirations du peuple et d'avoir été jusqu'à inviter des « puissances étrangères » à s'ingérer dans les affaires internes du pays ce qui porte atteinte à la di-

Voir page 8 : Namphy

Une nuit «blanche»

JEAN-V. DUFRESNE
envoyé spécial du DEVOIR

PORT-AU-PRINCE — La capitale, samedi soir, offrait le spectacle plus réaliste d'une ville abandonnée aux chiens errants. Les rues étaient « blanches », comme on dit ici, désertes; leurs habitants s'étaient réfugiés, de rares voitures circulaient, blanches surtout, chargées d'hommes de main, mitraillettes Uzi entre les cuis-

Seule la télévision mal ajustée secouait sa neige pour annoncer dans l'indignation le désistement de quelques factions partisans, tant que le scrutin n'aurait pas lieu simultanément dans tous les départements du territoire.

Car, dans la vallée de la rivière Artibonite, fertile et entièrement macoutisée, le pays des rizières — on les a toutes prises aux paysans par la violence — toute une guirlande de villages terrorisés depuis une semaine n'ont pu voter, le Conseil électoral provisoire (CEP) ayant préféré annuler le scrutin dans ce département dès vendredi soir. La terreur dans la campagne est la plus noire de toutes.

À Port-au-Prince, toute la nuit jusqu'à l'ouverture des bureaux de scrutin, les lueurs d'incendie, les attentats contre les stations de radio et de télévision, contre les bureaux du CEP et les postes de scrutin. Les voitures des tontons macoutes roulent comme des chariots de la mort en vidant à

Voir page 8 : Une nuit

Roland Morin est élu chef

Le NPD-Québec opte en faveur de l'affichage unilingue français

PIERRE O'NEILL

Le NPD-Québec radicalise sa position linguistique en faveur du respect intégral de la loi 101, refuse de débattre de l'accord du lac Meech et se donne un nouveau chef, M. Roland Morin.

Réunis en congrès ce weekend à Montréal, les quelque 400 délégués néo-démocrates ont voté une résolution stipulant que l'affichage commercial devait satisfaire aux dispositions de la loi 101, et rappelant que le français est la seule langue officielle au Québec.

AUJOURD'HUI

OTAGES LIBÉRÉS À OAKDALE

Les mutins cubains de la prison d'Oakdale libèrent tous les otages. Page 4

ÉLECTIONS EN TURQUIE

Le parti du premier ministre Turgut Ozal sort grand gagnant des élections législatives en Turquie. Page 5

RÉFÉRENDUM EN POLOGNE

La participation a été moindre que prévue au référendum qui se déroulait, hier, en Pologne et dont les résultats seront connus aujourd'hui. Page 5

LES ESKIMOS CHAMPIONS !

Grâce à un botté de placement dans la dernière minute de jeu, les Eskimos d'Edmonton sont revenus de l'arrière pour vaincre les Argonauts de Toronto 38-36 et remporter la Coupe Grey. Page 15

La question linguistique, qui a dominé les assises du NPD-Québec, a d'ailleurs donné lieu à un débat d'une grande intensité, opposant l'aile nationaliste et la tendance plus modérée, dont certains délégués anglophones.

Ce retour à l'esprit de la loi 101 a été d'autant plus laborieux que depuis le congrès de 1985, le programme du NPD-Québec en matière d'affichage consentait l'usage d'une autre langue dans la mesure où le français demeurait toujours prioritaire.

Cette nouvelle position linguistique s'inscrit dans l'effort des néo-démocrates de récupérer la clientèle nationaliste du Parti québécois. Cette préoccupation est apparue omniprésente dans les interventions des ténors du parti. Dès les premières heures du congrès, les deux candidats à la chefferie, Hélène Guay et Roland Morin, ont consacré une partie substantielle de leur discours à dénoncer la philosophie politique de



M. Roland Morin

Jacques Parizeau, tout comme s'il était déjà chef du Parti québécois. À l'ancien ministre des Finances, ils ont notamment reproché ses liens avec la haute finance et ses politiques de restrictions budgétaires.

Voir page 8 : Le NPD-Québec

Deux Boeing perdus : 274 passagers disparus

(AFP) — L'aviation civile mondiale a connu un week-end tragique, marqué par l'accident d'un Boeing-747 sud-africain qui s'est abîmé en mer au large de l'île Maurice dans la nuit de vendredi à samedi avec 159 personnes à bord et la disparition, hier au-dessus de la Birmanie, d'un Boeing-707 sud-coréen qui transportait 115 personnes.

À Johannesburg, tout espoir de retrouver des survivants parmi les passagers et membres d'équipage du Boeing-747 avait quasiment disparu hier, alors que les autorités n'avaient toujours pas fourni le moindre détail sur les causes de cette catastrophe.

Cinq cadavres ont été repê-

chés hier. Il s'agit de deux hommes et de deux femmes. Le sexe de la cinquième victime, trop mutilée, n'a pas pu être établi, selon l'Agence de presse sud-africaine SAGA.

Les recherches, qui avaient été interrompues samedi à la tombée de la nuit, ont repris dès l'aube dans la zone où des débris de l'épave avaient été localisés, quelque 240 km (130 milles nautiques) au nord-est de l'île Maurice, dans l'Océan indien.

L'appareil, qui reliait Taipei à Johannesburg s'est écrasé en mer peu avant l'escalade qu'il devait effectuer à l'aéroport Plaisance de Port-Louis, capitale de l'île Maurice. Il transportait 19

Voir page 8 : Deux Boeing

Les Québécois sont mécontents

Soyez indulgents, demande Bourassa

MICHEL VENNE

(PC) — Robert Bourassa a demandé aux Québécois, sur les ondes de Télé-Média hier, d'être indulgents à son égard, et de comprendre qu'il n'est pas facile pour son gouvernement de faire appliquer les dispositions de la loi 101 sur la langue d'affichage.

« Ce n'est pas facile, dit-il, de faire respecter une loi, dans un secteur privé, qui interdit aux commerçants dans certains cas d'afficher dans la langue de leurs clients. »

Le premier ministre du Québec a ajouté qu'il était important selon lui de protéger le visage français de Montréal, mais a refusé d'admettre que le caractère français de la métropole était menacé. En outre, il n'a pas

voulu se prononcer sur le fond de la question, puisqu'une cause est toujours pendante à la Cour suprême du Canada à ce sujet.

M. Bourassa participait hier matin à l'émission « Le premier jour », diffusée sur les ondes de Télé-Média, pour faire le bilan de son administration après deux années de pouvoir à l'Assemblée nationale.

La veille, les résultats d'un sondage Sorecom paru dans le quotidien Le Soleil de Québec, permettaient de constater que 57 pour cent des Québécois étaient satisfaits du gouvernement Bourassa, mais que 54 pour cent des répondants estimaient qu'il avait mal agi sur la question de la langue d'affichage.

« La population est insatisfaite Voir page 8 : Bourassa »



LE DEVOIR en deuil de Paul Sauriol

MARIE LAURIER

LE DEVOIR vient de perdre un de ses plus fidèles collaborateurs en la personne de M. Paul Sauriol qui a servi ce journal pendant près de 60 ans. L'ancien journaliste et éditorialiste est décédé samedi à Montréal à l'âge de 82 ans, des suites d'un infarctus.

Entré au service du DEVOIR à l'appel du fondateur Henri Bourassa en 1928, Paul Sauriol n'a plus jamais quitté ce journal qu'il aimait par-dessus tout au point d'y consacrer toute sa carrière jusqu'à sa retraite en 1971. Il a continué à s'intéresser à la vie et à l'avenir du quotidien à titre de secrétaire pendant 25 ans du Conseil d'administration de l'Imprimerie populaire limitée, poste qu'il occupait encore au moment de sa mort. Il aura ainsi travaillé avec les six directeurs depuis la fondation du DEVOIR en 1910.

Sous Bourassa et son successeur Georges Pelletier, Paul Sauriol était généraliste pour peu à peu se spécialiser dans les rubriques sur la guerre de 1939-1945 et des affaires municipales, en plus de manifester un intérêt soutenu aux questions nationalistes. Gérard Filion devait le nommer éditorialiste en 1947.

M. Benoit Lauzière, l'actuel directeur, parle de Paul Sauriol comme d'un « fidèle et vieux serviteur ». « Je le connaissais de réputation pour l'a-

Voir page 8 : Paul Sauriol

Le RCM en guerre contre la spéculation

MICHEL C. AUGER

Le Rassemblement des citoyens de Montréal a donné mandat à l'administration Doré-Fainstat d'élaborer une politique pour contrer la spéculation immobilière, en particulier par l'imposition d'une taxe spéciale sur la plus-value spéculative.

Dans une résolution adoptée à une très large majorité lors de son congrès général qui se terminait hier, le RCM a approuvé un programme anti-spéculation en cinq points qui veut également limiter les démolitions et favoriser la mixité des populations dans des projets immobiliers.

Selon le responsable des dossiers d'habitation et de logement au Comité exécutif de la Ville, M. John Gardiner, si l'idée d'une taxe sur la spéculation est très intéressante et que l'administration y est favorable,

Voir page 8 : Le RCM



M. John Gardiner

NOUVEAUTÉS

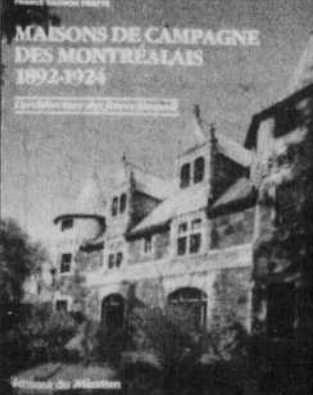
NOUVEAUTÉS

NOUVEAUTÉS

NOUVEAUTÉS

NOUVEAUTÉS

NOUVEAUTÉS



Maisons de campagne des montréalais 1892-1924

L'architecture des frères Maxwell
France Gagnon Pratte

215 pages, 29,95\$ (éd. reliée: 49,95\$)

Illustré de plus de deux cents photographies, ce volume d'histoire et d'architecture illustre de façon magistrale l'héritage extraordinaire légué par les architectes Edward et W.S. Maxwell. Les maisons de campagne présentées dans cet ouvrage sont situées à Saint-Andrews et dans la région de Montréal.

En vente dès cette semaine dans toutes les bonnes librairies

Méridien
ÉDITIONS DU MÉRIDIAN

1980, rue Sherbrooke ouest, bureau 520
Montréal (Québec) H3H 1E8
Tel. (514) 932-9037

Les grandes places publiques de Montréal

Marc H. Choko
(éd. reliée: 49,95\$)

Ce livre présente l'histoire des quatre grandes places publiques du centre-ville de Montréal et celle des bâtiments érigés autour de ces places. Illustré de 213 photographies contemporaines et d'archive, ce volume nous fait découvrir Montréal.



Le chef du PQ pourrait être élu le 29 mai

MICHEL VENNE

(PC) — S'il n'en tient qu'à la haute direction du Parti québécois, le prochain chef de cette formation politique sera élu le 29 mai 1988.

Les candidatures à la direction de ce parti seront acceptées jusqu'au 31 mars, soit 60 jours avant le scrutin. Seules les personnes membres en règle du PQ au 14 avril auront droit de vote. Comme en 1985, le chef du parti sera élu au suffrage universel.

L'état-major péquiste proposera cet ensemble de modalités aux participants au conseil national du parti qui se tiendra le week-end prochain à Québec.

Dévoiant ces informations à la presse samedi, à l'issue d'une réunion de l'exécutif, la vice-présidente du parti, Mme Nadia Assimopoulos, a indiqué que les candidats à la direction du Parti québécois devront se soumettre cette fois à des règles plus strictes qu'en 1985.

En outre, chaque candidat doit avoir recueilli l'appui d'au moins 1.000 membres répartis dans 40 circonscriptions différentes à travers la province, à raison d'un maximum de 25 appuis par comté, pour être mis en nomination.

En 1985, quand Pierre Marc Johnson a été élu pour succéder à René Lévesque, les candidats devaient recueillir l'appui de 250 membres seulement.

Pour financer leur campagne, l'ensemble des candidats devront se partager à part égale 20 % des fonds recueillis au cours de la campagne de financement du parti, qui aura lieu du 15 janvier au 14 avril et dont l'objectif a été fixé par l'exécutif à \$15 million.

Si l'objectif est atteint, les candidats, peu importe leur nombre, devront donc se partager environ \$300.000.

Le parti assumera entièrement les dépenses des candidats qui ne pourront pas mener de campagne parallèle de financement.

Un budget de \$200.000 sera par ailleurs consacré par le parti à l'organisation du scrutin proprement dit et de deux événements majeurs — des rencontres, l'une à Montréal et l'autre à Québec — qui permettront aux candidats de s'adresser aux militants.

En 1985, plusieurs rencontres comme celles-là avaient été organisées dans autant de régions différentes, et les candidats avaient eu le droit de consacrer jusqu'à \$400.000 à leur propre



Mme Nadia Assimopoulos

campagne.

Aucun d'entre eux n'avait cependant atteint cette limite.

Mme Assimopoulos admet que s'il y avait un grand nombre de candidatures, les montants disponibles pourraient être insuffisants.

Mais elle rappelle que les exigences, en termes d'appuis à recueillir pour être mis en nomination, ont été relevées cette fois-ci, ce qui devrait limiter le nombre de candidatures.

« L'objectif d'une course à la chefferie, dit-elle, c'est de permettre au parti de désigner son nouveau chef, celui qui va devenir éventuellement premier ministre du Québec. C'est pourquoi nous jugeons que cette personne doit être bien enracinée dans le parti, et avoir une autorité morale et réelle auprès des militants ».

La course à la direction du PQ, a expliqué la vice-présidente, ne devra pas faire place à « l'émergence de nouvelles idées ».

« Nous avons des instances pour cela, dit-elle. La course sera une lutte d'idées, mais qui englobent l'ensemble de notre vision sociale, et non pas sur des aspects particuliers ».

Le Parti québécois compte aujourd'hui quelque 60.000 membres, dont 1.393 nouvelles adhésions depuis la démission de Pierre-Marc Johnson le 10 novembre dernier.

Robert Bourassa et Jacques Parizeau aussi populaires l'un que l'autre

Les libéraux auraient balayé le Québec s'il y avait eu des élections la semaine dernière

QUÉBEC (PC) — Les libéraux de Robert Bourassa auraient balayé le Québec si des élections générales avaient été tenues entre les 13 et 24 novembre, en obtenant 53 % des votes et en devançant ainsi de 20 points le Parti québécois, lui-même en deuxième position devant le Nouveau Parti démocratique du Québec (13 %) et les autres partis (1 %).

Quant aux chefs politiques, Robert Bourassa et Jacques Parizeau se retrouvent nez à nez à toutes fins pratiques, chacun étant désigné par presque autant de Québécois comme la personne possédant les meilleures qualités qu'ils recherchent chez un leader politique.

C'est ce qu'indique une partie des résultats d'un sondage publié par Le Soleil, de Québec, dans son édition dominicale.

Selon le deuxième volet de ce sondage commandé auprès de la maison Sorécom, qui s'échelonne sur trois éditions consécutives du quotidien de la Vieille Capitale, le gouvernement Bourassa conserve donc, à la moitié de son mandat, presque tous ses appuis de décembre 1985. À ce moment, il avait été élu avec 56 % des votes, contre 38 % en faveur du PQ dirigé alors par René Lévesque, décédé le 1er novembre dernier.

En septembre dernier, selon le précédent sondage Sorécom, les troupes de Robert Bourassa obtenaient 54 % de la faveur de l'électorat.

Le Parti québécois, dont le chef Pierre-Marc Johnson a démissionné deux jours avant le début du sondage commandé par Le Soleil, a grimpé de sept points depuis septembre, passant de 26 à 33 %.

Sans chef permanent lorsque les gens ont été interrogés sur leurs intentions de vote, le PQ a réalisé ses gains au détriment du NPD-Québec qui vient, lui aussi, de perdre son chef à la suite de la démission de M. Jean-Paul Harney, déjà annoncée au



M. Parizeau est considéré de très loin comme celui qui ferait le meilleur chef pour le PQ.



Les troupes de Robert Bourassa obtiennent 53 % de la faveur de l'électorat.

moment du sondage. Le NPD-Québec est tombé de 18 à 13 %.

En ce qui concerne la popularité des leaders politiques, 35 % des répondants du sondage mené pour le compte du Soleil considèrent que Robert Bourassa possède les meilleures qualités d'un chef politique et 34 % choisissent, pour leur part, l'ex-ministre péquiste Jacques Parizeau.

Vient ensuite dans l'ordre de la faveur des répondants du sondage les péquistes Pauline Marois (7 %) et Jean Garon (4 %) ainsi que les libéraux Pierre Paradis (2 %) et Paul Gobeil (1 %).

L'ancien ministre des Finances sous le gouvernement Lévesque est considéré de très loin comme celui qui ferait le meilleur chef pour le Parti québécois.

Selon le sondage, 50 % de l'ensemble des Québécois désignent M. Pa-

rizau pour succéder au chef démissionnaire Pierre-Marc Johnson; 14 % vont à Pauline Marois et 10 % à Jean Garon; 7 % des répondants n'en identifient aucun et 17 % des répondants ne savent pas.

Parmi les sympathisants du Parti québécois, 68 % choisissent M. Parizeau, 12 %, Pauline Marois et 11 %, Jean Garon. Seulement 2 % des sympathisants péquistes ont répondu à aucune personne et 6 % ne savaient pas.

Le nom de Lise Payette n'avait pas encore circulé lorsque le questionnaire de la firme de sondage a été élaboré. Les sondeurs n'ont donc pu soumettre son nom aux personnes interrogées.

Cinquante-deux pour cent des Québécois ont aussi indiqué que Jacques Parizeau est la plus apte des trois personnalités péquistes alors identifiées à la succession de Pierre-Marc

Johnson pour battre Robert Bourassa lors des prochaines élections.

Pauline Marois obtient sa plus forte cote de popularité parmi les femmes (19 %), mais Jacques Parizeau la devance pourtant largement parmi l'électorat féminin (41 %).

Le sondage a été réalisé auprès de 1.164 répondants. Le taux d'erreur est de moins de 3 %.

Depuis au moins deux ans, la cote du gouvernement Bourassa s'est toujours maintenue entre 53 et 56 % dans les intentions de vote.

Les libéraux conservent des majorités très fortes dans tous les groupes socio-économiques et linguistiques de même que dans toutes les régions du Québec, à l'exception de l'Est de Montréal où il est légèrement devancé par le PQ.

Chez les francophones, le PLQ obtient 49 % des intentions de vote exprimées pour la période s'étendant du 13 au 14 novembre dernier; le Parti québécois en recueille 39 %, alors que le NPD-Québec en obtient 12 %.

Parmi les électeurs anglophones, le PLQ atteint 70 % de popularité publique; le PQ ne retient que 8 %, tandis que le NPD en mérite 20 %.

Par ailleurs, soit sur la scène fédérale, le Parti libéral de John Turner a repris les devants au Québec sur le Nouveau Parti démocratique d'Ed Broadbent.

Les libéraux fédéraux auraient recollé, si des élections avaient eu lieu entre les 13 et 24 novembre, 39 % des intentions de vote; le NPD se serait retrouvé tout juste derrière avec 37 %, tandis que les conservateurs du premier ministre Brian Mulroney stagnaient à 24 %.

Le sondage précédent de la même firme Sorécom accordait 41 % aux néo-démocrates, 34 % aux libéraux et 25 % aux conservateurs. Les libéraux ont donc enregistré un gain de cinq points durant ces deux derniers mois, aux dépens du NPD.

Trois jours d'audiences sur les déchets

LIA LEVESQUE

(PC) — À compter de mardi et ce pendant trois jours, le ministère de l'Environnement et divers organismes discuteront de déchets.

Ces audiences doivent aider le ministère à articuler sa politique de gestion intégrée des déchets. Concrètement, cela signifie qu'il faut trouver des façons moins polluantes de consommer, de produire, emballer et enfouir, ainsi que des méthodes rentables pour recycler, réutiliser, transformer en énergie et même valoriser nos déchets domestiques.

C'est tout un changement de mentalité que propose le ministère québécois de l'Environnement dans son document d'orientation: concours

annuel d'emballage, incitatifs aux municipalités qui réduiront la quantité de déchets, identification des emballages recyclables par un signe distinctif, réemploi des contenants, des pneus, etc.

Si vous croyez que le recyclage ne concerne que les grosses compagnies, allez vérifier dans votre propre poubelle. Les emballages représentent aujourd'hui plus de 30 % du poids de nos déchets domestiques. Dans le cas des commerces, les emballages comptent pour 60 % du poids des déchets.

Le ministère propose d'abord de réduire les déchets dès la production de biens, à la source. Les compagnies pourraient par exemple, diminuer la quantité d'emballage, de cartons, de plastiques qui enrobent, recouvrent, protègent pour, en bout de ligne, ne contribuer qu'à augmenter le poids du produit et polluer l'environnement.

Le ministère suggère de réemployer les contenants, particulièrement ceux en verre et en plastique. Il existe encore des bouteilles non consignées, des contenants de crème glacée, de margarine qui peuvent servir plusieurs fois avant de prendre le chemin de la poubelle.

Il propose d'identifier les emballages recyclables par un symbole particulier et d'inciter les fabricants à utiliser ces matériaux.

Le ministère aimerait également organiser un concours annuel de conception d'emballage intégrant la fonction environnementale.

Quant à la collecte proprement dite des déchets, le ministère de l'Environnement propose d'instaurer un esprit plus compétitif entre les municipalités et les organismes chargés du recyclage.

On pourrait, par exemple, « favoriser une rémunération de la collecte selon la quantité ramassée ». On pourrait aussi récompenser les municipalités « qui atteindront certains objectifs de réduction des déchets à éliminer ».

Le problème de l'entreposage des déchets reste à régler. Actuellement, la réglementation sur l'enfouissement stipule que les sites ne doivent pas dépasser quatre mètres de surélévation. Leur durée de vie s'en trouve d'autant raccourcie.

Il faudrait tenter de « valoriser nos déchets », dans le jargon du ministère, par le compostage ou l'incinération, par exemple.

Et que faire des 4,2 millions de

pneus usagés que les Québécois rejettent chaque année ? Et le verre, dont on ne récupère que 50.000 tonnes, alors que de 125.000 à 150.000 tonnes pourraient être réutilisées ? Et les vieux journaux, qui ne comptent que pour trois pour cent des fibres récupérées ?

Le ministère ne tarit pas de suggestions: désencrer les vieux journaux, récupérer les papiers fins dans les bureaux et les écoles, inciter la Société des alcools à récupérer ses bouteilles, etc.

Toutes ces mesures demandent la collaboration non seulement des organismes intéressés mais, surtout, des compagnies productrices et de tous les citoyens.

Ces idées seront débattues de mardi à jeudi, alors que les organismes diront au ministère ce qu'ils pensent de son document d'orientation, de ce qui est réalisable à court et moyen termes.

Élections : Mulroney parle maintenant de 89

OTTAWA (PC) — Le premier ministre Brian Mulroney a laissé entendre hier qu'il pourrait attendre l'entrée en vigueur de l'entente sur le libre-échange, en 1989, avant de tenir des élections sur cette question.

Les propos de M. Mulroney, interviewé dimanche par le réseau CTV, contredisent ceux qu'il a tenus cette semaine et selon lesquels les Canadiens pourraient être appelés à se prononcer sur le thème du libre-échange lors d'une élection l'an prochain.

Ces propos entrent aussi en contradiction avec ceux du ministre des Finances Michael Wilson, qui, au cours du week-end, a pressé les conservateurs d'Ontario à se préparer pour une élection et a indiqué qu'il s'attendait à ce que Brian Mulroney en déclenche une « dans peu de temps, bientôt ».

M. Mulroney, qui prenait la parole à l'occasion de l'émission *Period Question*, a laissé entendre que les élections ne pourraient avoir lieu

qu'après l'entrée en vigueur de l'entente de libre-échange, afin de permettre aux Canadiens de mesurer l'ampleur de celle-ci.

Mercredi, le premier ministre avait déclaré, lors d'une entrevue accordée au réseau CBC, qu'une élection pourrait avoir lieu après que le Congrès américain ait ratifié l'accord mais avant que celui-ci entre en vigueur.

M. Mulroney avait fait cette déclaration la veille de sa rencontre avec les dix premiers ministres provinciaux, avec lesquels il devait aborder la question du libre-échange.

L'entrevue au réseau CTV a pour sa part été réalisée vendredi, peu après la conclusion de cette rencontre à Toronto.

Au cours de la réunion, les premiers ministres Joe Ghiz (Île-du-Prince-Édouard) et Howard Pawley (Manitoba) ont maintenu leur opposition à l'entente, que doivent signer M. Mulroney et le président Ronald Reagan le 2 janvier prochain.

42 caisses de TNT retrouvées

SHERBROOKE (PC) — Les policiers de Sherbrooke ont saisi hier 42 caisses contenant chacune une trentaine de bâtons de dynamite.

Trois adolescents âgés de 17 ans ont été arrêtés à la suite de cette saisie.

C'est lors d'une vérification de routine que les policiers ont découvert le camion contenant la dynamite qui avait été volée, la semaine dernière, sur un chantier de construction de la région de Sherbrooke.

Les trois suspects ont déclaré aux policiers qu'ils souhaitaient revendre la marchandise pour se faire de l'argent de poche.

loto-québec		Résultats	
Provincial	Tirage du 87-11-27	la Mini	Tirage du 87-11-27
NUMÉROS	LOTS	NUMÉROS	LOTS
5631236	500 000 \$	919063	50 000 \$
631236	50 000 \$	19063	5 000 \$
31236	1 000 \$	9063	250 \$
1236	100 \$	063	25 \$
236	25 \$	63	5 \$
36	10 \$	91906	1 000 \$
Le billet donne droit à cinq tirages consécutifs.		9190	100 \$
		919	10 \$
6/49	Tirage du 87-11-28	SELECT	Tirage du 87-11-28
4 8 9 24 43 47	No complé-mentaire: 17	5 10 16 19 24 38	No complé-mentaire: 8
GAGNANTS	LOTS	GAGNANTS	LOTS
6/6	1 5 000 000,00 \$	6/6	0 500 000,00 \$
5/6+	17 56 163,80 \$	5/6+	5 9 731,80 \$
5/6	381 1 916,30 \$	5/6	70 463,40 \$
4/6	21 734 64,80 \$	4/6	3 167 46,10 \$
3/6	417 280 10,00 \$	3/6	46 712 5,00 \$
VENTES TOTALES: 21 753 751,00 \$	PROCHAIN GROS LOT (APPROXIMATIF): 1 500 000,00 \$	VENTES TOTALES: 1 717 102,00 \$	PROCHAIN GROS LOT (APPROXIMATIF): 600 000,00 \$
Prochain tirage: 87-12-02			

Les modalités d'encaissement des billets gagnants paraissent au verso des billets. En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle, cette dernière a priorité.

Dans le cadre du Concert Champagne du 24 janvier 1988 à 19h30 au Théâtre Maisonneuve de la Place des Arts.

Le Devoir et Ciel MF offrent 3 caisses de champagne Veuve Clicquot-Ponsardin

Pour participer, vous devez:
 identifier le mot mystère du «concours champagne» entre 6h00 et 24h00 à l'antenne de Ciel MF 98,5 les jours suivants: 28 et 30 novembre, 1-5-7-8-12-14 et 15 décembre.
 compléter le coupon ci-dessous et l'envoyer à l'adresse indiquée.

Les tirages auront lieu les vendredis 4, 11 et 18 décembre entre 11h00 et midi. La valeur totale des prix est de 1275\$. Vous pouvez participer autant de fois que vous le désirez. Le concours se termine le 17 décembre à minuit.

Coupon de participation
 Envoyer à: Concours Champagne, Radio Ciel MF, Casier postal 98,5, Longueuil (Québec), J4H 3Z3

Nom.....
 Adresse.....
 Codepostal.....
 Pour quel jour participez-vous?.....
 (inscrire la date)
 Mot de passe de ce jour.....

CHAMPAGNE Veuve Clicquot-Ponsardin
 Schenley
 roland
 JBR les propriétés J.B. Roland Inc.
 Orchestre Métropolitain

Les CLSC s'engagent à offrir des services « courants » de santé

RENÉE ROWAN

En dépit d'une relative appréhension et de résistance chez un certain nombre, les CLSC se sont engagés, hier, à offrir des services courants de santé incluant des services médicaux et des services courants psycho-sociaux.

Cette décision devra se traduire par la présence de médecins dans tous les CLSC, ce qui est encore loin d'être le cas: 40 % des 154 CLSC n'ont pas encore de médecins et, conséquemment, n'offrent pas de services de santé courants.

La question des services médicaux a été au cœur des travaux du 13e congrès annuel de la Fédération des CLSC qui s'est déroulé en fin de semaine à Montréal. Après de longs échanges en atelier et plus d'une heure de discussion en plénière, les quelque 1,000 délégués ont adopté majoritairement la proposition du conseil d'administration.

Ce changement d'orientation n'est toutefois pas pour demain. Chaque CLSC est autonome dans ses décisions. En outre, la Fédération devra, dans le courant de l'année, définir un cadre de référence pour ces services conforme à la mission des CLSC. Ce qui, a priori, n'apparaît pas comme une tâche simple, la réalité des CLSC étant différente selon les années d'expérience des uns et des autres et tous ne disposant pas des mêmes ressources financières.

Pour continuer à se développer, les CLSC devaient se « brancher », ont fait valoir plusieurs participants. La ministre de la Santé avait insisté vendredi soir, lors de l'ouverture du congrès, sur la nécessité de mettre en place des services médicaux et psycho-socio courants et de définir un cadre de référence. Le ministère a déjà amorcé cette dernière démarche à laquelle les CLSC souhaitent être associés de près.

Il est essentiel, a affirmé Mme Lavoie-Roux, de cerner ce que doivent être les services de consultation, les services d'urgence (quand et comment), la participation médicale au maintien à domicile ainsi qu'aux autres programmes, et de déterminer un cadre en termes de volume d'effectif médicaux et d'accessibilité horaire.

Certains craignent que les CLSC deviennent des polycliniques de luxe. « Il ne faudrait pas, ont commenté d'autres, que les CLSC se transforment en mini salles d'urgence, frais afférents compris ». On estime que pour chaque médecin qui entre dans un CLSC, cela représente en moyenne \$25,000 de frais afférents, ce qui alourdit d'autant le budget des CLSC.

D'ici 1990, le ministère de la Santé veut injecter \$10 millions de plus dans le réseau des CLSC. Le Conseil du trésor vient d'en accepter \$4,7 millions, soit \$2,7 millions pour assurer les services et \$2 millions pour la relocalisation.

Environ 600 médecins travaillent actuellement en CLSC, sur une base partielle ou à plein temps, ce qui représente l'équivalent de 450 médecins à plein temps. Il en faudrait 150 de plus, mais les CLSC éprouvent de difficultés de recrutement, notamment dans la région de Montréal. Mais c'est là un autre problème.

La ministre, pour sa part, est convaincue que plusieurs CLSC peuvent, dès maintenant, entreprendre le réalignement souhaité en réorientant les ressources actuelles vers les services directs à la population. Elle s'inquiète de constater que parfois, sur une trentaine d'employés, sept ou huit n'ouvrent pas directement auprès de la clientèle.

« Certaines activités devront être remises à d'autres ressources du milieu ou carrément abandonnées. Des choix devront être faits car, a rappelé la ministre, « à courir trop de lièvres à la fois, il est dangereux de n'en attraper aucun ». À titre d'exemples, elle a cité l'action communautaire et la promotion de la santé. Mais les CLSC semblent éprouver de la difficulté à établir leurs priorités.

Entérinant les recommandations du rapport Brunet, Mme Lavoie-Roux demandent aux CLSC de retenir comme clientèles prioritaires les enfants et familles à risque ainsi que les jeunes en difficulté. Quant à la clientèle adulte aux prises avec des problèmes de santé mentale, elle fera connaître sa position plus tard, à la lumière des conclusions auxquelles l'amènera le rapport Harnois.



On a acheté la lune ! Raymond Guay et son fils Christophe ont fait grimper l'enchère à \$ 26 pour ravir deux pierres de sol lunaire.

L'enchère publique de la Ville rapporte près de \$ 200 000

ISABELLE PARÉ

La plus-value de la nostalgie aidant, amateurs, collectionneurs, grosses bourses et petits goussets ont fait grimper l'enchère à plus d'une reprise au cours de la vente publique tenue ce week-end par la ville de Montréal pour vider ses entrepôts d'objets laissés par une trentaine de pays après l'Expo 67.

Plus de 1,000 objets, gros et petits, se sont envolés en quelques heures, pour des mises oscillant entre \$ 10 et \$ 6,500, qui iront engraisser de près de \$200 000 le fond de développement culturel de la ville de Montréal. Hier soir, à 19 h 00, l'enchère avait rapporté près de \$ 150,000 et fait bien des heureux.

Comme Christophe Guay, 12 ans, qui a attendu tout l'après-midi, les yeux brillants, pour faire une mise sur deux morceaux de « sol lunaire ». Des reproductions, bien entendu !. Ouverte à \$ 1, l'enchère est grimée jusqu'à un vertigineux \$ 26, avant que l'acquéreur de douze ans y aille de la mise finale. « 26 \$, pas de regrets », a clamé le commissaire-priseur, vendu !.

Des objets de collections aux plus insolites, rien n'a résisté à la voracité des acheteurs. Aussi, un Montréalais s'est emparé de la réplique du scaphandre d'astronaute de Neil Armstrong pour \$ 6,000. Un mystérieux M. Adzoz a déboursé \$ 6,500 pour un lustre tchécoslovaque à 24 bras en cristal taillé. On a fait monter l'enchère à \$ 4,000 pour une armure espagnole du moyen-âge, à \$ 1,300 pour un mouillage d'une sculpture de Jeanne D'Arc, et à \$ 280 pour deux insolites petits martiens

verts aux yeux rouges.

Mais il n'y en avait pas que pour les grosses bourses. Pour des vases espagnol, des bibelots et mil-et-un petits objets, on a ouvert l'enchère à \$ 5, \$ 10, ou \$ 15, et vendu des pièces pour moins de \$ 100.

« Dans le fond, il y a de la camelote, mais on est prêt à payer pour avoir des souvenirs de l'Expo », disaient Pierre Myrand et Danièle Desrosiers, les bras chargés.

M. Serge Royal, expert pour l'Hôtel des encans de Montréal, estime qu'il y avait au moins 30 % de marchands et d'antiquaires, mais que le gros de la foule était composé de jeunes, de vieux, et de familles. « C'est la première fois qu'une enchère attire autant de monde, comme simples visiteurs, avant l'ouverture ».

En effet, avant l'ouverture des enchères publiques, samedi soir, 5,000 curieux et nostalgiques sont venus glaner de vieux souvenirs d'Expo 67.

Vers 23 h 00 samedi, au plus fort de la vente, 1,000 personnes s'entassaient sous le chapiteau de fortune élevé pour l'occasion.

Certains collectionneurs sont venus pour ravir des trésors, mais la plupart des profanes étaient là pour jeter un coup d'oeil voyeur, autant sur la mise des autres que sur les objets qu'on offrait à leur vue par vidéo interposée.

Dans certains cas, on ne partait pas avec son trésor sous le bras. Comme Mme Monique Brault et M. Jean-Luc Dorais, revenus hier avec une remorque, pour y charger l'énorme réplique de sculpture aztèque qu'ils mettront dans leur jardin. « \$ 320, c'est pas cher ! ».

Aucune rencontre n'est prévue entre les parties Air Canada débordée par les demandes de transfert

ISABELLE PARÉ

Alors qu'il n'y a toujours pas d'espoir de déblocage à Air Canada, les demandes de remboursements et de transferts continuent d'affluer aux comptoirs de la compagnie qui se dit incapable de régler tous les problèmes occasionnés par l'arrêt de ses opérations.

« On ne peut contrôler entièrement la situation, mais les clients peuvent s'adresser à nos bureaux et surtout contacter leur agent de voyage ou directement les compagnies aériennes pour réserver des places sur d'autres vols », a fait savoir hier le porte-parole de la compagnie, Denis Couture.

La majorité des transporteurs concurrents acceptent les billets pour certaines destinations, mais dans certains cas exigent un supplément que le client ou Air Canada de-

vra acquitter.

Par exemple, la compagnie Delta Airlines accepte les billets d'Air Canada vers Tampa et Miami, mais non pour Fort Lauderdale. Eastern Airlines dit faire tout en son possible pour replacer les clients sur ses vols pour le même tarif.

Selon M. Couture, il n'y a que quelques îles des Caraïbes où Air Canada est le seul transporteur canadien. Toutes les autres destinations sont desservies par plusieurs transporteurs américains et canadiens.

Mais le problème n'est pas tant de trouver une compagnie aérienne qui dessert la même destination prête à accepter le billet que de trouver des places encore libres, surtout pour la période des fêtes.

Dans le cas de forfaits, le remplacement s'avère parfois plus compliqué, a précisé M. Couture. Mais certains grossistes, comme Touram et Américana, ont réussi à protéger

90 % de leurs clients, assure-t-il. Cela peut supposer des inconvénients comme l'atterrissage dans une autre ville ou le coût d'une journée supplémentaire à l'hôtel.

Pour les détenteurs de billets coincés à l'étranger, Air Canada conseille de contacter les bureaux régionaux de la compagnie où l'on tentera de réserver une place chez un autre transporteur qui dessert Montréal.

Depuis la suspension de tous les vols intérieurs et internationaux, vendredi, Air Canada n'a assuré que deux départs samedi, de Toronto à Nassau et de Mirabel à la Martinique, pour dépanner certains grossistes. Hier, aucun départ, n'a eu lieu, seulement cinq avions d'Air Canada arrivant de l'étranger se sont posés.

La direction souligne que la centaine de vols assistés par Air Canada fonctionnent normalement. Faute d'employés au sol, les cadres veillent au déplacement, au nettoyage et au chargement des avions de ces autres transporteurs pour assurer le respect des obligations contractuelles de la compagnie.

Le président d'Air Canada, M. Pierre Jeannot, a fait savoir que la mise en lock-out des 8,500 employés au sol, décrétée vendredi, sera suivie de mises à pied progressives des 7,500 autres employés (agents de bord, pilotes, etc.) de la compagnie. Quelques centaines d'employés resteront en poste pour assurer des services aux bureaux de réservations.

« Cette situation était inévitable, car nous ne pouvions plus fonctionner. Nous avons eu des tonnes de plaintes mais les gens doivent comprendre que c'est exceptionnel », a fait savoir M. Couture.

Le président de l'Association internationale des machinistes, M. Vincent Blais, a dit hier qu'une dizaine d'employés assureraient les services essentiels à la base d'entretien de l'aéroport de Dorval. Il a signifié que, pour l'instant, le syndicat n'avait pas l'intention de réinviter la partie patronale à la table de négociation.

Les négociations, rompues le 15 novembre, achoppent toujours sur la question de l'indexation des pensions de retraite des employés.

Air Canada se dit incapable de répondre aux demandes syndicales, une augmentation de 7,2 %, qu'elle évalue à \$ 21 millions pour une seule année.

La compagnie, qui estime ses pertes quotidiennes à \$ 1,5 million, offre une hausse de salaire de 4 % pour deux ans.

Doré invite le RCM à se tourner vers l'avenir

MICHEL C. AUGER

Le Rassemblement des citoyens de Montréal doit se mettre dès maintenant au travail pour trouver des solutions au vieillissement de la population, à l'intégration des nouveaux arrivants et à la perte d'emplois dans les secteurs traditionnels qui seront les trois grands problèmes auxquels feront face les Montréalais dans les années qui viennent.

C'est ce qu'a soutenu le maire Jean Doré, hier, lors du congrès général du RCM. Selon lui, si le RCM veut demeurer un agent de changement, il ne pourra avancer « sans être assuré de connaître à fond le nouveau tissu social de Montréal ».

Passant rapidement sur le bilan de sa première année de mandat, M. Doré a préféré parler d'avenir et il a choisi de délaissier les questions d'administration pour parler du rôle du parti.

Parmi les dossiers qui préoccupent M. Doré pour l'avenir, il y a l'arrivée de nombreux représentants de diverses minorités ethniques doublée d'une baisse de la natalité chez les Montréalais de souche.

« Le défi important est de réaliser leur intégration avec la tolérance que, comme majorité, nous devons avoir vis à vis de la réalité multiculturelle et de la diversité de la population montréalaise », a soutenu le maire.

Sur ces questions, les Montréalais ne sont ni mieux, ni pires que les autres, et « ils sont fragiles face au changement ».

« Avons-nous, comme parti, des solutions pour que Montréal reste une ville tolérante et sécuritaire? », a demandé M. Doré aux quelque 350 militants du RCM.

La dénatalité doit faire partie des préoccupations du RCM, soutient le maire. « Quels choix proposons-nous

pour assurer la rentabilité de nos équipements collectifs quand sur un territoire comme celui de la Communauté urbaine de Montréal qui peut accueillir 3,5 millions de personnes, nous sommes à peine 2 millions? »

Le vieillissement de la population constitue aussi un des grands défis de l'avenir de Montréal où, dans moins de 30 ans, plus du tiers de la population sera à l'âge de la retraite.

« C'est un défi qui se prépare par des politiques d'adaptation de l'environnement urbain, du logement et des transports. Il faut trouver des solutions novatrices pour que l'environnement urbain soit aussi ceux de nos aînés », a soutenu le maire.

Enfin, la croissance économique plus élevée au Québec et à Montréal que dans le reste du Canada et un taux de chômage en baisse peuvent faire perdre de vue que les fermetures d'usine continuent et touchent plus particulièrement les travailleurs de plus de 40 ans qui oeuvrent dans des secteurs traditionnels.

« Qu'avons-nous à offrir à ceux qui perdront leur emploi sans appui et sans ressources pour se réorienter? », a demandé M. Doré à ses troupes à qui il a dit de ne pas oublier qu'à Montréal où vit un sixième de la population du Québec, on retrouve pourtant 40 % de ses citoyens les plus pauvres.

Quant au bilan de sa première année de mandat, M. Doré affirme avoir fait la preuve qu'une administration pouvait à la fois être démocratique et progressiste et assurer une gestion serrée de la ville.

Quant aux initiatives de démocratisation prises depuis un an, M. Doré affirme qu'elles sont désormais irréversibles. « Une fois que les citoyens ont pris le chemin de l'Hôtel de ville, il sera impossible de passer à côté d'eux quand on voudra prendre une décision ».

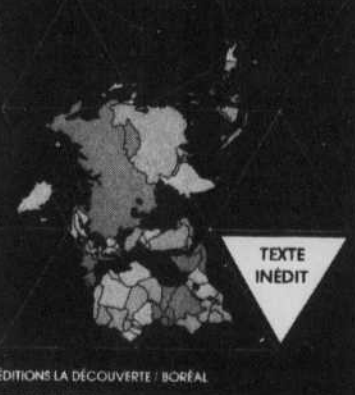
Quelle est la capitale de la Somalie?
Quelle était, en 1986, la population de la Thaïlande?

Un livre et un seul répond à toutes vos questions sur le monde actuel, c'est

L'ÉTAT DU MONDE

L'ÉTAT DU MONDE
1987-1988

Annuaire économique et géopolitique mondial



BORÉAL

AUTOMNE

Procurez-vous l'édition 1987-1988 chez votre librairie, ainsi que le questionnaire et les règlements du grand concours ÉTAT DU MONDE qui pourrait, sur les ailes de CANADIEN INTERNATIONAL, vous mener au pays de vos rêves.

Ce concours est organisé par
LES ÉDITIONS DU BORÉAL
en collaboration avec

Canadien LE DEVOIR cié 98.5 MF BORÉAL

La retraite. C'est bien simple! Ça devient de plus en plus compliqué. Nous le savons.

C'est pourquoi notre personnel spécialisé prendra tout le temps qu'il faut pour vous expliquer quand et comment transformer vos REER en FERR (Fonds enregistré de revenu de retraite) en rentes à échéance fixe ou en rentes viagères.

C'est le bon moment pour faire le point et préparer avec eux un plan d'action personnalisé à la mesure de vos besoins. Grâce à leur expérience, vous verrez qu'il est avantageux de transiger avec le plus grand fiduciaire de REER au Québec.

Fiducie du Québec

Plus qu'un

Reér

Anjou: 355-2050 1-800-361-5808 Brossard: 445-3224 1-800-361-4436 Chicoutimi: 549-5746 1-800-463-9657
Hull: 777-9119 1-800-567-6886 La Salle: 366-1175 1-800-361-6633 Laval: 668-5223 1-800-361-3803
Longueuil: 679-2810 1-800-361-5058 Montréal: 286-3225 1-800-361-2680 Québec: 647-4742 1-800-463-5026
Sainte-Foy: 653-6811 1-800-463-4792 Sherbrooke: 566-5667 1-800-567-6920

Desjardins

CRÈCHES
10% de remise
sur présentation de cette annonce



Desmarais & Robitaille
60, Notre-Dame O., Montréal
845-3194

L'ACTUALITÉ INTERNATIONALE

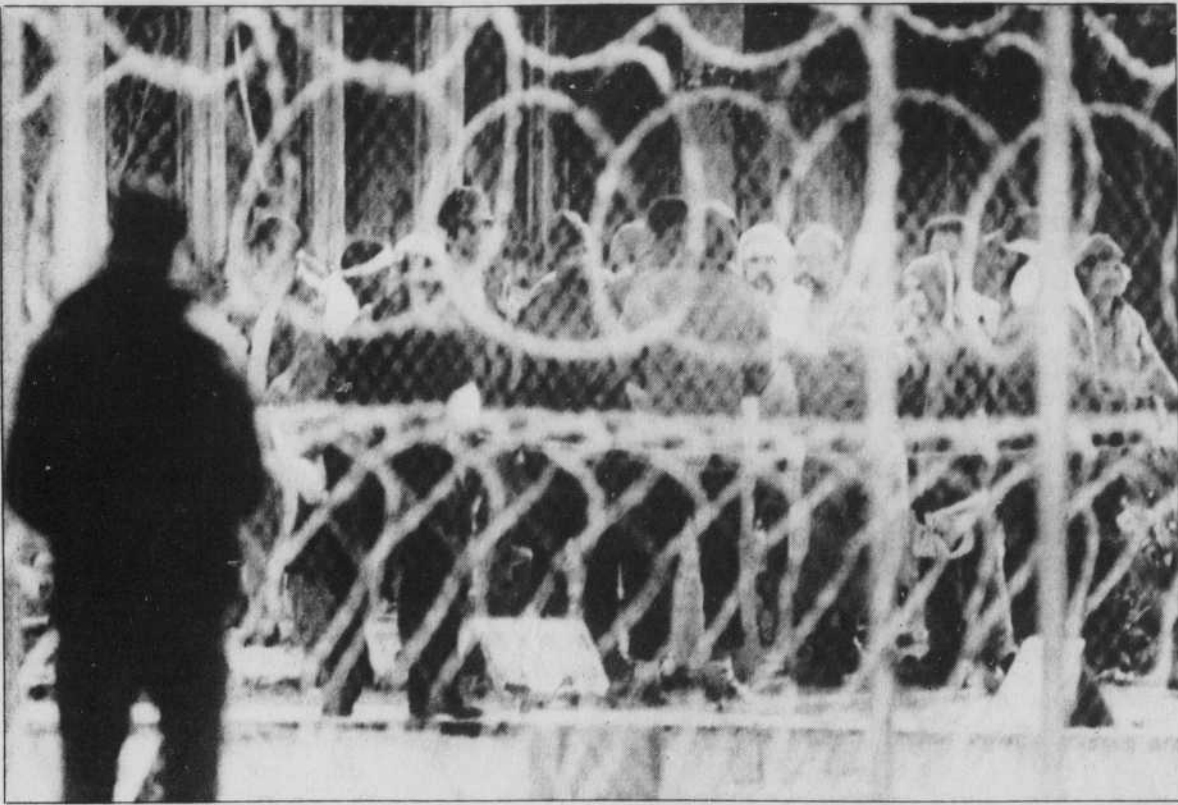


Photo AP

Un groupe de mutins cubains de la prison d'Oakdale se sont réunis, hier, quelques heures avant d'annoncer la libération des otages.

Les mutins cubains libèrent les otages d'Oakdale

OAKDALE (AFP) — Tous les 26 otages retenus depuis près de 8 jours par les mutins cubains au centre de détention d'Oakdale (Louisiane) ont été libérés hier après-midi, alors qu'un mouvement de rédition s'amorçait.

Les otages ont été accueillis à la sortie du centre de détention par des applaudissements et cris de joie des membres des forces de l'ordre et de leurs proches.

Cette libération des otages a suivi un appel de l'évêque auxiliaire de Miami, Mgr. Augustin Roman, diffusé aux revolvers cubains par système vidéo.

Selon une transcription de cet appel, Mgr Roman affirmait notamment qu'il avait rencontré le ministre de la Justice Edwin Meese et qu'il leur demandait donc de relâ-

cher tous leurs otages et de signer un accord avec les autorités, dans lequel, selon lui, « rien ne manque ».

Par ailleurs, selon des témoins, les mutins cubains commençaient à jeter leurs armes au milieu du centre de détention.

Les 950 mutins avaient commencé leur mouvement le 21 novembre en incendiant les bâtiments du centre de détention et en prenant des otages, à la suite de l'annonce d'un accord américano-cubain, prévoyant le rapatriement à Cuba de 2,500 réfugiés. Ces derniers, arrivés aux États-Unis en 1980, avaient été considérés depuis comme « indésirables » par les services d'émigration du fait d'actes criminels ou de maladies mentales.

Le lundi matin suivant, 1,100 détenus, essentiellement cubains, avaient

lancé un mouvement similaire au pénitencier d'Atlanta (Georgie), dont ils ont aussi incendié les bâtiments.

Samedi, la tension était montée chez les prisonniers cubains dans les deux prisons fédérales, l'une à Oakdale et la seconde à Atlanta.

Dans la prison d'Atlanta un des prisonniers cubains a menacé d'exécuter un des 90 otages. Un des prisonniers a dû être évacué de la prison; il avait été poignardé par un autre prisonnier cubain au cours d'une bagarre, a indiqué le directeur du bureau fédéral des prisons, Michael Quinlan.

À Atlanta, depuis le début des émeutes, 271 Cubains se sont rendus aux autorités. Sur les 194 prisonniers américains, une vingtaine sont toujours à l'intérieur de la prison.

La « Guerre des étoiles » menace l'économie américaine

JOCELYN COULON

Le programme d'Initiative de défense stratégique, ou « Guerre des étoiles », menace la santé économique des États-Unis, sa compétitivité à l'étranger et la conclusion d'un accord de contrôle des armements sur les systèmes nucléaires stratégiques. Si rien n'est fait pour limiter la progression de son budget, l'IDS « met en péril toute l'économie américaine », conclut le *Council on Economic Priorities* de New York dans un livre publié à la mi-novembre.

L'étude de cet organisme américain, *Star Wars, The Economic Fallout*, est la première du genre sur la portée économique du programme de bouclier spatial lancé par le président Reagan en mars 1983. Elle trace le portrait d'une économie otage d'un programme militaire dont tous, opposants comme promoteurs, s'accordent pour dire qu'il est un « gigantesque risque ». Cette situation prive de nombreux secteurs industriels civils de fonds et de chercheurs qui permettraient aux États-Unis de stopper son déclin commercial et scientifique.

Advenant le déploiement du bouclier spatial, de l'an 2001 à 2010, le Council estime qu'il faudra mobiliser, pendant cette décennie, entre 130,000 et 180,000 chercheurs et ingénieurs, c'est-à-dire le double de spécialistes qui ont travaillé au projet Apollo pendant ses années fastes. Contrairement au programme qui vit l'homme marcher sur la Lune, l'IDS n'aura que très peu de retombées industrielles et commerciales dans le secteur civil à cause du « secret qui l'entoure »; de son orientation qui vise uniquement à construire des armes et de l'extrême sophistication de sa technologie dont les applications commerciales sont limitées », écrit Rosy Nimroody, directeur du projet IDS au Council.

Tout le secteur public de la Recherche-Développement est déjà durement touché par l'IDS. Le département de la Défense contrôle actuellement 73 % de tous les fonds gouvernementaux alloués à la R-D (50 % en 1980) et cette tendance s'accroît. De ces fonds, 55 % vont au programme de la « Guerre des étoiles » (\$3,9 milliards pour 1988) ce qui en fait maintenant le premier programme de recherches scientifiques de toute l'histoire américaine. Les auteurs de l'étude dénoncent particulièrement le fait que l'an dernier, 84 % des augmentations de fonds publics pour la R-D ont été dirigées vers l'IDS.

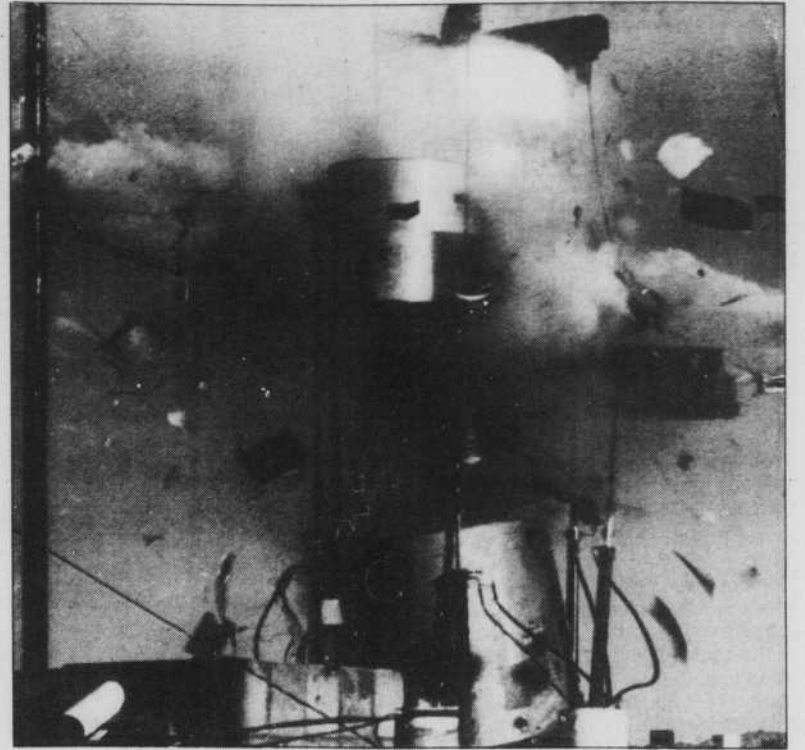


Photo AP

Un vieux missile détruit par un laser chimique.

Le résultat d'une telle concentration de capitaux dans un seul secteur à des effets néfastes dans les autres domaines de l'économie américaine. « Cela a de sérieuses implications pour notre compétitivité à l'étranger et fait du tort au développement de nos industries. Ces fonds pourraient être investis dans l'industrie automobile, le renouvellement des sources d'énergie, la recherche biomédicale, les ordinateurs et les circuits intégrés, etc. », écrit M. Nimroody qui souligne le succès du Japon et de l'Allemagne de l'Ouest.

En plus des ressources financières

qu'elle grève, l'IDS provoquera d'ici quelques années, ce que le Council appelle un « drainage des cerveaux ». Grâce à des salaires alléchants, les industries militaires ont toujours attiré les meilleurs savants et ingénieurs. Toutefois, la poursuite du programme IDS entraînera une pénurie de cerveaux dans l'industrie civile et la recherche universitaire compliquant encore plus les problèmes de l'économie américaine.

Les auteurs de l'étude recommandent un plafonnement des ressources attribuées au programme à \$2 milliards par an et l'élimination des expériences de prototypes. Ils notent que 50 % des sommes actuelles sont dépensées pour ces expériences, rapides, et scientifiquement douteuses qui sont uniquement destinées à impressionner l'opinion publique et les politiciens la veille de votes importants sur le budget militaire au Congrès.

Bagdad semble bien éloignée des combats entre l'Irak et l'Iran

Une ville en paix dans un pays en guerre

Vern Bélanger
(Collaboration spéciale)

BAGDAD — Communiqué numéro 2903 : « Les hélicoptères d'assaut ont effectué mardi, 21 sorties contre les troupes ennemies, infligeant de nouvelles pertes matérielles... » Tous les jours les habitants de Bagdad lisent ces communiqués de guerre, faisant état de victoires ou des pertes sur le front éloigné d'à peine 80 à 100 kilomètres. Sans trop y croire, ils commencent une nouvelle journée de guerre.

Voilà huit ans que cela dure. Plus personne n'ose espérer une fin proche à ce conflit. On s'est plutôt adapté à cette situation pour le moins pénible étant donné le rationnement des produits de base : produits laitiers, pain, oeufs et viande etc....

Mais en dépit du rationnement, des communiqués, il faut vraiment se convaincre que ce pays vit en état de guerre depuis si longtemps. Lorsque je suis arrivé à l'aéroport international Saddam Hussein, ma surprise fut totale de ne trouver ni militaire, ni policier en arme surveillant les arrivants. Je fus plutôt bien accueilli par les fonctionnaires assurant les procédures douanières. Cet aéroport est tout neuf et d'une efficacité exemplaire. Aucun soldat aucune arme, on a l'impression de se retrouver à Mirabel contrairement aux aéroports d'Europe, où la psychologie du terrorisme est encore bien vivante.

De là on accède à Bagdad par une autoroute rapide, large de 3 voies, digne des grandes métropoles nord-américaines. Aucune limite de vitesse, tout le réseau routier a été récemment construit et n'est jamais embouteillé. La seule ombre au tableau semble être la manière de conduire des Irakiens : ils conduisent comme s'il n'y avait pas de signalisation routière.

En roulant vers la capitale, on s'a-

perçoit du miracle économique que le régime Hussein a réalisé. On a construit des complexes d'habitation, d'administration publique ou encore des monuments aussi gigantesques que le Stade Olympique de Montréal. La physionomie de la ville est celle d'une grande métropole moderne. Du moins dans la partie ouest de la ville. La vieille cité quant à elle, est plus ou moins restaurée et les chantiers de construction sont arrêtés ou du moins tournent au ralenti.

Dans la capitale, on se promène en toute quiétude sans ressentir l'impression d'être dans une ville en état de siège. Il n'y a pas de couvre-feu, ni de « BLACK OUT ». Partout des gens, 24 heures sur 24, d'une gentillesse incroyable. Surprenante, aussi, cette sensation de sécurité que l'on éprouve en déambulant dans toutes les parties de la ville sans aucune contrainte.

Chose frappante, les rues sont envahies d'étrangers. Non pas des Occidentaux mais des gens provenant de tous les autres pays musulmans : Pakistanaï, Égyptiens, Marocains, Thaïlandais, Philippins, ou Bengalis. Ils remplacent le million d'hommes engagés dans les forces militaires pour défendre en ce moment les frontières irakiennes. Toute cette population étrangère travaille à contrat. La main-d'œuvre féminine irakienne, contribue aussi à combler ce vide.

La main d'œuvre étrangère est payée en monnaie locale sur-évaluée. (1 dinar = \$ 0.75 US en Suisse et \$ 3.50 US à Bagdad). Lors d'une interview, un Bengalis, travaillant à l'entretien de l'aéroport, m'a déclaré gagner \$ 150.00 US par mois pour 50 heures de travail par semaine. Personne n'a le droit d'envoyer plus de 60 % de son salaire à l'extérieur du

pays. Ce contrôle monétaire favorise un trafic des devises très florissant. Ainsi les travailleurs payés en dinar essaient de changer, quand ils le peuvent, leurs salaires sur le marché noir.

Lorsque l'on pénètre plus profondément la société irakienne, on commence à douter du confort apparent de la population. En dépit d'un semblant de paix dans la capitale, on s'aperçoit vite que la population est stressée non pas par la menace des missiles qui peuvent tomber sur la ville, mais plutôt par le rationnement des denrées de première nécessité, par un futur incertain et par la lassitude qu'engendre cette huitième année de guerre. Le régime Hussein a entrepris d'éloigner dans la mesure du possible, la guerre de la vie quotidienne. On peut constater par des détails anodins de cette vie, la volonté de minimiser l'impact de la guerre : pas de slogan à la victoire, pas de matériel militaire dans les rues, aucun chasseur ou bombardier survolant le ciel de la capitale. À la télévision, aucune scène de guerre n'est diffusée. On essaie donc d'évacuer le sentiment de siège qu'éprouvent les Irakiens.

Il faut cependant comprendre que la population n'est pas dupe. Pas une famille irakienne n'a échappé au deuil d'un être cher. La population sait qu'est à l'origine de ce conflit (en dépit des provocations iraniennes aux frontières en 1979) et ne semble pas appuyer avec ferveur le régime Hussein. Pour raviver le sentiment d'approbation envers le régime, on retrouve partout le portrait du Président Hussein.

De plus, le régime essaie de con-

server ses liens avec l'extérieur, révélant au reste du monde l'image d'une nation développée en proie aux attaques d'une puissance « rétrograde ».

Après quelques jours dans la capitale irakienne, on réalise que le régime Hussein réussit à donner une image de prospérité et de paix. La « Guerre des villes » et les attaques au front, la population n'en parle jamais. Ce sont des détails très secondaires dans sa vie. La baisse du niveau de vie la préoccupe bien plus. Le matin de mon arrivée, un missile explosait faisant plus de 30 morts parmi les enfants d'une école. La population ne sembla pas s'en émouvoir outre mesure.

Là encore, la population sait très bien que ce sont les dirigeants irakiens qui ont commencé cette guerre des villes en mars 1985. Le peuple irakien recueille encore une fois les fruits que ses dirigeants ont semés dans l'espoir de débloquer le conflit. Il ne faudrait pas croire que cette guerre des villes a une quelconque influence stratégique. Les deux peuples (Irakien-Iranien) s'adaptent à cette nouvelle situation. La vie continue. Le dernier missile tombé sur l'école à Bagdad a entraîné un tollé de protestation dans les capitales étrangères et les tirs iraniens ont cessé durant deux semaines. L'appareil de propagande du régime Hussein a bien interprété ce geste. Mais les Iraniens devront adopter une autre stratégie : les armes ne peuvent résoudre seules, ce conflit. La propagande et la guerre psychologique sont des éléments importants. Les Iraniens en attaquant des villes ne peuvent donner qu'une image de « barbarie ».

L'Albanie rejette les réformes à la Gorbatchev

VIENNE (AFP) — Le chef du parti et de l'État albanais, M. Ramiz Alia, a exclu dans un discours prononcé samedi soir à Vlore à l'occasion du 75e anniversaire de la proclamation de l'indépendance albanaise dans cette ville, que « des réformes à la Gorbatchev soient appliquées dans notre pays ».

Dans ce discours, dont le texte a été diffusé hier par l'agence albanaise ATA reçue à Vienne, M. Alia a estimé que « des ennemis impérialistes, révisionnistes et différents réactionnaires attaquent l'Albanie » et voudraient voir appliquées de telles réformes en Albanie. « Mais cela ne se fera jamais », a-t-il déclaré.

« Nous n'avons pas l'intention de rester à part et de vivre dans l'isolement par rapport au reste du monde, nous n'hésitons pas à coopérer avec d'autres pays », a

ajouté M. Alia.

Depuis l'arrivée au pouvoir de M. Alia, après la mort d'Enver Hodja en 1985, l'Albanie a commencé à élargir le nombre des pays avec lesquels elle entretient des relations diplomatiques. Ainsi elle a récemment établi ces relations diplomatiques avec le Canada, la RFA, la Jordanie, les Philippines, la Bolivie et l'Uruguay.

Le premier ministre albanais, M. Adil Carcani, a pour sa part souligné à l'occasion de l'anniversaire célébré samedi que l'Albanie « fera des efforts pour développer et intensifier les relations avec les pays voisins ».

L'Albanie avait été le dernier des pays concernés à décider en octobre dernier de participer à une conférence des chefs de la diplomatie des pays balkaniques.

**En louant à long terme
une voiture de location Tilden,
vous économiserez jusqu'à 3450\$*
pour un terme de 36 mois.**

*Valeur de l'auto: 15 000\$



**« ROULEZ GAGNANT,
LOUEZ LONGTEMPS! »**

- Faites l'essai week-end: c'est à nos frais (sauf l'essence) si vous louez à long terme!
- Louez à long terme une voiture de location Tilden comme neuve choisie dans notre vaste parc de location—et économisez!
- Plus notre voiture de location aura de mois «d'expérience», plus vous économiserez!
- La gamme des véhicules Tilden comprend la plupart des modèles compacts domestiques et importés, des voitures intermédiaires et de luxe, des familiales, des voitures sport et des décapotables.

Chez Tilden, «Roulez gagnant, louez longtemps!»
Profitez d'une auto comme neuve: payez moins cher!



LE DEVOIR

RENSEIGNEMENTS		(514) 844-3361
Administration		(514) 844-3361
Rédaction		(514) 842-9628
Publicité		
Générale		(514) 842-9645
Annonces classées		(514) 286-1200
Abonnements		
Montréal		(514) 332-3891 ou (514) 844-3361
Québec		(418) 687-2021
Extérieur — Indicatif 514		1-800-361-6059
Indicatif 418		1-800-463-4747
Indicatif 819		1-800-361-5699
Indicatif 613		1-800-361-5699

LES BUREAUX DU DEVOIR SONT OUVERTS
DU LUNDI AU VENDREDI DE 9H00 A 16H30

Faut **LE DEVOIR** pour le croire!

Nouvelle manifestation au Tibet

PEKIN (AFP) — Quatre-vingt moines tibétains ont été arrêtés la semaine dernière après avoir organisé une manifestation dans un des grands monastères de Lhassa, capitale du Tibet, a affirmé hier une source tibétaine bien placée à un correspondant occidental à Pékin.

Les moines du Ganden protestaient contre la présence des forces de l'ordre dans ce monastère lorsque s'est produite une échauffourée qui a conduit à l'arrestation de 80 d'entre eux, a précisé cette source au correspondant de la BBC à Pékin. La plupart des moines ont depuis été relâchés.

ROBIC, ROBIC & ASSOCIÉS

Fondée en 1892
Agents de brevets d'invention
et de marques de commerce

1514, Docteur Penfield,
Montréal, Canada, H3G 1X5

Tél.: (514) 934-0272
Télex: 05-268656
Cable: MARION
Télécopieur

SWABEY, MITCHELL, HOULE,
MARCOUX & SHER

Brevets
Marques de commerce

1001, Boul. de Maisonneuve ouest
Montréal, Québec H3A 3C8
Tél.: (514) 845-7126, Télex 05-24355
Facsimile (514) 288-8389

L'ACTUALITE INTERNATIONALE



Spontanément, les Haïtiens de Montréal sont descendus dans les rues, hier, pour manifester leur déception après l'annonce de l'annulation des élections en Haïti.

Les Haïtiens de Montréal expriment leur déception

CLÉMENT TRUDEL

Malgré la pluie glaciale qui tombait hier sur Montréal, une foule évaluée à près de 3.000 Haïtiens ont tenu à manifester et à clamer bien haut : « Le peuple haïtien vaincra ».

Au départ, hier après-midi, sur le boulevard Dorchester, ils étaient bien 2.000, invités en toute hâte à descendre dans la rue. Plus tôt, les dirigeants du Comité de coordination de la solidarité Canada-Haïti avaient siégé en séance d'évaluation, et conclu qu'un « coup d'État non encore complété » se déroulait en Haïti, qu'il fallait réaffirmer l'appui aux courants démocratiques et demander à Ottawa de « continuer à se commettre en faveur du rétablissement de la démocratie » en Haïti, comme l'expliquait Ernst Gressau, de la Maison d'Haïti.

On a noté hier que bien des Haïtiens de Port-au-Prince téléphonaient à des parents ou des amis de Montréal pour s'informer sur ce qui se passait chez eux ! Le sociologue Jean-Claude Icart rappelait par exemple que les principales radios haïtiennes avaient été mises hors circuit par les attaques des « hommes en vert » (ex-macoutes ou forces

spéciales qui sèment la terreur dans la capitale et dans les départements haïtiens).

Les Haïtiens de Montréal ont répondu à l'invitation spéciale de l'un des plus influents animateurs radio-phoniques, Jean Dominique (Radio-Haïti Internationale), qui avait exprimé hier matin le souhait que, partout où la diaspora prend racine, se tiennent des manifestations. L'objectif est d'inciter les pays qui s'intéressent au sort de la démocratie à ne pas laisser se dégrader sans retour la situation en Haïti. Selon M. Gressau « il semble bien se confirmer que l'armée et les macoutes ont été complètes » dans les faits qui ont mené à l'annulation des élections d'hier et la manifestation devrait susciter ici l'appui de la population.

Beaucoup des manifestants qui venaient grossir les rangs à chaque coin de rue — l'un d'entre eux se déplaçait péniblement sur des béquilles — arboraient le drapeau bleu et noir frappé du mot « solidarité ». La déception qui a fait suite à la terreur déchaînée et aux attaques multipliées contre les Haïtiens anti-macoutes n'ont nullement rendu ces Haïtiens moroses. C'est en chantant des slogans, en hululant et en esquissant une danse sur le thème « Nous avons pris un coup qui nous a fait bien mal » qu'ils ont débouché vers 17h40 dans l'étroite rue qui sépare la Gare centrale de la Place Bonaventure, siège du consulat d'Haïti.

Tout le long du parcours de moins de 2km, des voitures-patrouille ont facilité cette marche à laquelle se mêlaient quelques sympathisants, dont le président de la CSN, Gérard Larose. Ce dernier est d'avis que les événements devraient mener le gouvernement canadien à « changer de cap », à ne plus cultiver sa demi-alliance avec le Conseil national de gouvernement.

Serge Jovin, l'un des principaux organisateurs de la marche sur le consulat, exprimait son impatience de voir les « assassins » expulsés de la scène haïtienne, pour que le peuple « qui a fait montre de maturité » tout au long de la crise puisse enfin s'épanouir. Pour Jean-Claude Icart, les élections, c'était à coup sûr la « façon la plus économique de se défaire du CNG » tout en respectant la lettre de la Constitution mais il semble bien qu'un noyau dur duvalériste dans l'armée ait fait pencher la balance pour bloquer des élections libres.

Une équipe de l'ONF est rapatriée d'urgence d'Haïti

CLÉMENT TRUDEL

La cinéaste Tahani Rached, qui se trouvait en Haïti avec une équipe de l'Office National du Film (ONF) avant d'être rapatriée d'urgence samedi, était arrivée dans ce pays le 31 octobre. Le tournage d'un film devait être complété par quelques profils pour l'émission « Le Point » de Radio-Canada. Cinq autres membres de l'équipe, dont le preneur de son Claude Chevalier (blessé légèrement par balle), ont rejoint Mme Rached le 21 novembre. Dans la nuit du 26 au 27 toutefois, l'équipe, hébergée dans un presbytère de l'Artibonite, essuya le feu d'éléments macoutes, ce qui a précipité leur rentrée au Canada. L'ambassadeur canadien à Port-au-Prince, M. Laverdure, a fortement protesté auprès du gouvernement après cet incident.

Tahani Rached rappelait hier, au téléphone, depuis son domicile où elle tentait de ne rien rater des derniers développements en Haïti, que le presbytère de Marchand-Dessalines où elle accueillait le Père Émile Beldor a été attaqué vers 1h30, dans la nuit du 26 au 27, malgré l'assurance donnée la veille par un responsable de la caserne locale auprès duquel s'était rendue Tahani Rached pour parlementer. C'est la troisième fois en un mois qu'on attaquait ainsi ce presbytère, souligne-t-elle; il y

avait eu notamment une tentative d'incendie. Le père Émile, qui est très actif auprès de la paysannerie, avait accepté de servir de guide à l'équipe de l'ONF dans les mornes où on ne peut parvenir qu'à pied.

Ce sont des tirs plus lourds que des mitraillettes qu'a essuyé le presbytère durant près d'une heure, déclare Mme Rached qui ne connaît pas en détail les armements mais qui peut comparer avec « les fusillades à Beyrouth ». Réveillés en sursaut, les occupants du presbytère ont voulu alerter la population — quatre fois, le père Émile a fait sonner les cloches. Près d'une heure s'est écoulée avant

que, dans l'obscurité, près de 300 personnes viennent finalement occuper la cour du presbytère, jusqu'à l'aube, frustrant ainsi les attaquants macoutes d'une victoire par la terreur. Dans le groupe venu protéger les occupants du presbytère se retrouvaient trois sœurs de la Charité d'Ottawa, alertées elles aussi par le tocsin, la fusillade et les cris.

Le projet de film de l'ONF est-il compromis? La cinéaste déplore n'avoir pu mener à terme les entretiens avec des paysans mais elle a suffisamment de matériel pour que le montage donne une idée précise du contexte de la vie en Haïti.

Roquettes sur Kaboul

KABOUL (AFP) — Des roquettes ont été tirées hier sur Kaboul où le numéro un afghan, M. Najibullah, était en train de présenter le projet d'une nouvelle constitution devant quelque 1.500 délégués réunis en Loya Jirga (grande assemblée) dans la capitale afghane.

Dix minutes après le début du discours de M. Najibullah, peu avant 10h00 locales, quatre fortes explosions ont secoué le bâtiment de l'école polytechnique dans lequel se tenait

l'assemblée. Le leader afghan a poursuivi calmement son allocution.

Des diplomates sur place ont estimé que les déflagrations étaient dues à des roquettes d'une portée d'environ 10 kilomètres, tirées de l'ouest de Kaboul par la guérilla soutenue par les États-Unis. Selon les mêmes sources, toutes les roquettes sont tombées à l'intérieur de la ville qui compte quelque deux millions d'habitants, l'une d'elles ayant explosé près du lieu de réunion de l'assemblée.

Gordji, qui était retransmis à l'ambassade d'Iran depuis juin, a quitté la France à bord d'un Mystère Falcon qui a décollé du Bourget. Il devait se rendre à Larnaca (Chypre) avant de regagner Téhéran. Paris a toujours affirmé, depuis le début de la crise, qu'il n'était pas question pour la justice française de renoncer à entendre Gordji.

Dans un article publié en septembre par l'hebdomadaire *Jeune Afrique*, le président du parlement iranien, Ali Hachemi Rafsandjani, laissait entendre que Paris cherchait à

Déblocage dans la guerre des ambassades entre l'Iran et la France

PARIS (Reuter) — Au lendemain du retour à Paris des otages Roger Auque et Jean-Louis Normandin, la France et l'Iran sont sortis de l'impasse de la « guerre des ambassades » qui les opposait depuis le mois de juillet.

Vahid Gordji, numéro deux officiel de l'ambassade d'Iran, à l'origine du bras-de-fer entre les deux capitales, a quitté dans la soirée la France, après avoir été entendu pendant deux heures et quart par le juge d'instruction Gilles Boulouque, chargé du dossier des attentats de 1986 à Paris qui avaient fait 13 morts et plus de 200 blessés.

Parallèlement à l'audition de Gordji au palais de justice de Paris,

le consul de France à Téhéran Paul Torri, accusé d'espionnage et de divers trafics par la justice iranienne, a été entendu par un tribunal islamique à Téhéran.

Dans un communiqué publié peu après le départ de Gordji, l'Hotel Matignon a estimé que le déblocage de la situation « va notamment permettre le retour en France des neuf agents » de l'ambassade de France à Téhéran, bloqués dans leurs locaux depuis la rupture des relations le 17 juillet dernier.

Boulouque, qui souhaitait l'audition de Gordji comme témoin, n'a retenu contre lui aucune charge. L'enquête sur des militants intégristes inculpés en France par le juge Boulou-

que aurait, selon certaines sources, montré qu'ils étaient en contact avec Gordji, officiellement interprète de l'ambassade.

Gordji, qui était retransmis à l'ambassade d'Iran depuis juin, a quitté la France à bord d'un Mystère Falcon qui a décollé du Bourget. Il devait se rendre à Larnaca (Chypre) avant de regagner Téhéran.

Paris a toujours affirmé, depuis le début de la crise, qu'il n'était pas question pour la justice française de renoncer à entendre Gordji.

Dans un article publié en septembre par l'hebdomadaire *Jeune Afrique*, le président du parlement iranien, Ali Hachemi Rafsandjani, laissait entendre que Paris cherchait à

Premières élections depuis 1980

Ozal triomphe en Turquie

ANKARA (AFP) — Le Parti de la mère patrie (PMP, droite) du premier ministre Turgut Ozal a remporté les élections générales hier en Turquie, selon les résultats officiels partiels portant sur près de 50 % des voix.

Selon les résultats communiqués par la télévision nationale, qui portent sur 47,22 % des voix, le parti de M. Ozal obtient 36,17 % des suffrages, ce qui lui assure une majorité absolue au Parlement suivant le système électoral qui favorise le parti en tête.

L'agence de presse Anatolie a confirmé, quant à elle, sur la base de 30 % des voix, que le PMP obtiendrait la majorité absolue au Parlement, avec 269 des 450 sièges.

Commentant ces résultats partiels, M. Ozal a déclaré à la télévision : « Nous serons seuls au pouvoir avec une majorité confortable ».

Selon la télévision nationale, le principal adversaire du PMP, le Parti populiste social-démocrate (PPSD, gauche) obtiendrait 23,98 % des voix, restant ainsi le premier parti de l'opposition.

Le parti de droite de l'ancien premier ministre Süleyman Demirel (Parti de la juste voie, PJV) reste en troisième position avec 20,26 % selon ces résultats partiels.

Les quatre autres partis en lice ne réussissent pas à passer la barre des 10 %, condition impérative pour être représentés à l'Assemblée nationale.

C'est le cas en particulier du parti de l'ancien premier ministre Bülent Ecevit (Parti de la gauche démocratique) qui obtient 8,5 %, des intégristes (Parti de la prospérité) avec 6,9 %, et du parti néo-nazi de l'ancien



M. Turgut Ozal, en compagnie de sa femme Semra, a voté hier à Istanbul.

colonel Turkes (Parti nationaliste du travail) qui recueille 3 % des voix.

Ces élections sont les premières organisées depuis le coup d'État militaire de 1980. Seul le Parti communiste n'a pas été autorisé à participer au scrutin.

Cette consultation constituait un test politique pour M. Ozal vis-à-vis de l'opinion internationale, le gouvernement turc ayant demandé cette année à la Communauté économique européenne (CEE) d'accepter l'adhésion de la Turquie.

Référendum en Pologne

La participation est moindre que prévu

VARSOVIE (Reuter) — Deux heures avant la fermeture des bureaux de vote en Pologne, des chiffres provisoires indiquaient que le taux de participation au référendum d'hier avait été de 63,8 %, moins que les autorités n'avaient espéré.

« Nous ne sommes pas surpris. Le référendum est quelque chose de nouveau », a déclaré le porte-parole du gouvernement, Jerzy Urban, tout en reconnaissant que le nombre d'électeurs qui se sont déplacés pour voter était bien moindre que lors du dernier scrutin national, les élections législatives de 1985.

Sur les 26 millions d'inscrits en

Pologne, environ huit millions n'ont pas voté. Les observateurs se penchent sur le taux d'abstention en raison du boycottage auquel a appelé l'opposition, et notamment le syndicat interdit Solidarité, qui a qualifié ce référendum d'exercice de propagande sans objet.

« La victoire du oui aux réformes en question dans ce référendum ne signifie pas automatiquement que ces réformes réussiront dans les faits, mais au moins il y aura une volonté de réformes, ce qui en représente déjà un fondement », a dit Urban. Les résultats sont attendus aujourd'hui.

Amérique latine

Huit pays sur la voie de l'unité économique

ACAPULCO (Reuter) — Les huit présidents latino-américains réunis depuis vendredi à Acapulco se sont engagés hier à travailler sur un projet de marché commun, et sur une réduction du fardeau de la dette extérieure.

Dans un document de 28 pages intitulé engagement d'Acapulco pour la paix, le développement et la démocratie, les chefs d'État argentin, brésilien, colombien, mexicain, panaméen, péruvien, uruguayen et vénézuélien promettent de se soutenir les uns les autres au cas où l'un d'eux déciderait de limiter le service de sa dette à sa capacité de payer.

« Il est impératif d'approfondir l'accord politique entre nos gouvernements », lit-on dans le document, qui ne précise pas quels types d'actions doivent être pris lorsqu'il pour- suit : « il est nécessaire que la force de notre solidarité se traduise par des faits ».

Pour plusieurs diplomates, le principal succès de cette rencontre de trois jours est qu'elle ait pu avoir lieu

sans les États-Unis, et que les participants aient affirmé leur unité et leur indépendance.

Le document ne fait aucune allusion à la proposition du Brésil, approuvée semble-t-il par les sept autres pays, de rouvrir la porte à Cuba après 25 ans d'exclusion de la communauté américaine.

Les participants n'ont pas suivi le Panama dans sa volonté de condamner, dans le document, les États-Unis pour « ingérences dans ses affaires intérieures ». Les signataires du document demandent en revanche que soit respecté le traité américano-panaméen de 1977, qui prévoit la prise de contrôle du canal de Panama en l'an 2000 par le gouvernement de ce petit État d'Amérique centrale.

À propos de la dette extérieure du sous-continent américain, qui a atteint cette année la somme de \$380 milliards, le document veut refléter la détermination polie des signataires, qui y affirment que les mesures prises jusqu'ici sont insuffisantes et réclament une solution permanente.

Les conférences Hydro-Québec

LA VILLE ET L'EAU

A Montréal
le mardi à 18h
du 29 septembre au
1^{er} décembre 1987
Bibliothèque nationale
1700, rue Saint-Denis
Métro Berri-de-Montigny

A Québec
le mercredi à 17h30
du 30 septembre au
2 décembre 1987
Implantation
2, rue Crémazie
Sous l'égide de
l'université Laval

Pour obtenir de plus
amples renseignements:
(514) 289-2214
(514) 343-6835
(418) 845-7386

Les conférences Hydro-Québec présentent

À Montréal A Québec

1^{er} décembre
Panel
L'aménagement du
Vieux-Port : problèmes et
défis

2 décembre
Panel
Québec, Montréal,
Toronto : trois options
portuaires

Hydro-Québec
Direction Environnement

Université de Montréal
Faculté de l'aménagement

AIR FRANCE

LE DEVOIR

HYPER L'ART MONTRÉAL

entrée libre

LE COUP D'ÉTAT

HAÏTI a donc raté son rendez-vous historique avec la démocratie. L'événement était prévisible. Au cours des dernières semaines, les tontons-macoutes n'ont cessé de répandre la violence et le sang sous l'oeil complaisant de l'armée et du Conseil national de gouvernement (CNG). Le petit pays des Antilles est à nouveau plongé dans le chaos. En annulant les élections, les dirigeants ont perpétré un coup d'État qui porte tous les germes d'une guerre civile.

Les forces démocratiques, dépourvues de moyens de combat, sont-elles en mesure de rassembler le peuple et de vaincre une armée toujours inféodée aux successeurs de Duvalier ? Ou l'anarchie qui règne incitera-t-elle les États-Unis à intervenir militairement, seuls ou avec d'autres pays du continent ?

Les Haïtiens doivent maintenant se rendre à l'évidence : l'ancien régime qui les a maintenus dans l'indigence durant tant d'années a survécu au départ, en février 1986, du dictateur Duvalier. Et ils ne pourront s'engager avec succès et de manière définitive dans la voie démocratique tant qu'ils n'auront pas brisé les chaînes qui les emprisonnent toujours au passé.

Dès la création du CNG, qui devait assurer la transition jusqu'à la transmission des pouvoirs prévue en février 1988, les forces d'opposition au régime dictatorial ont émis des doutes sérieux sur la sincérité des nouveaux dirigeants de respecter leur engagement d'établir des institutions démocratiques. La présence d'anciens collaborateurs de Duvalier à l'intérieur du CNG et l'absence de contrôle politique sur l'armée et les tontons-macoutes rendaient difficile, voire impossible, cette marche vers la démocratie.

Les élections du 29 novembre représentaient en quelque sorte le point culminant du processus de démocratisation amorcé péniblement au lendemain du renversement du dictateur. Elles devaient conduire, quelques mois plus tard, à l'exercice effectif du pouvoir par le nouveau président, les 77 députés du Parlement et les 23 membres du Sénat. Une perspective qui ne plaisait guère aux partisans de l'ancienne dictature.

D'où cette violence meurtrière qui survenait à chacune des étapes décisives. Restée fidèle à l'oligarchie régnante, l'armée s'est gardée d'inter-

venir pour rétablir l'ordre. Les velléités du général Régala, le numéro deux des forces armées, de décréter l'état d'urgence et d'annuler les élections dès mercredi, en disent long sur le parti pris des militaires et leurs convictions démocratiques.

Certes les forces politiques qui se sont manifestées depuis deux ans étaient encore trop faibles et mal préparées à s'engager dans la construction de la démocratie. L'absence d'un chef populaire suffisamment reconnu pour rallier et le peuple et les partis n'a pas aidé l'opposition. Mais il faut se rappeler que le mouvement qui secoue Haïti depuis quelques années est animé par le peuple lui-même, avec des guides multiples et diffus. La révolte qui a conduit au départ du dictateur ne fut-elle pas d'abord celle du peuple ?

En abrogeant les élections, le CNG réaffirme l'autorité des militaires sur le pays. Mais, du même coup, ne pose-t-il pas la question de la légitimité ? Devant l'impuissance du CNG de faire régner l'ordre et d'assurer la tenue du scrutin, le Conseil électoral provisoire (CEP) pouvait se considérer comme le seul représentant légitime du peuple haïtien. De là les accusations portées contre lui par le chef des forces armées, le général Henri Nemphy, et ses acolytes, d'avoir voulu s'ériger en pouvoir suprême et favoriser une ingérence étrangère. Pour éviter toute ambiguïté sur ses intentions, le CNG a démantelé le CEP.

Mais devant les menaces de guerre civile, une intervention extérieure ne peut être exclue. Peut-on considérer une brigade spéciale de l'ONU comme celles envoyées à Chypre et au Moyen-Orient ? Haïti étant située dans la zone d'influence immédiate des États-Unis, il paraît impossible d'envisager une force internationale de paix sous l'égide des Nations unies. S'il n'y a d'autres solutions, il faut plutôt examiner la formation d'une armée régionale, composée de militaires de pays du continent américain.

Que fera Washington ? On a reproché aux Américains, avec raison, leur timidité à l'égard du CNG. Si Washington croit réellement à la démocratie démocratique entamée par les Haïtiens, ils exerceront une pression beaucoup plus forte sur les dirigeants en place. Le choix est simple : la liberté politique ou la guerre civile.

— ALBERT JUNEAU

Un « coup dur » pour Israël

L'ASÉCURITÉ d'Israël, en guerre depuis quarante ans, reste par définition relative, et sa tranquillité éphémère. La spectaculaire attaque suicide lancée, mercredi soir 25 novembre, par un ULM palestinien contre une base militaire de Galilée, qui a fait six morts et neuf blessés dans les rangs de Tsahal, vient rappeler aux dirigeants de l'État juif que leurs ennemis ne manquent ni d'audace ni d'imagination.

L'opération de Kiriat-Shmon est en effet la plus meurtrière jamais lancée en neuf ans sur le sol même d'Israël. À la différence des précédents raids palestiniens qui, en prenant pour cibles des civils, relevaient largement du terrorisme, l'attaque de mercredi s'apparente par son objectif, sinon par ses méthodes, à un acte de guerre classique. Elle a sans conteste pris en défaut la vigilance pourtant bien affûtée de la toute-puissante armée juive. En témoigne l'apparent désarroi de son chef d'état-major, le général Dan Shomron, réduit, jeudi, à constater : « C'est un coup très dur. Nous aurons

du mal à l'encaisser. »

Cet indéniable revers est pourtant trop ponctuel pour remettre en cause une politique de défense qui a fait ses preuves. Car, paradoxalement, la hardiesse de ce raid palestinien venu du ciel est largement un sous-produit de la réussite israélienne. Depuis le retrait de son armée du pays du Cèdre, il y a deux ans et demi, l'État juif a mis en place une stratégie libanaise fondée sur le maintien d'une « zone-tampon » servant de glacis aux villages de Galilée. Des patrouilles permanentes — terrestres et maritimes — et un système de surveillance perfectionné ont permis à l'État hébreu de « cadencer » sa frontière. En cas d'alerte, quelques centaines de soldats retournent au Liban pour y épauler la petite milice du général Lahad, qu'Israël équipe et finance.

La radicalisation des chiites du Liban du sud, galvanisés et payés par le régime khomeiniste — et pour qui la « libération de Jérusalem » importe plus que l'avènement d'un État palestinien — avait un temps hypo-

théqué la stratégie d'Israël. Mais, en fin de compte, les troupes du général Lahad ont tenu bon, repoussant les assauts chiites et neutralisant les commandos palestiniens avant qu'ils ne puissent atteindre la frontière.

L'efficacité même de cette stratégie préventive a obligé les ennemis d'Israël, après de nombreux échecs, à trouver une faille dans son système de protection.

Ce n'est sans doute pas un hasard si les organisations palestiniennes favorables à la poursuite de la lutte armée ont choisi ce moment pour se rappeler au souvenir d'Israël. En passant presque sous silence le conflit israélo-arabe et en accueillant de nouveau dans son giron l'Égypte, le monde arabe, lors du récent sommet d'Amman, avait infligé un grave camouflet aux extrémistes palestiniens partisans de la guerre à outrance. Mais le coup d'éclat des fedayins — une fois de plus, en Israël de servir surtout la cause des partisans de la manière forte.

— LE MONDE

Le vocabulaire du libre-échange

AU DÉBUT de 1985, les conseillers de Brian Mulroney ont tout fait pour éliminer du vocabulaire courant des canadiens l'expression « libre-échange ». Ils parlaient plutôt d'« accès garanti » au marché américain.

Le premier ministre de l'Ontario ne s'y est pas trompé qui, le 5 octobre dernier, après une réunion des premiers ministres sur le projet de Traité avec les États-Unis, laissait tomber : « avec ce qui reste dans ce projet, il serait inconvenant de parler encore de libre-échange ».

De fait, il faut s'attendre dans les prochains jours, alors que le texte final de l'entente commerciale avec les États-Unis sera enfin connu, à ce qu'on parle davantage de sémantique que d'économie :

— Brian Mulroney va continuer à parler, à tort, de libre-échange alors que ses adversaires souligneront que ce que recherchent les États-Unis, c'est une véritable « union douanière » ;

— partisans et adversaires du traité vont longuement discuter de « règle d'origine » ou de « règle de pourcentage » ;

— on va tenter d'opposer les grandes centrales syndicales aux associations de consommateurs à propos du concept de la « répartition des productions », tandis que les gouvernements vont jouer les contribuables contre les consommateurs, afin de justifier le financement des coûts implicites à « l'ajustement » ;

— enfin, le mot « innovation » va devenir une sorte de mot de passe pour ceux qui, comme David Peterson, Frank McKenna, ou John Turner, sont avant tout des « libre échangistes » mais qui croient que le premier ministre a mal négocié avec les Américains.

« Libre-échange » : l'accord canado-américain tombe loin de sa cible puisqu'il prévoit une période de dix ans pour abaisser les barrières douanières les plus élevées, et qu'il maintient surtout un certain nombre de droits acquis dans les deux pays,

grâce à la fameuse clause « grand-père », qui revient à exclure de l'accord tous les défauts du système comme les subventions, le contingentement de la production des produits agricoles, les limites à l'investissement dans certains secteurs économiques...

« Union douanière » : en voulant négocier, entre le 1er janvier 1989 et



Michel
VASTEL

▲ Lettre
d'Ottawa

le 1er janvier 1996, les contingentes et les discriminations administratives, les États-Unis prouvent qu'ils sont intéressés à créer avec le Canada une véritable union douanière : ce ne sont pas les \$ 700 millions de marchés publics fédéraux ouverts par le présent Traité qui intéressent les Américains mais les \$ 73 milliards que représentent les achats d'Ottawa, des provinces, des municipalités, et de tous les réseaux publics d'éducation et de santé.

« Règle d'origine » : les négociations canado-américaines accroissent depuis quelques jours sur la notion de « règle d'origine », ce que d'autres appellent aussi la « règle de pourcentage ». Supposons par exemple qu'un fabricant de chemises importe son coton de l'extérieur de l'Amérique du Nord et que le Canada applique des droits de douane de 10 % sur la fibre de coton, et les États-Unis des droits de 5 %. Tous les fabricants de chemises vont avoir tendance à s'installer aux États-Unis pour bénéficier d'un droit inférieur sur leur « intrant », pour ensuite réexporter, vers le Canada et en franchise, les chemises de coton.

Pour éviter ces « détournements » de la production, il faut définir des règles d'origine ou un pourcentage de contenu canadien ou américain pour les produits qui circuleront librement entre les deux pays. Sinon le Canada, en raison de ses tarifs généralement plus élevés que ceux pratiqués aux États-Unis, serait vite transformé en « entrepôt de distribution » pour des produits fabriqués au sud de la frontière.

« Production de masse » : lorsque les tarifs douaniers des deux pays auront été uniformisés, surgira le problème posé par toutes les zones de libre-échange : la production a tendance à se localiser là où elle coûte le moins cher et, étant donné la taille du marché américain, cette production aura souvent avantage à se concentrer aux États-Unis, près de son plus gros marché. Mais la production à plus grande échelle qui résultera de l'association des deux pays devrait, théoriquement, conduire à une baisse des prix, ce que ne manqueraient pas de souligner les partisans du libre-échange pour conquérir l'appui des consommateurs. Dans certains domaines, il sera quand même plus avantageux de produire au Canada, ce qui conduira inévitablement à la spécialisation des deux économies.

« Innovation » : le libre-échange stimule enfin la concurrence et favorise au bout du compte les entreprises les plus efficaces ou les plus innovatrices. Les entreprises canadiennes, largement dépendantes des compagnies-mères américaines ou britanniques pour le lancement de nouveaux produits, ne sont pas réputées pour leur sens de l'innovation. L'économie ontarienne, très dominée par les États-Unis, est particulièrement menacée. Par contre l'entreprise québécoise, plus petite et plus dynamique en raison de son isolement socio-culturel dans le grand appareil de la production nord-américaine, a des chances de mieux tirer son épingle du jeu.

La passion du passé

À L'ANNULAIRE gauche, la romancière Arlette Cousture porte l'alliance de sa grand-mère, Emilie Bordeleau, dont elle raconte, intriguante, l'histoire dans *Les filles de Caleb*. 200,000 exemplaires de ce roman en deux tomes ont été jusqu'à ce jour vendus. Et ce n'est pas fini.

Devant le Cercle des femmes journalistes, Arlette Cousture parle avec émotion de ses personnages qui l'habitent encore et dont elle entend dorénavant prendre ses distances pour écrire autre chose. « Il faut que le placenta passe », dit-elle en utilisant le vocabulaire de l'enfantement « autrement, ça te tue ».

Quand on lui demande à quoi elle attribue cet immense succès de librairie, elle hausse les épaules comme la petite fille qui a oublié sa leçon : « Je ne sais pas. Je suis complexée, me semble que je n'ai pas de style » mais en même temps elle avoue sa fascination, sa passion pour le passé : « C'est le passé qui nous dit ce que l'avenir nous réserve. Je découvre que pour un peuple que l'on dit sans histoire on est plein de fun. On est des nomades, des gigueurs qui ont la bougeotte, on déménage ».

Emilie Bordeleau, institutrice dans une école de rang, maîtresse d'école, comme on disait alors, puis maîtresse de maison et maîtresse femme ressemble à nos mères et à nos grand-mères. Elle est de ces femmes fortes qui ne sont « ni soumises, ni passives, ni geignardes ». Pas résignées non plus. Emilie Bordeleau met au

monde dix enfants qui se suivent comme les *Je vous salue Marie* d'une dizaine de chapelet avec le *Gloire soit au Père* pour finir. Elle ne finit pas de lutter, d'aimer, d'entreprendre, de vivre.

Avec vivacité et naturel, dans un style sans la moindre préten-



Rolande
ALARD-
LACERTE

▲ Faire-part

tion, avec émotion et humour, Arlette Cousture raconte une page de notre histoire sans saveur folklorique ajoutée. Elle a choisi « le récit longitudinal qui s'étend sur la vie comme une nappe d'eau recouvre un champ après une inondation » (Jean Ethier-Blais).

La saga des filles de Caleb c'est notre *Dynastie* à nous, ses héroïnes sont vêtues d'étoffe du pays, elles sont authentiques, vivantes, « du bon butin » comme disaient nos ancêtres en parlant de leurs « créatures ».

Les lecteurs de tous les âges se reconnaissent (la plus jeune lectrice a 13 ans et l'aînée, 93 ans). Depuis la parution de son roman, l'auteure reçoit de nombreuses confidences qui dépassent toute fiction : « Ce que je raconte est en deçà des vraies histoires cachées des familles. »

Dans sa causerie, l'auteure rappelle « les tours de jambe de bois » que lui donnait un de ses oncles : « Petit pas, petit trot, grand galop », elle évoque l'amitié qu'entretenait son père, en Saskatchewan, avec une petite fille qui s'appelait Gabrielle Roy et parle d'ascendance privilégiée. Elle aime fouiller le passé mais sa recherche la plus importante concerne « l'âme des gens : l'amour, la haine, la joie, cela ne change jamais, quelle que soit l'époque ». Arlette Cousture empêche que ne s'effiloche dans l'oubli une partie de notre patrimoine.

Après un diagnostic de sclérose en plaques, l'auteure dit avoir surmonté le désespoir par l'écriture. « Écrire c'est une question de survie (au moins entre les deux oreilles) c'est comme si, quand on se sent déprimé, on voulait devenir immortel. »

Le manuscrit de ce succès d'édition a d'abord été refusé par un premier éditeur qui exigeait beaucoup de retouches, voire une refonte de l'ouvrage. Arlette Cousture n'était pas d'accord, elle s'insurge : « Quand un peintre propose un tableau à une galerie on ne lui dit pas : « Non, il y a trop de jaune ici, pas assez de bleu là » on n'exige pas qu'il refasse sa toile, on ne lui demande pas de gommer tel trait et d'ajouter telle couleur ici et là. On prend le tableau, on l'expose ou on le refuse. C'est tout. »

Ce qu'il doit se mordre les doigts tachés d'encre ce premier éditeur...

LETTRES AU DEVOIR

Questions à Me Magnet

L'avocat de M. Singer, imprimeur montréalais qui conteste les dispositions de la loi 101 relatives à l'affichage français, s'alarmait devant le tribunal suprême du pays : « Il y a un réel danger que la communauté anglophone disparaisse du Québec ».

Mais où serait donc le problème, Me Magnet ?

Vous vous inquiétez que l'affichage français n'empêche les anglophones de s'adapter à la société québécoise. Mais à moins de parler pour ne rien dire, s'adapter à une collectivité, ça ne veut certainement pas dire lui imposer sa langue.

N'est-ce pas faire affront à la société dans laquelle on dit vouloir s'intégrer que d'y afficher dans une langue qui non seulement n'est pas la sienne, mais qui est celle par l'envahissement de laquelle elle se sent le plus menacée ?

Dites-nous, Me Magnet, une intégration qui commence par le mépris est-elle crédible ?

— LÉVI GOSSELIN

Montréal, 20 novembre.

Le but d'abord, pas le chef

AU DÉBUT des années 70, au Québec, 7 % de la population réclamait l'indépendance. Arrive le Parti québécois, 40 % de la population pleurait le soir du référendum, et pleure encore aujourd'hui. Pourquoi ?

Après deux élections, le PQ réussit à prendre le pouvoir. Pour faire l'indépendance ? Pas du tout ! Le PQ et ses dirigeants ont promis que l'indépendance ne se ferait pas sans un référendum : le PQ n'y a pas eu la majorité. C'est tout ce qui a été retenu par ses dirigeants et les Québécois.

À tort. Le PQ venait de s'assurer que 40 % favorisaient la souveraineté-association. Le progrès par rapport au RIN et autres groupes indépendantistes était de 33 % — à peu près la moitié de la population francophone du Québec (ce qui montre à quel point le Québec français est déchiré).

Une certaine forme d'autonomie doit être possible pour ce peuple français, à l'intérieur du Canada ou à l'extérieur. Autonomie supérieure à celle dont nous jouissons aujourd'hui, pour en arriver à nous développer pleinement comme peuple.

Comment réaliser cet objectif sans brimer le groupe anglophone québécois ? Le PQ proposait une solution ; veut-il la proposer encore, l'élaborer, en convaincre une partie assez importante de la population pour que nous puissions un jour obtenir la majorité ? C'est une option.

Mais l'important c'est que ces gens, hommes politiques, sociologues, penseurs, philosophes,

économistes et tous autres spécialistes qui espèrent développer notre peuple cessent de s'entre-déchirer et s'imposent la tâche de réfléchir en commun sur les moyens à prendre et les objectifs.

L'important pour le PQ (ou tout autre parti qui voudra relancer le peuple francophone) n'est pas de trouver un chef mais de se définir des objectifs qui galvaniseront une équipe et un peuple. C'est plus et autre chose que la social-démocratie. Quels sont ceux qui veulent le faire ?

— BERNARD TROTTIER

Sherbrooke, le 16 novembre.

Démocratie à Longueuil

IL N'EST pas si facile de faire respecter sa voix dans ce pays pourtant très démocratique. Un groupe de citoyens en fait actuellement l'expérience à Longueuil.

« Qualité de vie » proclame la publicité municipale ! Quelle est-elle cette qualité de vie, quand un groupe de citoyens ne peut même faire respecter les règlements en vigueur ?

Ces citoyens se sont clairement opposés à un changement de zonage visant à l'agrandissement d'un commerce de bois au milieu d'une zone résidentielle.

Ils ont informé la municipalité à plusieurs reprises :

— du danger que représente cette entreprise en expansion (incendie) ;

— de leur perte de qualité de vie : bruit, odeur, produits chimiques ;

— du problème de circulation sur une rue interdite aux camions et envahie par eux dès 5 h 30 ;

— du danger de circulation pour les enfants et les adultes sur le trottoir devenu lieu de déchargement du commerce ;

— de la perte de 25 % de la valeur de leur maison avec cette expansion ;

— de la fuite des terrains résidentiels environnants vers le commercial au profit de ce même commerce ;

Devant la bonne volonté de ces citoyens responsables de l'environnement et de la qualité de leur quartier, on oppose une politique très primaire, on se renvoie la balle, on laisse faire. Aucune décision n'est prise. À plusieurs reprises, on a tenté de remettre en question la volonté des pétitionnaires.

Il faut palabrer, discuter. Notre élu local persuade chaque pétitionnaire : « ... que ce n'est pas si grave... »

Mais oui, c'est grave ! C'est grave, pour nous, citoyens ! C'est notre environnement, notre vie de tous les jours, ce pourquoi nous travaillons et que nous cherchons à améliorer pour le bien de tous.

Que fait-on de la volonté populaire à Longueuil ?

Dans cette municipalité, beaucoup de bénévoles oeuvrent pour le respect de l'environnement et du patrimoine. Dans l'ensemble, ils n'ont droit qu'à une écoute descendante et on minimise les faits exposés. Ils ont droit aussi de temps en temps de se faire tourner en dérision dans le journal local.

Est-ce cela la démocratie ? Le

Les « Lettres au DEVOIR » doivent être signées. L'adresse et le numéro de téléphone sont requis également, mais seulement pour fins d'identification dans nos dossiers. Prière de s'en tenir à moins de deux pages dactylographiées à double interligne, et de faire parvenir le texte à l'attention de Jean-Claude Leclerc. LE DEVOIR ne s'engage pas à publier toutes les lettres reçues et se réserve d'en réduire au besoin la longueur.

respect de l'environnement et la qualité de vie ?

Or, qu'est-ce que nous demandons à la municipalité et à nos élus ? C'est le sens des valeurs et des priorités, c'est d'avoir une vision à long terme de la ville et de ses résidents. Cela ne peut s'entendre que par le respect de l'environnement compris dans son sens le plus large.

Est-ce cela que la municipalité va favoriser ou préfère-t-elle les rapports de force ou ne s'en sortent que les plus forts ?

Nous attendons une prise de position, pour tous les cas semblables qui pourraient survenir.

— MAKOMBO BAMBOTÉ
et une vingtaine de signataires
Longueuil, le 14 novembre.

Joe Clark et les contras

L'ASSOCIATION des travailleurs immigrants et québécois (ATIQ) s'élève contre la déclaration de M. Joe Clark, secrétaire d'État, voulant que le Canada accorde aux Contras du Nicaragua le privilège du statut de réfugié.

Pour l'ATIQ, il ne s'agit pas de refuser le refuge politique à qui que ce soit.

Mais au sens de la loi, les terroristes et les criminels de guerre ne peuvent obtenir le statut de réfugiés. Or, il est clair que plusieurs Contras sont des mercenaires à la solde des Américains.

Dernièrement le gouvernement adoptait les projets de loi C-55 sur la détermination du statut de réfugié et C-84 sur la dissuasion et la détention, malgré toutes les oppositions qui réclamaient un débat public sur le sujet. Le Sénat, pour sa part, n'a pas encore entériné ces lois.

Les projets C-55 et C-84 constituent une stratégie de refoulement des vrais réfugiés, mettant en danger leur vie et leur sécurité. Il s'agit des mesures pour éliminer la présence des réfugiés politiques au Canada.

Il est donc surprenant que M. Joe Clark propose d'ouvrir larges les portes aux Contras. Ceux-ci ont tué des Canadiens coopérants qui participaient à l'aide internationale au Nicaragua, ne respectant pas les Droits de l'Homme.

Nous refusons que les Contras soient considérés comme un cas d'exception avant même que le processus législatif soit complet et exigeons du gouvernement de relancer un débat public sur l'accès au statut de réfugié avant d'appliquer les lois C-55 et C-84.

— PAUL BEAULNE

Québec, le 25 novembre.

LE DEVOIR

LE DEVOIR est publié par l'Imprimerie Populaire Limitée, société à responsabilité limitée, dont le siège social est situé au numéro 211, rue du Saint-Sacrement, Montréal, H2Y 1X1. Il est composé et imprimé par Imprimerie Dumont, Division du Groupe Quebecor Inc., dont les ateliers sont situés au 7743, rue Bourdeau, LaSalle. L'Agence Presse Canada est associée à em-

ployer et à diffuser les informations publiées dans LE DEVOIR. LE DEVOIR est distribué par Messageries Dynamiques, division du Groupe Quebecor Inc., située au 775, boul. Lebeau, St-Laurent.

LIVRAISON À DOMICILE
QUOTIDIENNEMENT PAR PORTEUR :
= \$3,25 par semaine
le samedi seulement = \$1,00

Pour information :

à Montréal: 332-3891

à Québec: (418) 687-2021

Livraison par porteur:
Édition quotidienne = 149\$ par année
81\$ 6 mois
42\$ 3 mois

Livraison par la poste:
Édition quotidienne = 155\$ par année
85\$ 6 mois
45\$ 3 mois

Pour information (514) 844-3361
Courrier de deuxième classe: enregistrement numéro 0858. Dépôt légal: Bibliothèque nationale du Québec.

Police, racisme et minorités

■ Racisme et racisme

DE TRAGIQUES événements viennent de relancer la question du racisme chez nous et en nous. On a prétendu que le Québec n'est pas raciste, mais qu'il y a des racistes au Québec. Il y a certainement du vrai là-dedans. Il y a racisme et racisme, l'individuel et l'institutionnel. Comme société et comme nation, le Québec s'est doté de législations et de réglementations carrément anti-discriminatoires. Il s'est aussi donné des organismes de protection et de défense des droits et des libertés.

Mais il existe chez nous d'autres institutions, auxquelles on ne donnerait pas aussi facilement le bon Dieu sans confession. De récentes déclarations du président du conseil de sécurité et du directeur du service de la police de la CUM exigent un examen attentif. Qu'en en juge.

M. Corbeil a d'abord tenté de banaliser la tragédie meurtrière en racontant que tout le monde est raciste : les Italiens marient des Italiennes, les Juifs des Juives... Comme si se marier et se faire sauter la cervelle, c'était la même chose; comme si l'amour préférentiel et la discrimination mortelle, c'était la même chose. Comme si tous les gestes racistes méritaient l'absolution, sous prétexte que nous sommes tous racistes et donc empêchés de jeter la première pierre. Le racisme de l'un n'excuse pas le racisme de l'autre.

M. Bourget, pour sa part, a levé un coin du voile sur l'organisme qu'il dirige. « Bien sûr qu'il y a du racisme dans la police; pourquoi n'y en aurait-il pas ? » POURQUOI N'Y EN AURAIT-IL PAS ? La question est du chef de police ! Comme si c'était tout à fait normal, c'est-à-dire selon la norme, que la police soit raciste !

M. Bourget a aussi fait des événements récents une question de perception. Dérapage policier classique. Jamais la police n'admet que quelque chose ne va pas en son sein, jamais. C'est toujours une question de perception. Conclusion pratique : il n'y a rien à changer dans l'institution, il suffit de modifier l'image projetée.

M. Bourget a de plus déclaré que la mort violente n'était pas le fait de la police, mais d'un individu, et qu'elle ne visait pas une collectivité, mais avait atteint un individu. Autre façon pour l'institution de se laver les mains sans même prendre le temps de faire l'examen de sa responsabilité propre. Qui cherche-t-on à convaincre ?

Le Québec n'est pas raciste, mais qui se risquerait à prétendre encore qu'il n'y a pas quelques institutions racistes au Québec, insti-



« Un danger pointe à l'horizon : celui d'en arriver à condamner un policier non parce qu'il a tué un individu, mais parce qu'il a tué un noir ».

tutions qui banalisent le racisme, tentent de le balayer sous le tapis ou prétendent que les victimes souffrent d'illusion d'optique ?

Et que dire de la hâte de la Couronne à placer tout ça *sub judice* ? Tous ne sont pas convaincus que l'accusation portée est la bonne. À Rock Forest, non plus, le choix des accusations n'avait pas fait l'unanimité.

Et que dire du lourd silence de la Fraternité des policiers ? Le syndicalisme ne tire-t-il pas son origine et sa légitimité de la lutte à l'abus de pouvoir sous toutes ses formes ? Il faut veiller, bien sûr, au respect des procédures, mais en faisant taire le droit des gens ?

Que fera le ministre de la Justice de tout ça ? Quel appui aura-t-il de son chef, d'un premier ministre qui s'est souvent montré passablement sensible aux pressions policières ? Des gens sont descendus dans la rue pour réclamer justice. Ils n'auraient jamais dû avoir à le faire.

Les études sur la lutte au racisme aux États-Unis ont montré que les moyens les plus efficaces étaient ceux qui originaient du

sommet, que c'est moins sous l'action des campagnes de sensibilisation que sous le coup d'une législation précise accompagnée d'une application vigilante que les racistes désarment.

Pouvons-nous penser que, tels qu'ils se sont révélés, MM. Corbeil et Bourget sont les hommes de la situation ? Pouvons-nous espérer que MM. Bourassa et Marx seront les hommes de la situation, si la réponse devait être non à la question précédente ? Ou devons-nous nous contenter de regarder quelques policiers distribuer quelques paniers de Noël ?

— CLAUDE DUCHARME
Saint-Laurent, le 24 novembre.

■ La question à poser

UNE DES manières de combattre le racisme, c'est de permettre la libre expression des idées, y compris de celles qui critiquent le comportement des représentants de certaines minorités ethniques. Le père Harvey a déjà payé le prix pour

avoir dit tout haut ce que plusieurs pensent tout bas et aujourd'hui je me permets de faire la critique de la manière dont certaines minorités ethniques ont abordé la question de la mort d'Anthony Griffin.

Par rapport à cet homicide, il était possible d'adopter deux positions. Une première option, de repli sur soi, consistait à voir dans la mort du jeune Griffin une action raciste et à partir d'une telle analyse de faire campagne contre le racisme dans la société québécoise. Cette option a été privilégiée non seulement par certains représentants de minorités ethniques mais également par les journalistes en général.

Une deuxième option consistait à voir dans la mort d'Anthony Griffin la troisième victime, en relative-ment peu de temps, des forces policières au Québec. La première victime ayant été tuée à Rock Forest, le meurtrier a eu droit à une promotion. La deuxième victime est le manifestant du manoir Richelieu dont la mort a été causée par la brutalité d'un policier de la Sûreté du Québec. Et maintenant

Anthony Griffin tué par le policier Allan Gosset de la CUM.

La question essentielle que tout le monde doit se poser concerne d'abord et avant tout la formation et la compétence de nos policiers pour qui le racisme est un préjugé qu'ils partagent parmi tant d'autres préjugés. C'est cette question que les représentants de certaines minorités ethniques auraient dû poser s'ils avaient voulu non seulement combattre le racisme mais également participer à l'amélioration de la société québécoise dans son ensemble. Un tel choix aurait démontré leur volonté de s'intégrer à la société québécoise, alors que l'option privilégiée est malheureusement celle du repli sur soi, pour ne pas dire du ghetto, en opposition au reste de la société.

Actuellement, un danger pointe à l'horizon : celui d'en arriver à condamner un policier non parce qu'il a tué un individu, mais parce qu'il a tué un noir. Le noir se voyant protéger là où le blanc de Rock Forest ou du manoir Richelieu, par exemple, ne l'est plus.

— LORRAINE CÉRÉ

Montréal, le 24 novembre.

■ Mais d'où vient ce malaise ?

IL Y A des événements à prime abord anodins qui font leur chemin tranquillement jusqu'à envahir votre conscience en suscitant tout à coup une série interminable de questions obsédantes.

Hé oui... C'est épouvantable. J'ai utilisé le mot anodin. J'apprend par le journal qu'un jeune homme de 19 ans est tué. Soupir intérieur. Encore une connerie de la police. Après Rock Forest, on ne s'attend pas à beaucoup plus d'eux, n'est-ce pas ? Mais il y a un détail. Le jeune homme est Noir.

Le crime pourrait bien être raciste. Le flic s'est mis les pieds dans les plats, comme on dit. Avec la communauté noire à Montréal, on peut être sûr que « l'incident » ne passera pas inaperçu. Ça va faire du bruit.

Mais je n'ai pas le temps de lire l'article en profondeur et aujourd'hui je n'ai pas envie de commencer ma journée en lisant des histoires moches. Surtout qu'il fait un temps magnifique dehors. Je cours donc vaquer à mes occupations. Et puis, je ne sais pourquoi, tout à coup cette histoire-là me revient en tête.

Qu'est-ce que ça me rappelle donc ?

Ah, j'y suis ! Il y a environ quinze ans, un jeune homme de 17 ans avait été tué à Ste-Thérèse dans des conditions à peu près similaires. J'étais bien jeune mais il me semble que ça avait créé un certain

émoi dans la population à l'époque. Même que Jacques Michel avait écrit une chanson là-dessus. Qu'est-ce que ça racontait déjà ? Ah, c'est ça ! N'importe qui ne peut pas faire n'importe quoi, n'importe quand.

C'est dommage. Aujourd'hui le cas a une coloration raciste et les gens ont tendance à penser que les problèmes raciaux ne concernent exclusivement que la communauté noire. Alors le risque est grand que les Noirs se retrouvent seuls ou alors très majoritairement représentés pour protester contre les derniers faits d'armes de notre force constabulaire.

J'aurais bien manifesté contre la brutalité policière mais dans une manifestation contre le racisme, je me sentirais mal à l'aise et déplacée.

Mais d'où vient ce malaise ?

Est-ce que c'est parce que je ne suis pas convaincue qu'il a été tué parce qu'il était Noir ? Parce que je crois que le policier aurait tout aussi bien pu tuer un Blanc ? N'est-ce pas un malheureux hasard qui a fait qu'il était Noir ?

Quand même, la violence policière ne s'exerce pas que contre les Noirs. On ne la remarque pas, c'est tout. Ici, elle attire plus notre attention parce qu'il y a le spectre du racisme qui s'agit par-dessus.

Et voilà que tout à coup, le malaise va grandissant alors que je réalise l'énormité de ce que je viens de dire. En se débattant contre un hideux événement raciste, on découvre de drôles de choses.

On découvre que si la victime n'avait pas été noire, cela n'eût frappé l'imagination de personne et surtout pas la mienne. Que « l'incident » n'aurait pas traversé le mur de mon indifférence.

J'hésitais à participer à cette protestation parce que la mort de ce jeune homme me questionne et heurte ma conscience. Suis-je raciste ? Est-ce que j'habite dans une société raciste ?

Être dans une manifestation anti-racisme, n'est-ce pas admettre ce fait honteux et inacceptable pour mon cœur et ma conscience... Oui, il y a du racisme dans ma société ?

C'est si évident, je ne saurais affirmer s'il y a ou non crime raciste. Mais je trouve raciste de penser que la mort d'un homme parce qu'il est Noir ne concerne que la communauté noire. Je crois que le racisme est l'affaire de tous. La mort d'un homme par brutalité policière est l'affaire de tous. Et j'espère qu'il y aura de nombreux Québécois de toutes origines lorsque nous descendrons dans la rue afin de dire que dans notre société nous ne tolérons à l'avenir ni la brutalité policière ni le racisme.

— ANNE-MARIE GÉLINAS
Montréal, le 18 novembre.

Des pauvres surveillés, des médecins piégés...

■ La réforme silencieuse du ministre Paradis

LE MINISTRE Pierre Paradis a déclaré que le dossier de la parité de l'aide sociale avait beaucoup progressé récemment et qu'une proposition mettant fin à la discrimination dans les barèmes pour les personnes de moins de 30 ans sera bientôt soumise au Conseil du Trésor et au Conseil des ministres. Cependant, encore une fois, le ministre a refusé de préciser l'échéancier de cette réforme.

Depuis bientôt deux ans, le ministre Paradis et le gouvernement Bourassa maintiennent ainsi le « suspense » sur la réforme de l'aide sociale promise lors de la dernière campagne électorale. En même temps, loin d'être inactif, le ministre poursuit une opération qui vise à la fois à resserrer la vis sur les bénéficiaires d'aide sociale, et à conditionner l'opinion publique.

Ainsi, le régime d'aide sociale se transforme en douce, par voie de réglementation. On assiste à des changements dans la réglementation lorsqu'il s'agit d'économiser sur des sommes versées aux bénéficiaires. Depuis juin 1986, les coupures sur les prestations sont deux fois plus élevées dans les situations de biens jugés excédentaires. Les coupures sur les prestations sont également plus élevées, si le prestataire a des revenus de chambreurs ou si un de ses enfants de plus de 18 ans demeure avec lui. En juin 1987, le gouvernement a fait une tentative de couper les frais de scolarité.

La réglementation stagne sur des points qui permettraient une amélioration des conditions de vie des bénéficiaires. Les gains de travail autorisés n'ont pas été modifiés depuis 1970. Ils sont d'un maximum de \$ 25 pour une personne seule et de \$ 50 pour une famille. Le changement ou le non-changement de la réglementation constitue une technique silencieuse mais efficace.

À l'heure où le développement de l'emploi n'existe pas, les programmes de développement de l'employabilité deviennent pour plusieurs bénéficiaires, une question de survie et ressemblent à du volontariat déguisé. Le travail, pour toute une catégorie de population, n'est plus un objectif de vie, un moyen d'assurer



« Il faut que l'on arrête ce scénario par lequel les fonctionnaires deviennent de plus en plus des agents de surveillance des populations les plus pauvres... »

son autonomie, mais bien une condition d'assistance. Les personnes seules de moins de 30 ans qui reçoivent \$ 170 par mois d'aide sociale, savent bien ce que signifie un stage en milieu de travail ou un projet de travaux communautaires, qui leur « mérite » la prestation équivalente à celle des autres assistés sociaux. Le programme APPORT qui devrait être mis en application en janvier 1988 s'inspire de cette philosophie d'assistance. Sur la base d'un rapport mensuel de leurs revenus, certaines familles pourront recevoir une « assistance financière » de la part de

l'État. Ce programme fait partie intégrante de la réforme.

Malgré des promesses électorales vieilles de deux ans, les bénéficiaires de moins de 30 ans continuent donc de subir de la discrimination. L'opération de « contrôle » appliquée par les « Boubou-Macoutes » a été doublée par une opération appliquée aux médecins traitant les plus jeunes.

Il faut condamner encore une fois le caractère odieux de toute l'opération par laquelle des médecins piégés par des agents de la Sûreté du Québec ont été poursuivis par le ministre de la Justice. Il faut égale-

ment condamner toutes ces poursuites dans un contexte où la réforme de l'aide sociale traîne depuis deux ans et devant le fait que le gouvernement ne semble pas vouloir respecter sa promesse d'accorder la parité de l'aide sociale aux personnes de moins de 30 ans. Devant de telles mesures, bien des médecins ne voudront pas subir l'odieuse décision à la place de l'État du taux minimal de prestation pour simplement être maintenu en santé.

Il faut que l'on arrête ce scénario par lequel les fonctionnaires deviennent de plus en plus des agents de

surveillance des populations les plus pauvres et les médecins piégés et poursuivis pour avoir pratiqué une médecine sociale. Il faut que le travail se fasse dans la dignité et que toute personne sans autre revenu puisse recevoir une prestation d'aide sociale sans discrimination.

— LOUISE LEBOEUF

vice-présidente
Ligue des droits et libertés
Montréal, le 20 novembre.

■ Et le voilà traîné devant les tribunaux

DURANT nos études de médecins, on nous a enseigné à tenir compte des facteurs psycho-sociaux chez les patients, à les considérer dans leur globalité. Un médecin, le Dr Pierre Gingras, pratique ces enseignements et le voici traîné devant les tribunaux.

Quel médecin n'a pas eu, à un moment donné, à mettre en arrêt de travail temporaire un patient souffrant de burn-out ? Comment ce certificat d'incapacité au travail serait-il évalué par un agent de la Sûreté du Québec se faisant passer pour le patient en question ? Et par une Cour de justice par la suite ?

Lorsqu'un médecin retarde de quelques jours le départ de l'hôpital d'un vieillard parce que celui-ci ne se sent pas encore prêt à retourner chez lui, il fait de la médecine préventive, évite une réhospitalisation coûteuse, peut-être un placement. Cette personne est pourtant « guérie » sur le plan physique.

Un patient psychiatrique est hospitalisé quelques jours pour que la famille qui s'occupe de lui 365 jours par année puisse reprendre son souffle. Médecine préventive ou fraude aux dépens de l'État ?

La médecine qu'on pratique au Québec est bourrée d'exemples du genre, de décisions qui tiennent compte de multiples facteurs, pas seulement de la condition physique des patients. Ces décisions visent la promotion de la santé des individus, la santé étant perçue ici comme un « état de bien-être physique, mental et social », pour reprendre la définition de l'Organisation mondiale de la santé. Elles impliquent des milliers de dollars provenant des coffres de

l'État. Le gouvernement va-t-il envoyer des policiers déguisés en patients dans tous les bureaux de médecins pour épier leurs moindres faits et gestes ?

Par ailleurs, il serait intéressant de comparer les économies faites en n'allouant que \$ 170 par mois aux assistés sociaux de moins de 30 ans, et les dépenses causées directement ou indirectement par cette politique. Qu'on pense, par exemple, aux dépenses occasionnées par la toxicomanie, l'alcoolisme, la prostitution, activités qui peuvent paraître des solutions pour qui n'arrive pas avec \$ 170 par mois...

De nombreux organismes dont la Corporation professionnelle des médecins du Québec, la Corporation professionnelle des physiothérapeutes du Québec, la Ligue des droits et libertés, ont dénoncé ce traitement discriminatoire envers les jeunes bénéficiaires de l'aide sociale.

Le procès du Dr Pierre Gingras est une insulte non seulement à la profession médicale, mais à tous ceux qui se préoccupent du sort des plus démunis de notre société.

Nous demandons l'arrêt des poursuites contre le Dr Gingras et les autres médecins dans son cas.

Par ailleurs, il est impératif que le gouvernement mette fin le plus tôt possible à sa politique discriminatoire envers les assistés sociaux de moins de 30 ans.

— Alexandra HOBDEN, Charles MACKAY, Bernard CHARTRAND, Anne BRUNEAU, Hélène ROUSSEAU, Nagle FAHMY, Sylvie BEAULIEU, Louise VILLEMURE, Serge GAGNE, Sylvie VÉZINA, André ROBILARD, Chantal LEVEJAC, Louis BISSONNETTE, Catherine BICH, Viviane LEW, Martine ROY, Sylvie CHARBONNEAU, Diane ACHIM, Serge GINGRAS, Diane VILLENEUVE, Jacques GRAVEL, Sylvia PAPESCU, Pierre BRISSON, Roberta CORMIER, Claude BRIÈRE, Roger HOBDEN, Louise AUTHIER, Hélène LEFEBVRE, Suzanne BRISSETTE, Sylvie BERTHAUME, Hélène DUBÉ, Claude ARSENAULT, Michel MARCHAND, Clément OLIVIER, Georgette LECLERC, Suzanne CÔTÉ, Jean-Philippe PEIDES, Christian LAURISTON
médecins

Montréal, le 17 novembre.

SUITES DE LA PREMIÈRE PAGE

◆ Namphy

gnité du peuple libre et souverain ».

Les États-Unis ont décidé hier de suspendre leur aide militaire et économique — non humanitaire — à Haïti après le report des élections dans ce pays, a annoncé le département d'État.

« Le gouvernement américain a décidé de rapatrier ses conseillers militaires en Haïti et de suspendre toute aide militaire à Haïti à l'exception de la coopération dans la lutte contre la drogue », a annoncé le porte-parole du département d'État, Ben Justensen, dans un communiqué.

M. Justensen a indiqué que seule l'aide humanitaire serait maintenue.

Selon les statistiques du département d'État, l'aide militaire américaine à Haïti s'est chiffrée à \$1,2 million cette année, alors que l'aide économique — humanitaire et non humanitaire — se montait à \$100 millions.

Une délégation de 15 observateurs envoyées en Haïti par le président Reagan a quitté Port-au-Prince après le report des élections.

Hier, l'incident le plus violent a eu lieu dans une école, où six hommes armés ont abattu 15 électeurs qui faisaient la queue pour déposer leur bulletin de vote. Plusieurs journalistes ont en outre été touchés.

« Les gens ont hurlé, mais tout s'est passé trop rapidement pour qu'ils puissent s'enfuir », a rapporté un journaliste de Radio Métropole.

Un correspondant de Reuter a vu un homme armé en moto qui semblait coordonner par radio l'action des assaillants dans le centre de Port-au-Prince, où sont tombées au moins 21 des 27 victimes de la journée. Le journaliste a vu l'homme armé s'arrêter pour ouvrir le feu sur un bureau de vote.

Des soldats ont contribué à instaurer un climat de panique dans la capitale, ont affirmé des témoins, rapportant qu'un camion allait et venait devant un hôtel du centre-ville, en transportant des soldats qui tiraient en l'air.

◆ Le scrutin

taient en péril l'intégrité de la nation. Le CNG reproche également au Conseil provisoire de s'être arrogé le rôle d'autorité suprême de la nation au mépris de la constitution, qu'il s'était pourtant chargé de faire respecter en organisant des élections démocratiques.

Telles sont, sommairement, les grandes lignes du document diffusé à la télévision nationale alors que, on n'est pas sans le constater, les patrouilles macoutes cessaient, pour l'instant en tout cas, leurs rondes meurtrières au moins dans la capitale.

À l'ambassade du Canada, la situation était telle qu'à défaut de toute communication avec le Conseil national de gouvernement depuis l'annulation des élections, l'ambassadeur canadien Claude Laverdure s'était donné jusqu'à 18 h hier pour « présumer » qu'Haïti était désormais sans gouvernement.

Un gouvernement haïtien existe bel et bien et, manifestement, le scénario canadien, et américain d'ailleurs, ne prévoyait certes pas avant hier matin que les élections n'auraient pas lieu. On n'ignorait pas qu'elles se dérouleraient dans un climat de violence, mais on s'appuyait sur les assurances données quelques jours plus tôt par le ministre Williams Régala pour croire à un déroulement au moins satisfaisant du scrutin.

Les conséquences du décret sont imprévisibles. Henry Namphy est-il désormais un homme marqué par le gouvernement Reagan ? A-t-il volontairement donné son aval au décret, ou est-il la victime d'un coup de force de son premier lieutenant Williams Régala, qui n'était pas parvenu, la veille, à le convaincre de déclarer l'état d'urgence dès samedi matin, une mesure souhaitée depuis le milieu de la semaine par son état-major militaire. L'échec lamentable du Conseil national de gouvernement et sa décision de décréter l'abolition de la loi électorale rendront plus difficile que jamais au Canada l'adhésion populaire à une politique d'aide financière de l'ACDI, dont on rappelait avec satisfaction tout récemment encore qu'elle avait jusqu'à triplé en importance, ces derniers mois.

D'une manière plus immédiate, on ignore comment se comportera maintenant le tandem Namphy-Régala à l'égard de ses adversaires politiques et, notamment, des membres du Conseil électoral. S'il faut en croire les rumeurs les plus inquiétantes, on parle ici d'une campagne de répression, de vengeance, que seule une intervention courageuse de la Maison-Blanche pourrait arrêter. Mais l'on sait que les exhortations de M. Reagan depuis Santa Barbara, mercredi dernier, pour une campagne électorale pacifique, avec l'appui protecteur des forces armées, n'ont absolument rien donné, au contraire, l'armée haïtienne ayant fermé les yeux sur les pires exactions.

Si le Conseil national de gouvernement opte pour la répression, il est acquis que d'énormes pressions seront exercées sur le Canada pour ouvrir ses portes à l'immigration haïtienne, un grand nombre des adversaires politiques de Duvalier cherchant à trouver refuge dans un pays qui compte déjà une forte communauté de leurs. Or Montréal est le deuxième havre de grâce de la diaspora haïtienne au monde après New York.

Au reste, de nombreux Haïtiens susceptibles d'être visés par la ré-

pression, si elle se matérialise, sont déjà de nationalité canadienne, rentrés en Haïti dans l'espoir maintenant cruellement trompé d'y rebâtir une société nouvelle. Or l'on craint ici maintenant le duvaliérisme le plus virulent.

Vers midi hier, on apprenait que le Canada mettait à jour son dispositif d'évacuation d'urgence dans l'éventualité d'une nuit, encore à venir, aussi sinistre que celle qu'a vécue Haïti hier. Des journalistes de la presse et de la radio, quant à eux, sont sur le qui-vive, presque littéralement barricadés dans leur hôtel, craignant d'être de nouveau la cible des tontons macoutes. Un cameraman dominicain en est mort hier, une équipe de l'ONF a été blessée, des équipes françaises et américaines ont été malmenées, presque toutes les installations haïtiennes de radio et de télévision ont été touchées de quelque manière, les deux réseaux de Radio-Canada ont risqué le pire malgré la plus élémentaire prudence professionnelle. L'ambassade les invitait, hier, à rester sur place dans l'attente de nouvelles mesures. Depuis deux jours, les lignes aériennes refusent même de confirmer des départs réservés depuis plusieurs semaines.

◆ Une nuit

l'aveugle leurs chargeurs 9 mm.

Les rues sont blanches, et la nuit le fut aussi. Le tocsin qui égrène sa complainte de bronze jusqu'au petit jour, les grenades, le bazooka, d'énormes explosions, et toujours le hurlement des chiens longs et maigres, qui n'est peut-être après tout que la complainte hébété d'un peuple qui ne savait plus comment crier sa soif de liberté. Ou les chiens criaient-ils ce matin les 25 morts de la rue Vaillant ?

Jusqu'à l'aube, la ronde des macoutes. Une rafale de plus nous couche au sol sur le balcon de l'hôtel Olofsson, avenue Christophe, où nous sommes barricadés. Et puis, un silence, comme inespéré, que percera tantôt, miraculeusement, quelques voix rieuses.

Dans une heure à peine, s'animera contre toute attente le bureau de scrutin de l'église Saint-Gérard, dont on nous disait la veille qu'il n'ouvrirait jamais ses portes car la terreur est telle qu'on n'en croit plus à la levée du jour.

Deux blindés sur leurs carcasses grossières escaladent l'avenue. Les voix rieuses se taisent comme pour les laisser passer. Ils ne tireront pas.

Et le miracle de la serenade de confiance haïtienne se produit. Lorsque nous débouchons sur la cour intérieure de l'église par une ruelle qui évite l'avenue, tandis que déjà dans la nef on chante les hymnes, des centaines de citoyens, jeunes pour la majorité, sont là pour accomplir le premier acte libre et sacré de leur vie : voter pour Haïti, voter pour eux-mêmes, se donner la première communion de la démocratie, pour Haïti la perle maculée des Antilles, mais perle quand même.

Puis, ils quittent l'isolement, le comptoir qui en tient lieu, où s'empilent les bulletins de vote et trois boîtes de scrutin aux armoiries de la bonne vieille feuille d'érable. Ils ont fait la queue, disciplinés, endimanchés, ils ont serré dans leurs mains ce précieux bout de papier d'inscription au registre électoral. Ils rentrent chez eux, plus orgueilleux mais sans le regard du triomphe, le dos cambré, filles et garçons main dans la main. Il est huit heures dimanche. Ce matin même, les ambassades ne soupçonnaient pas l'horrible chose qui se préparait depuis hier dans les offices du Palais présidentiel. Les coqs, désorientés par le concert d'une nuit hélasse inoubliable, continuent de chanter comme si de rien n'était. Mais, à Saint-Gérard, le peuple le plus pacifique du monde, abandonné sans aucune protection physique depuis un mois, a regardé le ciel et s'est dit que le soleil était bien là. Mais il était rouge sang.

Rentrés à l'hôtel, une nouvelle écoureuse attendait. Le scrutin était annulé. Cruellement. Les tontons macoutes recommençaient à assassiner Haïti.

◆ Paul Sauriol

voir lui régulièrement étant jeune et à mon arrivée au DEVOIR j'ai eu le privilège de constater sa grande servabilité. En dépit de certains problèmes de santé, il était d'une assiduité exemplaire aux réunions du conseil d'administration et il rédigeait des procès-verbaux d'une grande exactitude.

L'ancien directeur Gérard Filion ne cache pas son admiration pour le disparu qu'il jugeait « un homme absolument intègre et discipliné ». « Je conserve de Paul Sauriol un souvenir impérissable, rappelait hier M. Filion. Je me souviens particulièrement de ses articles bien documentés sur la guerre de 1939-1945 et aussi de ses chroniques des affaires municipales dont il est devenu un spécialiste. Cela justifiait sa promotion à l'édition. Il était un journaliste remarquable, nettement au-dessus de la moyenne. J'aimais chez lui son sens de la discipline et sa connaissance des dossiers qu'il traitait minutieusement. Quel bon garçon ! »

Michel Roy a travaillé avec Paul Sauriol de 1957 à 1982 avant de devenir rédacteur en chef à La Presse. Jeune reporter, il se rappelle avec émotion des conversations qu'il avait avec son aîné : « J'aimais lui faire parler de l'époque de Bourassa, et là-dessus il était intarissable. C'était un homme modeste, discret et frugal, lui qui avait connu la Crise et les pires années d'un prolétariat humilié. Il était de la génération des vrais journalistes, ayant connu tous les aspects d'un métier qu'il aimait beaucoup et qu'il a exercé comme reporter, chroniqueur et éditorialiste avec un rare souci de la vérité et de l'exactitude des faits. Il fut de plusieurs batailles dont celle de la nationalisation de l'électricité dans les années 1930 et lorsque René Lévesque concrétisa ce vieux rêve trente ans plus tard, Paul Sauriol consacra plu-

sieurs éditoriaux étoffés à ce dossier. Je crois que l'on ne pourra plus écrire l'histoire du DEVOIR sans évoquer le rôle important qu'il y a joué », conclut Michel Roy.

Dans un éditorial qu'il écrivait au moment de la retraite de Paul Sauriol en 1971, l'ancien directeur Claude Ryan lui rendait un vibrant hommage en ces termes : « Paul Sauriol incarnait au Devoir l'attachement aux valeurs essentielles de la profession et aux objectifs inaltérables de l'institution. »

Homme distingué et de principe que l'on se plaisait à surnommer « le gentilhomme du DEVOIR », Paul Sauriol aura suscité partout le respect et l'admiration de ses confrères et de ses collègues, la reconnaissance aussi des hommes et des femmes dont il a défendu si souvent les droits dans ses articles. Au cours d'une entrevue qu'il nous accordait en avril dernier pour marquer son 25^e anniversaire de secrétariat de l'imprimerie éditrice du journal, Paul Sauriol nous confiait être resté profondément chrétien : « Je crois fermement aux valeurs fondamentales qui sont le fondement de la civilisation judéo-chrétienne, avouait-il. Je garde la foi catholique de ma jeunesse et je demeure nationaliste sans être séparatiste. » Il disait aussi ne pas avoir regretté un seul instant d'avoir choisi le journalisme qu'il considérait « le plus beau métier du monde ».

Ne craignant pas de donner de son temps à défendre les causes qui lui tenaient à cœur, et cela en dépit de ses nombreuses obligations professionnelles et familiales — il était père de neuf enfants — Paul Sauriol fut le premier laïc président de l'Office des communications sociales et il présidait encore le Comité de financement de cet organisme diocésain.

Le vénérable disparu a reçu plusieurs distinctions honorifiques au cours de sa longue carrière, notamment le Prix Olivier-Asselin en 1971 et la médaille de l'Ordre de la fidélité française.

Les funérailles de M. Sauriol auront lieu mardi à midi à l'église Saint-Louis-de-France, là même où pendant plusieurs années l'imprimerie populaire limitée a tenu ses réunions annuelles (voir notice nécrologique).

À Mme Sauriol et ses enfants, la direction et les personnels du DEVOIR offrent leurs plus sincères condoléances.

◆ Le NPD-Québec

principalement responsables des coupures infligées aux employés du secteur public, sous le régime péquiste de René Lévesque.

Au cours de la conférence de presse qui a clôturé le congrès, le nouveau chef, Roland Morin, est revenu à la charge et a mis Jacques Parizeau au défi de l'affronter sur les tribunes publiques, dans le cadre de l'élection partielle qui se tiendra dans le comté d'Anjou pour combler le siège laissé vacant par la démission de Pierre Marc Johnson.

C'est également de Jacques Parizeau et du PQ dont il était question dans les coulisses du congrès. L'angoisse des délégués était encore plus manifeste hier matin, après la publication du sondage Sorecom, indiquant la baisse du NPD-Québec dans les intentions de vote et la forte popularité de l'ancien ministre des Finances auprès des Québécois.

Une ingénieuse manœuvre du coordonnateur fédéral et président associé du NPD-Canada, M. Michel Agnaff, a par ailleurs évité un affrontement sur la position constitutionnelle du NPD-Québec. Se prévalant de ses pouvoirs de président de l'assemblée délibérante, M. Agnaff a invoqué le manque de temps, pour inviter les congressistes à mettre un terme aux discussions sur les résolutions dites programmatiques. C'était au moment où le congrès allait aborder l'étude d'une résolution rejetant purement et simplement l'accord du lac Meech. Une résolution qui contredit non seulement la position du leader du NPD-Canada, Ed Broadbent, mais également la position établie par le congrès national du printemps dernier à Montréal. En conférence de presse, le nouveau chef Roland Morin ne s'est toutefois pas fait prier pour reconnaître qu'il est « personnellement » vivement opposé à l'accord du lac Meech.

Sous le thème « virage démocratique », les délégués ont en outre voté une série de résolutions qui font du plein-emploi, la pierre angulaire du programme néo-démocrate. Quelques autres résolutions sont dignes de mentions : donner à l'État son rôle de gouvernail et le transformer en instrument de démocratisation de l'économie et de la société, par des politiques d'équité-fiscale, de sécurité du revenu et d'égalité économique des femmes; entreprendre une véritable réforme fiscale; permettre aux travailleurs agricoles et domestiques de profiter des normes minimales de travail; accorder aux jeunes de moins de 30 ans, la parité de l'aide sociale; adopter une charte de la qualité de l'environnement; développer une politique de recyclage; établir un fonds de développement des industries de récupération; harmoniser les politiques économiques aux lois de protection de l'environnement.

Au chapitre des statuts, le NPD-Québec a décidé de faire une plus grande place aux jeunes au sein du parti, imitant en cela l'initiative prise par Pierre Marc Johnson, alors qu'il était encore chef du PQ. Dans un premier temps, les délégués ont abaissé à 16 ans, l'âge minimal d'adhésion au parti. La fédération des jeunes a obtenu pleine reconnaissance, et un de ses représentants siègera au conseil fédéral. À compter du prochain congrès, l'équipe de direction du parti devra compter autant de femmes que d'hommes.

Le congrès du NPD-Québec a par ailleurs adopté un certain nombre de résolutions d'urgence, dont les plus significatives pressent le gouvernement Mulroney d'intervenir pour rétablir la démocratie en Haïti, s'op-

posent à ce que Joe Clark accueille au Canada les Contras du Nicaragua et appuient les revendications des 8.500 machinistes d'Air Canada.

Les ex-péquistes étaient nombreux à ce congrès néo-démocrate et ils sont intervenus en force, surtout dans le débat linguistique. D'après le profil des délégués du congrès, 40% avaient déjà milité au sein d'une autre formation politique provinciale; 53% viennent de la région de Montréal; 80% sont de langue française; 31% gagnent moins de \$20.000 par année; 43% n'ont pas d'enfants; 33% sont de sexe féminin; 41% sont âgés de 30 à 39 ans.

En plus du chef Roland Morin, le nouvel exécutif du NPD-Québec est composé de : Pierre Graveline, président; Claire Brassard, co-présidente; Philippe Edmondson et Giuseppe Sciortino, vice-présidents; Marie-France Cloutier et Louise O'Neill, vice-présidentes.

◆ Bourassa

parce que le gouvernement ne peut prendre toutes les mesures pour assurer la promotion de la culture française et en même temps respecter les libertés individuelles des minorités non francophones, a expliqué le premier ministre à quelques journalistes après son entrevue diffusée en direct à la radio.

« Il n'y a pas de solution facile, a ajouté le chef libéral. Deux valeurs fondamentales s'affrontent. »

Selon le sondage Sorecom-Le Soleil, le gouvernement Bourassa a d'ailleurs réussi à mécontenter les francophones (52 %) comme les anglophones (65 %) sur la question de la langue d'affichage.

M. Bourassa, s'il a exposé hier son analyse des causes du mécontentement populaire, n'a laissé paraître aucun indice sur l'attitude qu'il adoptera pour trancher dans ce débat qui oppose des intérêts en apparence inconciliables.

Il a d'ailleurs refusé de se prononcer sur la décision de la Ville de Montréal de donner le nom de René Lévesque au boulevard Dorchester, dans le centre-ville. Une question qui divise les Montréalais francophones et anglophones.

Il a par contre assuré que son gouvernement était sur le point de rendre hommage au fondateur du Parti québécois, mais aussi à Jean Lesage, chef libéral au début des années soixante et qui fut à l'origine, avec son équipe du tonnerre, de la révolution tranquille.

Il a par contre assuré que son gouvernement était sur le point de rendre hommage au fondateur du Parti québécois, mais aussi à Jean Lesage, chef libéral au début des années soixante et qui fut à l'origine, avec son équipe du tonnerre, de la révolution tranquille.

Il a par contre assuré que son gouvernement était sur le point de rendre hommage au fondateur du Parti québécois, mais aussi à Jean Lesage, chef libéral au début des années soixante et qui fut à l'origine, avec son équipe du tonnerre, de la révolution tranquille.

Au lendemain de la conférence des premiers ministres provinciaux qui a pris fin vendredi à Toronto, M. Bourassa a bien sûr abordé avec l'interviewer Michel Viens, les questions du libre-échange et de l'accord du lac Meech.

Dans les deux cas, M. Bourassa appuie fermement les initiatives du gouvernement fédéral.

Il approuve la signature d'un traité de libre-échange, lequel selon lui serait bénéfique au Québec, se souciant peu apparemment de l'analyse du premier ministre ontarien qui estime plutôt qu'un tel traité coûterait des emplois au Canada.

M. Bourassa a promis que les entreprises plus vulnérables à la concurrence seront soutenues par son gouvernement. « Il y aura de toute façon des périodes de transition, dit-il, pour leur permettre de maintenir leur dynamisme et de développer leurs marchés. »

Le premier ministre québécois est d'autre part confiant que l'accord du lac Meech sera entériné par l'ensemble des provinces d'ici l'été prochain. Il ne craint aucunement que le nouveau premier ministre du Nouveau-Brunswick, Franck McKenna porte l'odieuse de bloquer l'accord du lac Meech, comme certains observateurs le laissent entendre, et ainsi compromettre l'adhésion du Québec à la constitution canadienne.

◆ Deux Boeing

membres d'équipage, tous de nationalité sud-africaine, et 140 passagers. Selon des informations du bureau de Taipei de la South African Airways (SAA), il y avait parmi les passagers 52 Sud-Africains, 47 Japonais, 30 Taïwanais, deux ressortissants de Hong Kong, deux Australiens, deux Mauriciens, un Britannique, un Danois, un Allemand de l'Ouest, un Sud-Coréen et un Néerlandais.

La radio d'État sud-africaine (SABC) a indiqué hier qu'un signal radio, provenant apparemment d'un des canots pneumatiques de sauvetage qui étaient à bord du Boeing, avait été capté. Mais ces signaux étant activés automatiquement, il était impossible d'en tirer la moindre conclusion.

Les morceaux d'épave retrouvés flottant sur l'eau indiquent, selon les experts, que l'appareil a littéralement explosé en heurtant les flots. La profondeur de l'océan dans cette zone peut atteindre jusqu'à 3.600 mètres et il est donc possible que l'épave ne soit jamais localisée et que la plupart des cadavres restent à jamais prisonniers de la mer.

Clark n'a pas atteint tous ses objectifs en Amérique centrale

SAN JOSE (PC) — La prudente incursion du ministre Joe Clark en Amérique centrale, qui s'est terminée dimanche dans la capitale costa-ricaine, ne risque pas d'être considérée comme l'un des hauts faits de la politique extérieure canadienne.

Mais même si M. Clark n'a pu atteindre entièrement son objectif de promouvoir la paix dans cette région troublée, il a pu au moins établir la volonté du Canada de se rendre utile. Les gens en désaccord avec M. Clark risquent de s'opposer aux positions adoptées par le Canada en regard de l'aide apportée à l'Amérique centrale, au plan de paix et au rôle des États-Unis dans la région.

Ainsi, les personnes qui appuient le gouvernement nicaraguayen reprocheront à M. Clark le faible montant versé au Nicaragua : un million de dollars contre \$16 millions au Honduras, où sévit la corruption gouvernementale et où l'armée, financée par les Américains, est accusée de violations des droits de la personne.

La même analyse s'applique également au Guatemala, qui reçoit à nouveau directement de l'aide canadienne après une interruption de plusieurs années.

M. Clark a toutefois jugé que le respect des droits de la personne s'était suffisamment amélioré au Guatemala pour qu'Ottawa apporte à nouveau son soutien financier, en dépit des tortures, des disparitions et des meurtres politiques qui se poursuivraient à un rythme alarmant.

On pourra aussi critiquer M. Clark parce qu'il n'a pas dénoncé l'embargo économique que les États-

Unis imposent au Nicaragua et le soutien américain apporté aux rebelles anti-sandinistes.

M. Clark a toutefois préféré ne pas contester ouvertement l'action américaine, en déclarant plutôt que la position canadienne sur les problèmes de l'Amérique centrale était différente de la leur.

D'ailleurs, M. Clark a failli ne pas rencontrer le président nicaraguayen Daniel Ortega, qui n'a accepté ce rendez-vous qu'à la dernière minute, puis qui a fait attendre le ministre canadien en échangeant plutôt quelques mots avec les journalistes.

En plus de l'aide canadienne, la visite de M. Clark en Amérique centrale avait également pour but de proposer la participation du Canada à l'application du plan de paix pour la région.

L'idée a été accueillie poliment par les cinq présidents signataires du plan, mais personne n'a encore offert au Canada de jouer un rôle quelconque.

M. Clark a affirmé qu'il n'était pas trop déçu du fait que la proposition canadienne n'ait pas été reçue avec plus d'enthousiasme, mais il a par la suite déclaré au cours de son voyage qu'il espérait toujours que cette suggestion sera finalement acceptée.

Le ministre des Affaires étrangères a laissé à chaque président concerné une étude de 300 pages écrite par des spécialistes des questions de paix de l'armée canadienne pour leur donner au moins un aperçu des propositions canadiennes, basées sur la démocratie et le développement économique.

des locataires de les reloger à un loyer identique.

Par ailleurs, c'est par 112 voix contre 106 et 7 abstentions, que le congrès a demandé à l'administration de modifier les règlements actuels pour interdire toute démolition, à moins de circonstances exceptionnelles.

Le conseiller municipal Denis Beauchamp a bien tenté de demander aux délégués de ne pas « scléroser le développement » et de reconnaître qu'une ville « vieillit dans son bâti », mais la résolution a tout de même été adoptée malgré le vote défavorable de la plupart des membres de l'exécutif, le maire Jean Doré en tête.

Selon M. Gardiner, toutefois, la résolution aura bien peu d'effets pratiques puisque « le problème des démolitions est sous contrôle à Montréal ».

Les affrontements entre l'administration municipale et le parti ont été relativement peu nombreux au cours des deux séances de plénière.

Les délégués ont, toutefois, tenu à réaffirmer leur appui au principe de la création de conseils de quartier, malgré les objections de Mme Kathleen Verdon du Comité exécutif de la Ville qui leur a rappelé que le parti avait décidé de ne pas présenter cette option à la population lors des dernières élections.

Pour le vice-président du Comité exécutif Robert Perreault, cette décision du parti ne fait que rappeler à l'administration qu'elle doit commencer à planifier dès maintenant le débat sur la création d'éventuels conseils de quartier, mais il n'y voit pas une volonté du RCM d'imposer cette option au cours du présent mandat.

Le parti a, toutefois réuni au mois prochain, lors d'une réunion du Conseil général, un débat sur le libre-échange. Des résolutions adoptées samedi en atelier invitaient le RCM à se prononcer contre le libre-échange, mais les interventions des ténors du parti, M. Michael Faïnstat en tête, ont permis de remettre le débat à plus tard.

M. Faïnstat a souligné que s'il était personnellement opposé au libre-échange, la motion lui semblait prématurée puisqu'il n'y a pas eu de débats au sein du parti sur la question. Ce n'est que devant l'assurance qu'un conseil général spécial se pencherait sur la question en décembre que les opposants au libre-échange ont accepté le dépôt des résolutions.

Enfin, la question linguistique aura fait une brève apparition lors du congrès alors que les délégués auront battu une résolution visant à faire traduire les principaux documents du parti.

Mme Kathleen Verdon du Comité exécutif est intervenue pour affirmer que la résolution allait trop loin et pourrait obliger la traduction de tous les documents du parti dont la langue d'usage est le français « bien que nos publications sont aussi dans d'autres langues lors des élections ».

Pour certains conseillers anglophones, comme M. Bennett, il s'agit d'une grande maladresse de la part de la personne responsable des communautés ethniques au Comité exécutif, surtout que le parti a maintenant un surplus financier de \$65.000 et qu'il a toujours traduits ses documents, même s'il n'avait aucune obligation de le faire.

**LES
MÉDICAMENTS,
FAUT PAS
EN ABUSER!**



Santé et
Services sociaux
Québec

Les résidents de la rue Overdale devront quitter leurs logements au cours des prochains mois pour laisser la place à un complexe immobilier où le promoteur refuse de les intégrer.

Ils seront relogés dans des appartements nouveaux qui seront construits à leur intention à quelques pas de là par le promoteur, mais à des loyers qu'ils estiment trop élevés. La proposition adoptée par le RCM exigerait des promoteurs qui déplacent

« Sa geste » : un zeste d'aventure féministe

MATHIEU ALBERT

★ **Sa geste.** Au programme du premier volet : *Monologue commuté*, d'Anne Normand; *Laughbaby*, de Lisa McLellan; *Pet et Lift*, de Lisa Cochrane. À l'espace Go, de jeudi à samedi dernier.

À l'image des séries « Momen-t'homme » et « Corps politique », organisées par Tangente au cours des dernières années, chacune, on s'en souvient, ayant pour prétexte l'exploitation d'une thématique particulière, l'événement « Sa geste », qui tient domicile à l'espace Go jusqu'au 13 décembre, propose, cette fois, une expédition en cinq volets au cœur de la féminité. Un voyage qui ne va pas sans un zeste d'aventure, comme il se doit lorsqu'on se réclame de la jeune avant-garde.

« Sa geste » fait à la fois office de porte-voix offert au nouveau discours de la chorégraphie féminine et, pour plusieurs des participantes, de toute première tribune de catégorie professionnelle mise à la disposition de leur imaginaire.

À l'issue du premier volet, constitué par les chorégraphes Anne Normand, Lisa McLellan et Lisa Cochrane (qui se terminait samedi soir), il est facile de constater la jeunesse de l'expérience de chacune de ces femmes. Mais, en revanche, il est facile aussi de percevoir la volonté réelle et sérieuse de chacune d'affirmer un vocabulaire qui lui soit personnel. Non pas que les quatre oeuvres à l'affiche soient transcendantes, loin de là, mais toutes, néanmoins, sont animées par un souci d'authenticité, par quelque chose de vrai qui leur procure un relief indéniable.

Dans la pièce *Monologue commuté*, Anne Normand (accompagnée par la danseuse Nicole LeBel) libère une gestuelle robuste et serrée. Le choix des mouvements et des musiques (Brian Eno, Laurie Anderson, Jon Hassell) témoigne d'un goût pour l'intensité. Mais une intensité contenue, vécue de l'intérieur, pondérée par une trajectoire qui se refuse aux excès du débordement. Ce qu'on apprécie avant tout chez la chorégraphe, c'est son sens de l'homogénéité et de la concision. La pièce dure à peine une quinzaine de minutes; une durée suffisante qui lui permet d'éviter de s'apaiser dans la redite.

Lisa McLellan, pour sa part, a choisi de faire de son escalier en scène un moment de provocation légère et de sensualité. La danseuse incarne une sorte de fauve imaginaire affairé à l'exercice d'un rituel.

Mais le problème, ici, provient du fait que l'animal en question apparaît calqué sur celui que Marie Chouinard incarnait plus tôt cet



Lisa Cochrane.

automne, à l'occasion du Festival international de nouvelle danse. On y retrouve à peu près les mêmes musiques, le même climat étrange, la même lenteur solennelle proche de la prière.

Si Lisa McLellan souhaite s'engager dans un sentier comme celui-là, il lui reste, à côté du sillon déjà ouvert par Marie Chouinard, à synthétiser une fréquence qui lui soit personnelle.

Lisa Cochrane, qui présente les pièces *Pet et Lift*, ne partage pas les mêmes préoccupations que ses deux collègues. Pour elle, la danse correspond plutôt à un lieu pour affirmer une certaine forme de solidarité en faveur de la cause des femmes.

Chacune des deux pièces repose sur un double postulat : d'une part, l'imaginaire social fait en sorte que les femmes sont souvent perçues comme des objets sexuels; d'autre part, les hommes se rendent coupables lorsqu'ils se prêtent au jeu de la manipulation.

La position n'est pas nouvelle, et le traitement qu'en fait la chorégraphe ne relève pas, lui non plus, de la plus haute imagination. Le constat reste primaire, aucunement développé. Une fois le périmètre de l'observation défini, nous n'en sortons plus.

Ce que nous aurons davantage préféré appartient à l'humour fantaisiste de la chorégraphe. Un humour dont l'absurdité des accents réussit à neutraliser les émanations didactiques d'un sujet qui, autrement, aurait pu facilement basculer dans la démonstration pure et simple.

« Sa geste » n'est pas terminée. Il reste encore quatre programmes à venir au cours des deux prochaines semaines.

Le prochain commence mercredi, jusqu'à vendredi, avec des pièces de Carolyn Boll, Irene Stamou, Heather Mah, ainsi que Danièle Lecourtois et Nathalie Lamarche.

Après une tournée triomphale en Europe

Les musiciens de l'OSM rentrent chargés de souvenirs

MARIE LAURIER

Lise Vézina, violoncelliste à l'Orchestre symphonique de Montréal (OSM) depuis 34 ans, vient d'éprouver en Allemagne de l'Est le même sentiment qui l'étreignait en Russie alors qu'elle faisait partie de la tournée de l'OSM dans ce pays en 1962.

« C'est un monde complètement différent où l'on ressent la lourdeur et les contraintes du régime, commente-t-elle. Pensez donc ! Nous étions déjà en territoire allemand à Berlin-Ouest et nous avons dû passer par Paris pour retourner dans la partie est. C'est absurde ! Je me serais crue en Russie comme il y a 25 ans ! »

Mais c'est pourtant de Leipzig, patrie de Bach, en République démocratique allemande, que la musicienne rapporte son meilleur souvenir, après avoir assisté, vendredi dernier, à la répétition de l'*Oratorio de Noël* du célèbre compositeur, dans l'église Saint-Charles où il fut maître de chapelle. « Je ne peux exprimer l'émotion que j'ai ressentie, commente Mme Vézina. Ce fut pour moi le clou de ce voyage. »

Sans compter l'accueil triomphal que l'OSM a reçu partout en Europe, ajoute la violoncelliste : « Une expérience magnifique qui m'a fait prendre encore une fois conscience de l'immense culture qui règne dans ces vieux pays. Je crois sincèrement que ce climat nous a incités à donner le meilleur de nous-mêmes. »

C'est aussi l'avis du chef Charles Dutoit et de la centaine d'autres musiciens de l'OSM qui rentraient samedi à Montréal depuis Londres, fourbus mais heureux après avoir donné en quatre semaines 20 concerts dans 15 villes de huit pays européens. Ils étaient parmi les derniers passagers transportés par Air Canada avant l'immobilisation complète des appareils en raison de la grève générale déclenchée vendredi soir. Le vol 865 s'est posé sur la piste avec trois quarts d'heure de retard et les formalités à Mirabel se sont déroulées promptement dans les circonstances.

L'OSM a été ovationné partout au cours de la plus longue tournée à l'étranger de son histoire vieille de 52 ans et de sa première incursion aussi en RDA, un exploit que Charles Dutoit n'est pas prêt d'oublier non plus. Pour le *maestro*, cependant, que ce soit à Barcelone, à



Charles Dutoit, directeur artistique de l'OSM, arrive triomphant à Mirabel en compagnie de la relationniste Claudette Dionne (au centre). Plusieurs membres du personnel de l'OSM, dont la directrice générale adjointe, Madeleine Panaccio, et son fils Hugo, ont accueilli les musiciens à l'aéroport au retour de leur plus longue tournée à l'étranger.

Lisbonne, à Londres, en Irlande, à Zurich, à Paris ou à Berlin, l'accueil fut « chaleureux et sympathique ». « Je viens tout juste de lire, à bord de l'avion, la critique de notre concert donné à la salle Pleyel de Paris, dans le journal *Le Monde* et c'est plus qu'encourageant », nous a dit M. Dutoit, affligé des séquelles d'une grippe, un malaise que la plupart des musiciens ont éprouvé au cours de ce voyage. Dans l'article du quotidien parisien paru le 27 novembre, Jacques Longchamps soulève, en effet, que l'OSM « a atteint un grand niveau de perfection qui se confirme d'année en année ». Le journaliste compare M. Dutoit à « un sportif souple et élégant », à un chef qui « dirige comme un tambour-major fier de ses troupes ».

Selon la relationniste Claudette Dionne, qui a colligé les critiques et articles consacrés à l'OSM dans les journaux européens, tous ont été favorables, à l'exception d'un seul à Hambourg où l'on exprime des réserves quant à la performance de l'orchestre et au choix de son répertoire.

Outre quelques petits pépins inévitables survenus pendant le voyage — la perte des partitions de musique à Zurich, par exemple, où l'on a dû remplacer le programme à la dernière minute — tout s'est très bien passé : Charles Dutoit, les 106 musiciens et le personnel d'encadrement s'en donnaient, samedi, mutuellement le crédit.

Quelques membres de l'OSM, qui ont gardé le phare à Montréal pendant cette longue absence, ont accueilli le groupe à Mirabel en exhibant des banderoles de bienvenue aux messages éloquentes : « Bravo l'OSM ! », « L'OSM ova-

tionné à Paris et à Londres », alors que les familles des musiciens manifestaient leur joie des retrouvailles. Tous se sont rapidement dispersés pour regagner leur foyer en attendant de reprendre le boulot dès aujourd'hui. Charles Dutoit dirigera deux concerts, demain et mercredi à la Place des arts.

La prochaine tournée de l'OSM aura lieu au Canada et aux États-Unis, en janvier 1989. Le directeur général, Zarin Mehta, se trouve présentement en URSS en mission exploratoire pour une visite éventuelle du « meilleur orchestre français au monde » dans ce pays.

Madonna divorcée et enceinte

HAMBURG (AFP) — La chanteuse de rock Madonna est enceinte et accouchera en mai prochain, annonce à la Une le quotidien ouest-allemand à grand tirage *Bild Zeitung*, dans son édition de samedi.

Selon le quotidien, le futur père est le mari de Madonna, l'acteur américain Sean Penn. Le quotidien amé-

ricain *Daily News*, rappelle-t-on, a annoncé, samedi également, que la chanteuse, mariée depuis août 1985, avait demandé le divorce.

Selon des amis de Madonna cités par *Bild Zeitung*, lorsque Madonna et Sean apprendront l'heureuse nouvelle, ils « sont tombés dans les bras l'un de l'autre et ont pleuré de joie ».

Le Mozarteum de Salzbourg aux « Grands Concerts » de l'OSM

Amadeus tel qu'il se joue

CAROL BERGERON

★ Aux « Grands Concerts » de l'OSM : l'orchestre du Mozarteum de Salzbourg, dir. Hans Graf; Mozart, *Symphonies* n° 35, K.385, et n° 40, K.550, *Concerto* n° 24, K.491, avec le pianiste Avo Kuyumjian. Le jeudi 26 novembre, à la salle Wilfrid-Pelletier.

Quelques jours à peine avant le retour d'Europe de l'Orchestre symphonique de Montréal, un autre orchestre, celui du Mozarteum de Salzbourg, en tournée nord-américaine, faisait escale ici. Avec des origines et un nom semblables, peut-on jouer autre chose que du Mozart ? Pas vraiment, et, pour séduire sans peine, les musiciens autrichiens n'ont pas cherché à contrarier les attentes des mélomanes. Ils les ont laissés totalement ravis avec deux *Symphonies* et un *Concerto* de piano.

Contrairement à ce qu'on pourrait penser, l'orchestre du Mozarteum n'a pas une si longue histoire. C'est le chef d'orchestre et musicologue autrichien Bernhard Paumgartner (1887-1971) qui le fonda en 1922. Il en assuma la direction artistique jusqu'en 1969 sauf pendant la durée de la dernière guerre et la saison 1944-45 dont Günter Wand fut responsable. Leopold Hager (1909-81), Ralph Weikert (1981-84) et Hans Graf (depuis 1984) prirent ensuite la relève.

Le trou noir de la guerre ne le laissa pas tout à fait inactif puisqu'il se fusionna, en 1938, avec l'orchestre du Domverein (fondé en 1841) pour se donner la taille d'une grande formation symphonique. Cependant, l'orchestre que nous avons reçu à Montréal avait repris ses dimensions réduites d'origine (45 pupitres),

tout à fait suffisantes, d'ailleurs, pour le répertoire mozartien.

On imagine sans peine que, travaillant dans la ville même où naquit Wolfgang Amadeus, les musiciens ne peuvent pas faire autrement que de jouer sa musique dans la meilleure tradition. Pourtant, avec eux, la fidélité aux sources ne va pas jusqu'à l'emploi des instruments d'époque. Le Mozarteum qui nous a rendu visite se compare davantage à l'*Academy of Saint-Martin-in-the-Fields* qu'à l'*Academy of Ancient Music* de Christopher Hogwood ou à l'Orchestre du XVIII^e siècle de Franz Brüggen.

Cela dit, le Mozart des « transpositions » modernes n'est pas moins Mozart, d'autant que Hans Graf a dirigé les deux *Symphonies* avec une précision, une clarté et une intelligence remarquables. C'est ainsi qu'il avait choisi de donner à la 35^e, dite « Haffner », une parfaite unité de tempo afin de placer le déroulement de ses quatre mouvements dans une grande perspective. Sans artifices, le ton de la 40^e est resté toujours juste et d'une clarté totalement agréable à l'oreille.

Né au Liban de parents arméniens, le pianiste Avo Kuyumjian accompagnait l'orchestre autrichien. À Montréal, il a interprété la superbe *Concerto* en do mineur, K.491. Encore là, puisqu'il a fait ses études en Autriche, dont il a d'ailleurs adopté la nationalité, Kuyumjian s'est montré très à l'aise dans l'oeuvre de Mozart. Il l'a parcourue dans une séduisante sonorité pianistique. Il n'est vraiment que les cadences (probablement du pianiste lui-même) qui m'ont semblé plutôt faibles.

LA TÉLÉ CE SOIR

Téléservice invite le cinéaste Louis Malle. Radio-Québec, 18 h 30.

Elton John, l'homme qui collectionne les succès, les lunettes et les fourrures, en spectacle à Quatre Saisons, 19 h 30.

Bringing up Baby : malgré qu'il soit paru en 1938, ce film de Howard Hawks se voit avec plaisir, puisque c'est un très grand classique de la comédie américaine. Avec Cary Grant et Katharine Hepburn. PBS/33, 20 h.

Au théâtre Espace Libre 1945 Fullum Rés: 521-4191

LA DAME DANS L'AUTO

AVEC DES LUNETTES ET UN FUSIL DE JAPRISOT PRÉSENTÉ PAR OMNIBUS

jusqu'au 12 décembre Représentations à 20h30 tous les soirs Relâche dimanches et lundis

Mise en scène: Jean Asselin • Avec: Francine Alepin, Jean Asselin, Denise Boulanger, Jacques Le Blanc, Anne-Marie Provencher



LE DEVOIR CKAC 97.3

en collaboration avec

Cinéma plus

et

INVITENT

500 PERSONNES

À LA PREMIÈRE NORD-AMÉRICAINE DU FILM de

FRANCESCO ROSI

CHRONIQUE D'UNE MORT ANNONCÉE

D'après le célèbre roman de

GABRIEL GARCIA MARQUEZ



MERCREDI 9 DÉCEMBRE 20h00, AU CINÉMA DU COMPLEXE DESJARDINS

Remplissez le coupon de participation qui sera publié jusqu'au 3 décembre inclusivement et retournez-le avant le 5 décembre 1987. 250 personnes recevront chacune un laissez-passer doublé par la poste. Les règlements du concours sont disponibles chez Cinéma Plus Inc. La valeur des prix est de \$3,000.

Retournez à: CHRONIQUE D'UNE MORT ANNONCÉE Cinéma Plus 2300 rue Sherbrooke E., Suite 1 Montréal, Qué. H2K 1E5

Nom: _____ Prénom: _____ Adresse: _____ App: _____ Ville: _____ Code postal: _____ Tél.: _____

CULTURE ET SOCIÉTÉ

CINÉMA

ASTRE I: (327-5001) — *Running man* sem. 6 h 45, 8 h 45
ASTRE II: — *Superman 4* sem. 7 h 10, 9 h
ASTRE III: — *Heilraiser* sem. 6 h 45, 8 h 45
ASTRE IV: — *Un zoo la nuit* sem. 7 h, 9 h 10
BERRI I: (288-2115) — *Les ailes du désir* 1 h 30, 4 h 15, 7 h 30
BERRI II: — *Le scilicet* 1 h, 4 h, 7 h, 10 h
BERRI III: *Full metal jacket* 12 h, 2 h 15, 4 h 45, 7 h 15, 9 h 45
BERRI IV: — *La famille* 1 h 15, 4 h, 7 h 20, 9 h 50
BERRI V: — *La rumba* 1 h 05, 3 h 10, 5 h 15, 7 h 20, 9 h 25
BOGART I: (844-9470) — *Maurice* sem. 6 h 15, 9 h 05
BOGART 2: *Wish you were here* tous les jours 7 h, 9 h 10
BOGART 3: *Family viewing* tous les jours 7 h 30, 9 h 30
BONAVENTURE I: (861-2725) — *Flowers in the attic* sem. 7 h, 9 h
BONAVENTURE II: — *Made in heaven* sem. 7 h 30, 9 h 30
BROSSARD I: (465-5906) — *Superman 4* sem. 7 h 10, 9 h 05
BROSSARD II: (465-5906) — *Flowers in the attic* sem. 7 h 30, 9 h 30
BROSSARD III: *Running man* sem. 7 h, 9 h 15
CARREFOUR LAVAL 1: (688-3684) — *Flowers in the attic* sem. 7 h 05, 9 h 05
CARREFOUR LAVAL 2: *Superman 4* sem. 7 h 10, 9 h 15
CARREFOUR LAVAL 3: *Running man* sem. 7 h 15, 9 h 30
CARREFOUR LAVAL 4: *Best seller* sem. 7 h 20, 9 h 25
CARREFOUR LAVAL 5: *Un zoo la nuit* sem. 7 h, 9 h 20
CARREFOUR LAVAL 6: *Heilraiser* sem. 7 h 10, 9 h 10
CHATEAUGUAY 1: *La folie histoire de l'espace* sem. 7 h, 9 h
CHATEAUGUAY 2: *Les griffes du cauchemar* tous les soirs 8 h 55 *Une sentence diabolique* tous les soirs 7 h 15
CINÉMA OMEGA 1: — *Les incorruptibles* sem. 9 h 10 — *Ferris Bueller* sem. 7 h 20
CINÉMA OMEGA 2: — *Le fil de Beverly Hills* 2 sem. 9 h 30 — *Le contrat* sem. 7 h 30
CINÉMA DE PARIS: (866-3636) —
CINÉMA DU VILLAGE: 1220, Ste-Catherine est (523-3239) — *Strange places, strange things* 1 h, 2 h 15, 3 h 30, 4 h 45, 6 h, 7 h 15, 8 h 30, 9 h 45
CINÉMA THÉÂTRE QUÉBÉCOISE: (842-9768) —
CINÉPLEX I: (849-4518) — *Suspect* 1 h, 4 h, 7 h, 9 h 40

CINÉPLEX II: — *Dirty dancing* 1 h 05, 3 h 15, 5 h 25, 7 h 35, 9 h 45
CINÉPLEX III: — *Les noces barbares* 1 h, 3 h, 5 h, 7 h, 9 h
CINÉPLEX IV: — *L'ami de mon amie* 1 h, 3 h 05, 5 h 10, 7 h 15, 9 h 20
CINÉPLEX V: — *Made in heaven* 1 h 15, 3 h 20, 5 h 25, 7 h 30, 9 h 35
CINÉPLEX VI: — *Hope in glory* 2 h, 4 h 30, 7 h, 9 h 30
CINÉPLEX VII: — *Like father like son* 1 h 10, 3 h 10, 5 h 10, 7 h 10, 9 h 10
CINÉPLEX VIII: — *I've heard the mermaids singing* 1 h, 3 h, 5 h, 7 h, 9 h
CINÉPLEX IX: — *No way out* 2 h, 4 h 30, 7 h, 9 h 30
CINÉMA MONTRÉAL I: (521-7870) — *Inter espace* 1 h, 5 h 05, 9 h 10 — *Pour l'amour de l'argent* 3 h 15, 7 h 20
CINÉMA MONTRÉAL II: — *Masque* 1 h, 3 h 05, 5 h, 7 h 15, 9 h 25
COMPLEXE DES JARDINS I: (288-3141) — *L'île* 12 h 45, 2 h 50, 5 h, 7 h 05, 9 h 15
COMPLEXE DES JARDINS II: — *Un zoo la nuit* 2 h, 5 h, 7 h 15, 9 h 25
COMPLEXE DES JARDINS III: — *Le chant des sirènes* 1 h 15, 3 h 15, 5 h 20, 7 h 20, 9 h 25
COMPLEXE DES JARDINS IV: — *L'homme de paille* 12 h 30, 2 h 45, 5 h 05, 7 h 25, 9 h 45
COMPLEXE GUY-FAVREAU / O.N.F.: 200 ouest Boul. Dorchester, Mt (283-8229) — 1-2-3 déc. *Premiers jours La cigogne technologique* 20 h
CONSERVATOIRE D'ART CINÉMATOGRAPHIQUE: (848-3878) — *Pierrot le fou* 20 h 30
CRÉMAZIE: (388-4210) — *Les yeux noirs* sem. 7 h 15, 9 h 30
DAUPHIN I: (721-6060) — Fermé pour rénovation
DAUPHIN II: Fermé pour rénovation
DORVAL I: (631-8587) — *Nuts* sem. 7 h 9 h 20
DORVAL II: *Planes, trains and automobiles* sem. 7 h, 9 h
DORVAL III: *Cinderella* sem. 6 h — *Hello again* 7 h 30, 9 h 40
DORVAL IV: *Ten wolf too* sem. 7 h 15, 9 h 40
DÉCARIE I: (341-3190) — *Suspect* sem. 7 h, 9 h 30
DÉCARIE II: — *Best seller* sem. 7 h 30, 9 h 45
FAIRVIEW I: (697-8095) — *Fatal attraction* sem. 7 h, 9 h 30
FAIRVIEW II: — *Three men and a baby* sem. 7 h 05, 9 h 10
FAUBOURG STE-CATHERINE 1: — *Princess brida* 12 h 30, 2 h 35, 4 h 45, 7 h 20, 9 h 30
FAUBOURG STE-CATHERINE 2: — *So-mone to watch over me* tous les jours 12 h 40, 2 h 50, 5 h, 7 h 10, 9 h 20
FAUBOURG STE-CATHERINE 3: — *Less than zero* 12 h 30, 2 h 35, 4 h 45, 7 h, 9 h 10

FAUBOURG STE-CATHERINE 4: — *Best seller* tous les jours 1 h, 3 h, 5 h, 7 h, 9 h, 11 h
GREENFIELD I: (671-6129) — *Three men and a baby* sem. 7 h 15, 9 h 30
GREENFIELD 2: — *Cendrillon* sem. 6 h 30, 8 h 30
GREENFIELD 3: — *Liaison fatale* sem. 7 h, 9 h 30
IMPERIAL: (288-7102) — *Fatal attraction* 12 h, 2 h 20, 4 h 40, 7 h 10, 9 h 40
JEAN-TALON: (725-7000) — *Full metal jacket* sem. 7 h, 9 h 15
KENT I: (489-9707) — *Planes, trains and automobiles* sem. 7 h 20, 9 h 25
KENT II: *Fatal attraction* sem. 7 h, 9 h 30
LAVAL I: (688-7776) — *Liaison fatale* sem. 7 h 10, 9 h 40
LAVAL II: — *Three men and a baby* sem. 7 h 05, 9 h 30
LAVAL III: *Cendrillon* sem. 6 h 15, 8 h 15
LAVAL IV: — *La revanche des tranches* sem. 7 h 10, 9 h 25
LAVAL V: — *Nuts* sem. 7 h 10, 9 h 40
LAVAL 2000 1: (687-5207) — *Danse lascive* sem. 7 h 10, 9 h 35
LAVAL 2000 2: *Full metal jacket* sem. 7 h, 9 h 10

LOEW'S I: (861-7437) — *Planes, trains and automobiles* 1 h, 3 h 05, 5 h 10, 7 h 20, 9 h 25
LOEW'S II: — *Hello again* 12 h 30, 2 h 45, 5 h, 7 h 15, 9 h 30
LOEW'S III: — *Nuts* 12 h, 2 h 20, 4 h 40, 7 h, 9 h 20
LOEW'S IV: — *Date with an angel* 12 h 10, 2 h 30, 4 h 50, 7 h 10, 9 h 30
LOEW'S V: — *Baby boom* 12 h, 2 h 20, 4 h 35, 7 h, 9 h 25
LE MILIEU: Montréal — *Ski odyssey* 7 h. — *The untouchables* 9 h
MON CINEMA: (849-0041) — *Noces en Galilée* 5 h — *Jeux d'artifice* 7 h — *Good morning Babylon* 9 h
QUIMETOSCOPE: (525-8600) — *Danton* 7 h — *Femme seule cherche compagnon* 7 h 15 — *L'année du dragon* 9 h — *Le dernier métro* 9 h 30
PALACE I: (866-6991) — *Sammy and Rosie get laid* 12 h 10, 2 h 30, 4 h 50, 7 h 10, 9 h 30
PALACE II: — *Teen wolf too* 12 h 50, 3 h 05, 5 h 20, 7 h 35, 9 h 50
PALACE III: — *Hiding out* 12 h 20, 2 h 35, 4 h 50, 7 h 05, 9 h 30
PALACE IV: — *Real men* tous les jours 1 h 15, 3 h 15, 5 h 15, 7 h 15, 9 h 15

PALACE V: — *Stakeout* tous les jours 12 h, 2 h 15, 4 h 30, 7 h, 9 h 20
PALACE VI: — *Cinderella* 12 h 15, 2 h 15, 4 h 15, 6 h 15, 8 h 15
LE PAPINEAU: Montréal — Tous les soirs *Les ailes du désir* 19 h, 21 h 30 — *La famille* 19 h 15 — *La puritaine* 21 h 40
PARADIS I: — *Danse lascive* sem. 7 h 15, 9 h 15
PARADIS II: — *Full metal jacket* sem. 6 h 50, 9 h
PARADIS III: — *La bamba* sem. 9 h — *Roxanne* sem. 7 h
PARALLELE: (843-6001) —
PARISIEN I: — *Liaison fatale* 12 h, 2 h 20, 4 h 40, 7 h 10, 9 h 40
PARISIEN II: — *Cendrillon* 12 h 30, 2 h 30, 4 h 30, 6 h 30, 8 h 30
PARISIEN III: — *Les sorcières d'Eastwick* 1 h 45, 4 h 15, 6 h 45, 9 h 10
PARISIEN IV: — *Platoon* 2 h, 4 h 30, 7 h, 9 h 30
PARISIEN V: — *La revanche des tranches* 12 h 55, 3 h, 5 h 05, 7 h 10, 9 h 15
PLACE LONGUEUIL: (679-7451) — *Full metal jacket* sem. 7 h, 9 h 15
PLACE LONGUEUIL II: — *Danse lascive* sem. 7 h 30, 9 h 30

PLACE ALEXIS NIHON I: (935-4246) — *Running man* 12 h 30, 2 h 30, 4 h 40, 7 h, 9 h 15
PLACE ALEXIS NIHON II: — *Heilraiser* 1 h, 3 h, 5 h, 7 h 10, 9 h 25
PLACE ALEXIS NIHON III: — *Prince of darkness* 12 h 45, 2 h 45, 5 h, 7 h 30, 9 h 30
PLACE DU CANADA: (861-4595) — *Cry freedom* sem. 8 h 15
SAINT-DENIS I: (849-4211) — *Superman 4* 12 h 25, 2 h 30, 4 h 45, 7 h, 9 h 10
SAINT-DENIS II: — *Danse lascive* 12 h 20, 2 h 45, 4 h 55, 7 h 05, 9 h 15
VERSAILLES I: (353-7880) — *Three men and a baby* sem. 7 h 15, 9 h 30
VERSAILLES II: — *Liaison fatale* sem. 7 h 10, 9 h 40
VERSAILLES III: — *Cendrillon* 6 h 30 — *Hello again* tous les jours 9 h 30
VERSAILLES IV: — *Date with an angel* sem. 7 h 10, 9 h 25
VERSAILLES V: — *Nuts* sem. 7 h 05, 9 h 40
VERSAILLES VI: — *La revanche des tranches* sem. 7 h 10, 9 h 25
WESTMOUNT: (931-2477) — *Nuts* sem. 7 h, 9 h 20
YORK: (937-8978) — *Three men and a baby* 1 h, 3 h 10, 5 h 20, 7 h 30, 9 h 40

SUR SCÈNE

L'AIR DU TEMPS 191 ouest St-Paul Montréal (842-2003) — Jazz du mer. au dim. de 22h. à 02h 30
AQUARIUM DE MONTRÉAL: La Ronde, Ile Ste-Hélène (872-4656) — Ouvert tous les jours de 10h. à 17h. du 1er au 30 nov.
BAR JAZZ 2080: 2080 rue Clark, Mt (285-0007) — Le Trio de Michael Gauthier, le 1er déc. à 21h. — Greg Clayton, le 2 déc. à 21h.
BAR LES JOYEUX NAUFRAGÉS: 161 est Ontario, Montréal (843-3808) — Jazz les mardis soirs à 22h. — Le 1er déc. Richard Lupien
BAR TERRASSE: 1201 ouest Dorchester, Montréal (878-2000) — Raymond Brunet à l'accordéon, du lun. au ven. de 17h. à 19h 30
BIDDLE'S JAZZ AND RIBS: 2060 rue Aylmer, Montréal (842-8656) — Les lundis, sessions d'improvisation à 19h. — Le Quatuor de Johnny Scott et Geoffrey Lapp, en permanence, lun. 19h. à 24h. — mar. 20h. à 01h. mer. au ven. 17h. à 22h. — Le Trio de Charlie Biddle, en permanence du mer. au sam. à compter de 22h. — Live Jazz avec le trio de Claude Foisy, mer. de 12h. à 14h.
LE BIJOU: 300 rue Lemoyne, Vieux-Montréal (288-5508) — Trois tables de blackjack en opération du lun. au ven. de 17h. à la fermeture, et le samedi de 20h. à 03h. — Michelle Sweeney, chanteuse de jazz, soul et R & B, du mer. au sam. à compter de 22h. 3 spectacles par soir
BISTRO D'AUTREFOIS: 1229 St-Hubert, Montréal (842-2808) — La Boîte à Lily: A compter de 18h. du mar. au sam. souper en musique avec Marie-Perle Quintin — Marcel Beaulieu et Gilles Bernier, 3 au 5 déc. à 22h.
BISTRO-BAR BLUES CLAIR: 901 est boul. Maisonneuve, Montréal — 5 à 8 les mar. et ven. avec Ro-

bert Gélinas, pianiste, en solo ou en duo
CAFÉ CAMPUS: 3315 chemin Reine-Marie, Montréal (735-1259) — Ligue Universitaire d'Improvisation, blancs vs noirs, le 30 nov.
CAFÉ DE LA PLACE: PDA (842-2112) — « Tête-à-tête » de Ralph Burdman, m. en s. Jean-Louis Roux, du 28 oct. au 12 déc. du mar. au sam. à 20h.
CAFÉ THÉLÈME: 311 est Ontario, Montréal (845-7932) — The Night Swingers, les 4-5 déc. à 21h 30
CAFÉ TIMÈNES: 4857 ave du Parc, Montréal (272-1734) — Cinéma du mardi: Festival Buster Keaton, avec improvisation au piano, le 1er déc. à 21h.
LA CAGE AUX SPORTS: 2250 rue Guy, Montréal (931-8588) — Billy George, pianiste de Honky Tonk, en permanence, à compter de 17h.
CARRÉ-THÉÂTRE DU VIEUX LONGUEUIL: 365 rue St-Jean, Vieux Longueuil (646-7251) — « Urgent aux portes » de Céline Côté, m. en s. Germain Beauchamp, du 11 nov. au 5 déc. du mer. au sam. 20h.
LA CHACONNE: 342 est Ontario, Montréal (843-8620) — Pianiste tous les soirs — André Asselin, pianiste, œuvres de Chopin, Liszt, Debussy, Albeniz et Beethoven, le 30 nov. à 20h 30.
CLUB BALATTOU: 4372 St-Laurent, Mt (845-5447) — Tous les mardis soirs, Bouabacar Diabate, folklore africain, à 22h 30.
CLUB G.M.: 22 rue St-Paul, Vieux-Montréal (861-8143) — Live Jazz du lun. au ven. de 17h. à 21h. — Happy hours de 17h. à 21h.
CLUB MILES: 1200 Bishop (861-4656) — Tous les soirs l'Ensemble Elder Léger, à 17h 30.
ÉGLISE LA PRÉSENTATION: 665 de l'Eglise, Dorval — L'Harmonie Concerts Lakeshore sous la dir. de Ed. Pedersen, le 30 nov. à 20h.
ÉGLISE ST-LAURENT: 805 boul. Ste-Croix, St-Laurent — Les Chœurs des Cèpes St-Laurent et Vanier, sous la dir. de Gilbert Patenaude et Jean Sull, présentent un concert de musique pour chœurs et cuivres, le 30 nov. à 19h.
ESPACE GO: 5066 Clark, Montréal (271-5381) — « Sa geste » chorégraphies et performances de femmes, artiste invitée Julie West, du 26 nov. au 13 déc. mer. au sam. 20h 30, dim. 14h 30 et 20h 30
ESPACE LIBRE: 1945 rue Fullum, Montréal (521-4191) — Omnibus présente « La Dame dans l'auto avec des lunettes et un fusil » du 17 nov. au 12 déc. du mar. au sam. 20h 30
LE GRAND CAFÉ: 1720 St-Denis, Montréal (849-6955) — Avec et sans Brel — Pierrot Fournier, auteur-compositeur-interprète, Jean-Luc Ethier, piano et synthétiseur, Yvan Lessard, guitare et basse, en prolongation jusqu'au 6 déc. du mer. au dim. à 21h 30
HOTEL BONAVENTURE: 1 Place Bonaventure, Montréal (878-2332) — Le Portage: Aubrey Mann and Reflections du 1er au 12 déc. Spectacles du mar. au jeu. 21h 30, 23h 30, ven. et sam. 22h. et 24h.
HOTEL LE CHATEAU CHAMPLAIN: 1 Place du Canada, Montréal (878-9000) — Le Café Conc: La Fête des fêtes, avec Claude Valade, jusqu'au 12 déc. lun. au ven. 21h. et 23h. sam. 20h 30, 22h 30, 00h 30
LE GRAND HOTEL: 777 Université, Montréal (879-1370) — Chez Antoine: les pianistes Christiane Côté et Roland Devèze du lun. au ven. 17h. à 01h. le sam. de 20h. à 01h. — Bar tour de ville: Le Trio Starline, du 20h. à 01h.

mer. au dim. de 21h. à 02h.
HOTEL MERIDIEN: 4 complexe Desjardins, Mt (285-1450) — Bar du Foyer: Deux pianistes sont en vedette, Tibor Ceasar, du lun. au ven. de 17h. à 20h. — François Comeau, du mar. au sam. de 20h. à 24h.
HOTEL QUATRE SAISONS: 1050 ouest Sherbrooke, Montréal — Piano-Bar: L'Apero avec Gilles Jourdain, lun. au ven. 17h. à 01h.
HOTEL REINE ELIZABETH: 900 ouest Dorchester, Montréal (861-3511) — Café Baroque Arthur: « Folies folies » du can can au charleston, production La Belle Époque Inc. mer. jeu. ven. dim. 20h 30, sam. 20h. et 22h 30
LA CROISSETTE: 1201 O. Dorchester (878-2000) — Jacques Ouellette, pianiste, du dim. au ven. 18h. à 24h.
LA LICORNE: 2075 St-Laurent, Montréal (843-4168) — « Piège pour Cendrillon » adaptation théâtrale de Michelle Allen du roman de Sébastien Japrisot, m. en s. Michèle Normandin, du 20 nov. au 20 déc. du mar. au dim. 20h 30
LE PUZZLES-SCENE: 3625 ave du Parc, Montréal (843-8620) — « A. My name is Alice » m. en s. Joan Austen, du mar. au dim. 20h. les ven. 20h. et 22h 45
L'ENTRE-TEMPS: Centre Sheraton, 1201 ouest Dorchester, Montréal (878-2000) — Le groupe Linda Benoit and The Hits Men du 4 au 29 nov. du mer. au sam. de 21h. à 3h.
LE POINT DE VUE: 1201 ouest Dorchester (878-2000) — Suzanne Berthiaume, harpiste, du lun. au dim.
L'IMPROMPTU: 1201 O. Dorchester (878-2000) — Gérard Lambert, pianiste-animateur, du lun. au sam. de 21h. à 02h.
MAISON DE LA CULTURE MAISONNEUVE: 4120 est Ontario, Montréal (872-2200) — Spectacle de Michel Robert, auteur-compositeur-interprète, le 30 nov. à 19h 30
MAISON-THÉÂTRE: 255 est Ontario, Montréal (288-7211) — Le Théâtre de l'Avant-Pays présente « Le secret de Miris » du 17 nov. au 6 déc. les sam 15h., les dim. 13h. et 15h., les 2-3-4 déc. 10h. et 13h.
LE MÉLOMANE: 812 est Rachel, Montréal (526-9054) — « Le million » comédie de Raymond Levesque, les jeudis à 20h 30, jusqu'au 3 déc.
PIPS CLUB DE BACKGAMMON: 3774 St-Denis, 2e étage, Montréal (284-0613) — Parties de bridge les mar. et jeu. à 19h. — Tournoi de backgammon, les mer. à 19h 30
PLANÉTIUM DOW: 1000 ouest St-Jacques, Montréal (872-4530) — Du 1er oct. au 30 nov. « La nouvelle astronomie » spectacles français: mar. 13h 30, jeu. 13h 30, 20h 30, sam. 14h 15, 16h 30, 20h 30, dim. 13h., 15h 30, 16h 30, 20h 30 — spectacles anglais: mar. 12h 30, jeu. ven. 12h 30, 19h 30, sam. 13h., 15h 30, 19h 30, dim. 14h 15, 19h 30 — « Le ciel ce soir » spectacle gratuit, les lundis 19h 30 anglais, 20h 30 français
RESTAURANT LES SERRES: 300 rue Lemoyne, Vieux-Montréal (288-5508) — Cuisine française, du lun. au ven. midi et soir, le sam. le soir seulement — 2 musiciens ambulants en soirée (violoniste et accordéoniste) du mer. au sam. en soirée
RESTAURANT ZHIVAGO: 419 St-Pierre, Vieux-Montréal (284-0333) — Restaurant-dancing romantique, mar. au sam. de 18h. à 3h. — Le Groupe Bekar, 2 musiciens et une chanteuse, du mer. au sam. de 19h 30 à 23h.
RISEING SUN: 286 ouest Ste-Catherine, Montréal (875-6795) — Blue Monday Jam Session avec The Blue Shadows, le 30 nov.

SALLE FRED BARRY: 4353 est Ste-Catherine, Montréal — « Le sous-sol des anges » de Louis-Dominique Lavigne, m. en s. Claude Poissant, du 10 au 19 déc. jeu. ven. sam. 20h 30
SALLE ANDRÉ-MATHIEU: 475 boul. de l'Avenir, Laval (667-1610) — Les Grands Explorateurs présentent « Les grands carnivals du monde » avec Jean-Marc Boisseau, du 26 nov. au 1er déc. jeu. ven. sam. lun. mar. 20h, dim. 13h 30 et 16h.
SALLE POLLACK: 555 ouest Sherbrooke, Montréal — Contemporary Music Ensemble, dir. Bruce Mather, le 30 nov. à 20h.
SPECTRUM: 318 rue Ste-Catherine ouest, Montréal (861-3551) — Samedi de Rire, le 30 nov. à 20h.
THÉÂTRE D'AUJOURD'HUI: 1297 Papineau, Montréal (523-1211) — « Les fantômes de Martin » de Gilbert Turp, m. en s. Isabelle Villeneuve, du 11 nov. au 5 déc. du mar. au sam. 20h 30, le dim. à 15h.
THÉÂTRE CENTAUR: 453 St-François-Xavier, Montréal (286-3161) — « La sagouine » d'Antoine Maillet, du 2 nov. au 3 déc.
THÉÂTRE MAISONNEUVE: PDA Montréal (842-2112) — Orchestre de chambre McGill, sous la dir. d'Alexander Brodt, soliste invitée Arleen Auger, soprano, le 30 nov. à 20h 30
THÉÂTRE DU NOUVEAU MONDE: 84 ouest Ste-Catherine, Montréal (861-0633) — « Bonjour, à bonjour » de Michel Tremblay, m. en s. René Richard Cyr et Lou Aréau, du 17 nov. au 12 déc. du mar. au ven. 20h., sam. 16h. et 21h.
THÉÂTRE PORT-ROYAL: PDA (842-2112) — La Compagnie Jean Duceppe présente « Oublier » de Marie Laberge, à compter du 28 oct. à 20h.
THÉÂTRE QUAT'SOUS: 100 est ave des Pins, Montréal (843-7277) — « Le dernier quatuor d'un homme sourd » création de Francine Ruel et François Cervantes, m. en s. Jacques Rossi, du 10 nov. au 5 déc. du mar. au ven. 20h 30, sam. 17h. et 20h 30
THÉÂTRE DU RIDEAU VERT: 4664 St-Denis, Montréal (844-1793) — « Les frigidolènes » de Gratien Gélinas, m. en s. Denise Filiatrault, du 18 nov. au 19 déc., mar. au ven. 20h., sam. 17h. et 21h., dim. 15h.
THÉÂTRE DE LA VEILLÉE: 1371 est Ontario, Montréal (526-5582) — Le Groupe de la Veillée présente « Parole sauvage » avec Carmen Jolin, 2 au 5 déc. à 20h 30
UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL: 200 Vincent d'Indy, Montréal — Salle B-484: Récital de flûte, Denis Bluteau, Chantal Soucy, Chantal Rheume, Natalie LaSalle, Natalie Morel, élèves de Robert Langvin, le 30 nov. à 17h.
UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À MONTRÉAL: Pavillon Judith-Jasmin, Studio d'essai Claude-Gauvreau: local a-2020 — « Scène 85 » de Jean-Pierre Ronfard, m. en s. André Roberge, du 2 au 5 local a-2020 — Studio-Théâtre Alfred-Laliberté: local J-M400 — « Hagarde la grandioth » de Suzanne Beaudry, les 2-3 déc. 19h., le 4 déc. 19h. et 21h., le 5 déc. 15h. et 19h.
THÉÂTRE DE LA BORDÉE: 1091 St-Jean, Québec (894-9631) — « La cour des miracles » collectif d'auteurs, m. en s. Jacques Leblanc, du 10 nov. au 5 déc. du mar. au sam. 20h 30
THÉÂTRE DE L'ÎLE: Hull — « Anne des Pignons Verts » de Lucy Maud Montgomery, adaptation Alice Chadwick, traduction de Anne-Marie Rielly, du 4 nov. au 13 déc. du mer. au sam. 20h 30, matinales les sam. et dim. à 14h 30
CENTRE NATIONAL DES ARTS: Ottawa — Salle Théâtre: « Hay fever » de Noel Coward, du 19 nov. au 5 déc. à 20h., matinales les sam. à 14h. — Le journal d'Adrien Mole, 13 ans 9, de Sue Townsend, m. en s. Rémy Girard, du 10 au 19 déc.

“LE MEILLEUR FILM DE GUERRE JAMAIS RÉALISÉ.”

GLOBE ET MAIL

Un film de **Stanley Kubrick**

Full Metal Jacket

EN VERSION FRANÇAISE

BERRI
ST-DENIS - STE-CATHERINE 288-2115

JEAN-TALON 4255 JEAN-TALON EST 725-7000 BELLEVILLE
SHERBROOKE
LONGUEUIL 679-7451 CINÉMA DE PARIS
ODÉON LAVAL
PARADIS 8215 RUE HOCHÉLAGA 354-3110
ST-JÉRÔME

Mardi, mercredi, jeudi 15-16-17 DÉCEMBRE 19h30

Claudio Simone, chef
 Maris Martin, soprano
 Gail Dubois, mezzo-soprano
 Mark Dubois, ténor
 Kevin McMillan, baryton
 Chœurs de l'OSM
 (Ivan Edwards, chef)

Commanditaire:
 McLeod Young Weir Limite

Handel
LE MESSIE
 Basilique Notre-Dame

Billets:
 24\$, 20\$, 15\$ et 8\$
 * au comptant l'admission
 * aux pinces de la Place des Arts

OSM ORCHESTRE SYMPHONIQUE DE MONTRÉAL
 CHARLES DUTRIE

un film de **WIM WENDERS** avec **PETER FALK**

LES AILES DU DESIR

1:30, 4:15, 7:00, 9:30

BERRI
ST-DENIS - STE-CATHERINE 288-2115

CANES 1987
MARCELLO MASTROIANNI
 PRIX D'INTERPRÉTATION MASCULINE

LES YEUX NOIRS

un film de **NIKITA MIHALOV**

CRÉMAZIE 7:15, 9:30
 ST-DENIS - CRÉMAZIE 388-4210

ERIC ROHMER
 COMÉDIES ET PROVERBES

L'AMI DE MON AMIE

CENTRE-VILLE
 2001 UNIVERSITÉ 1:00, 3:05, 5:10, 7:15, 9:20
 CON DE MAISONNEUVE 849-4018

Le Cadeau
 POUR VOS LOISIRS

LES CERTIFICATS-CADEAUX CINÉPLEX ODEON sont distribués à TOUTES NOS CINÉMAS de TOUT AGE!

LE CADEAU IDÉAL POUR TOUTE OCCASION

LE CADEAU PARFAIT POUR LES CINÉPHILES de TOUT AGE!

UNZOO LA NUIT

ROGER LE BEL GILLES MAHEU

CARREFOUR LAVAL 288-2115
 2330 AVE. DES ÉPIQUEURS 388-4210

FAMILLE

BERRI 1:15, 4:00, 7:20, 9:55
BERRI 1:15, 4:00, 7:20, 9:55
ST-DENIS - STE-CATHERINE 288-2115 CINÉMA DE PARIS

LES MÉDICAMENTS, FAUT PAS EN ABUSER!

Santé et Services sociaux Québec

TELEVISION</

LA VIE ÉCONOMIQUE

Montréal, lundi 30 novembre 1987

J.M. Saucier élimine l'interférence et anticipe des résultats positifs en 1988

GUY PAQUIN
Collaboration spéciale

Ce n'est pas de gaieté de cœur que les administrateurs de J.M. Saucier approuveront cette année le rapport annuel de la compagnie. Ce rapport dévoilera en effet des pertes, pour l'exercice se terminant au 31 juillet 1987, que M. Médard Saucier, vice-président exécutif, estime personnel-

lement de l'ordre d'un demi-million de dollars. Les données officielles ne seront connues qu'au milieu décembre, mais elles ne devraient pas différer sensiblement de cette estimation.

Force est donc de conclure pour

PROFIL RÉA

l'instant que l'expansion du « super-marché de l'électronique » s'est faite à la dure. Il y a environ un an que J.M. Saucier devenait une société publique et, de l'avis de Médard Saucier, cette année-là n'a pas été facile. Des trois magasins ouverts en automne dans la région d'Ottawa, il n'en reste que deux. La succursale de Gatineau, un canard boiteux caractérisé, a été larguée par-dessus bord. Quant aux deux autres magasins, ouverts très tard en automne, ils n'ont pas pu connaître une période des fêtes 1986 aussi lucrative que prévue.

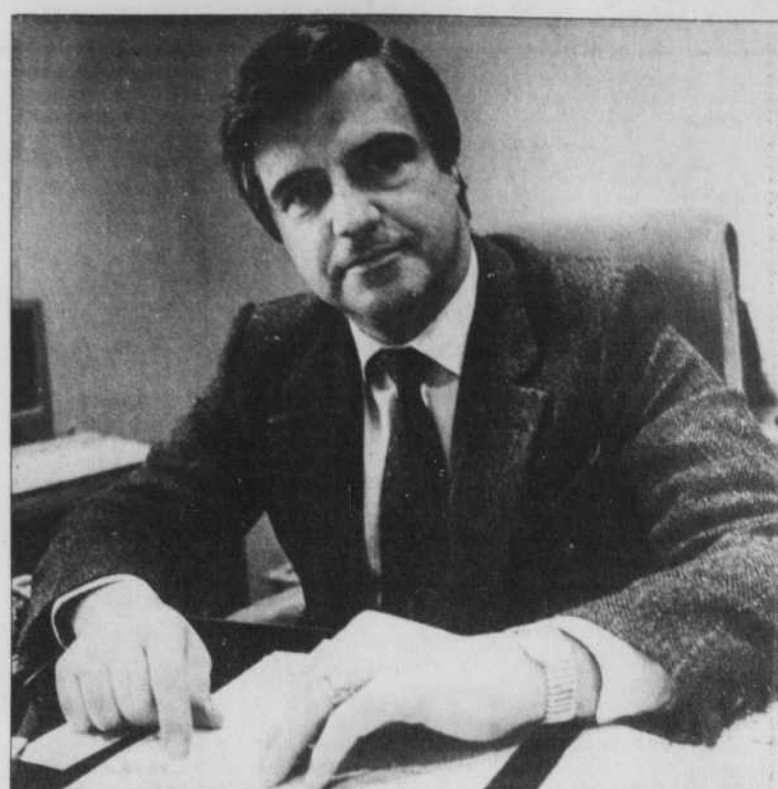
Mais, malgré ces résultats décevants, Médard Saucier reste optimiste. « Je peux vous dire que le premier trimestre de l'exercice en cours sera positif et que notre rapport intérimaire aux actionnaires montrera des profits. Nous avons identifié nos problèmes et, dans la mesure où ils dépendent de notre action, nous les avons réglés. » Les problèmes internes de J.M. Saucier sont relatifs à l'expansion de la compagnie. Quant aux problèmes externes, ce sont ceux d'un marché en ralentissement.

Portée par un engouement des consommateurs pour les appareils électroniques qui frisait l'idolâtrie, soutenue par le développement technologique et l'abaissement des prix de réussites commerciales comme le magnétoscope et le four à micro-

ondes, l'expansion de J.M. Saucier s'était amorcée de belle façon. La compagnie s'était ramifiée dans la région de Montréal en s'appuyant sur une stratégie de marketing qui passait par les grands médias écrits et électroniques locaux. Malgré des inventaires très lourds, les magasins de Longueuil, Pointe-Claire, Saint-Léonard et Drummondville furent de grands succès. Mais le problème a surgi dès que la compagnie a voulu s'implanter dans des marchés que son battage publicitaire n'atteignait pas. D'où l'échec à Gatineau et la progression plus lente des deux succursales d'Ottawa.

D'autre part, les économies d'échelle inhérente à une expansion rationalisée se sont fait attendre. « Avouons, confie Médard Saucier, que nous avons dû apprendre de notre propre expérience. Gérer le stock de trois magasins n'a rien à voir avec la gestion de l'inventaire de 10 succursales. Désormais, le transfert du moindre transistor entre magasins, entrepôt et dépôt de pièces est informatisé. Nos investissements dans ce domaine réalisent déjà des économies importantes. Mais les effets positifs de ces gestes ont naturellement mis un certain temps à se réaliser. Les contrôles comptables sont aujourd'hui beaucoup plus serrés que par le passé. Mais là encore, les effets comptables ne viennent pas du jour au lendemain. »

Quant à l'ensemble du marché de l'électronique, il a connu des jours plus glorieux. Au sortir de la récession, l'enthousiasme des consomma-



M. Médard Saucier, v.p. exécutif de J.M. Saucier.

Photo Louise Lemieux

teurs permettait à J.M. Saucier de passer d'un chiffre d'affaires de \$4.7 millions en 1982 à près de \$27 millions en 1986. Pendant la même période, le bénéfice net, valant à peine 2 % des ventes en 1982, grimpait à 3.6 % des ventes, soit \$975.000, en 1986. On comprend qu'avec une telle progression, la compagnie ait voulu associer le public à son expansion, ce qui fut fait avec une émission de 800.000 actions il y a environ un an.

Malheureusement, toutes les bonnes choses ont un terme. Le cycle de renouvellement des produits électroniques n'est plus au sommet de la vague et les produits actuels, tels les lecteurs de disques laser, n'exercent pas sur le consommateur l'attrait du magnétoscope. Les nouveaux produits ne sont pas encore assez raffinés et leurs prix sont souvent exorbitants. Conséquemment, J.M. Saucier devra se battre dans un marché plus agressif. « Nos budgets publicitaires vont rester très importants, affirme Médard Saucier. Nous continuerons aussi d'acquiescer de nouvelles succursales, mais d'une surface moindre. Il n'est pas dit, d'ailleurs, que nous lèverons le nez sur l'acquisition de petites chaînes de boutiques d'appareils électroniques. Notre politique de prix sera aussi agressive

que par le passé, en vertu de nos achats massifs et des rabais qu'ils nous permettent. Dans un marché qui se resserre, notre objectif c'est d'aller s'en chercher une part croissante en multipliant les points de vente. »

C'est ainsi qu'un nouveau J.M. Saucier a vu le jour en fin de semaine à Saint-Jean-sur-le-Richelieu. Sis au cœur de la région desservie par les grands médias montréalais et il devrait connaître un achalandage très encourageant pendant la période des fêtes.

Émises à \$4.50 il y a un an, les actions de J.M. Saucier se transigent actuellement pour \$1.50. On peut se demander quel sera l'effet des performances décevantes de la compagnie sur la valeur du titre. La société prévoyait des ventes de \$47 millions pour l'exercice 1986-87, alors qu'elle n'en fait que pour \$37 millions, ce qui constitue quand même un sommet. Selon M. René Dubord, spécialiste du financement de l'entreprise chez Nesbitt Thomson, le preneur ferme des actions, la valeur actuelle du titre reflète la réalité de la compagnie et devrait s'améliorer à mesure que la performance de celle-ci en fait autant. M. Dubord s'est dit confiant dans l'année qui commence.

Cette semaine à la bourse

Offre d'acquisition en Bourse

■ Coats Viyella fera une offre d'acquisition en Bourse le 3 décembre 1987 jusqu'à concurrence de 250.000 actions ordinaires de Consoltech Canada au prix de \$24 l'action.

Projet de rachat d'action

■ Alcan Aluminium projette de racheter le 1er décembre 1987 toutes ses actions privilégiées à dividende de \$2, au prix de \$25 l'action.

Offre d'achat d'actions.

■ The First Mercantile Currency Fund offre d'acheter jusqu'à 100.000 de ses actions classe A au prix de \$10 l'action sur le parquet de la Bourse de Toronto le 30 novembre 1987.

■ Kerr Addison Mines a l'intention d'acheter sur le marché jusqu'à 470.000 actions ordinaires de Minnova.

Fractionnement d'actions.

■ Les actions ordinaires de Corporate Foods (CFL) sont fractionnées sur la base de 5 nouvelles actions pour 1 ancienne.

Changement de nom et consolidation d'actions.

■ Pennant Resources changera de nom pour s'appeler PNR Food Resources et les actions ordinaires sont consolidées sur la base de 1 action classe A et une action classe B pour 20 actions ordinaires détenues.

■ Scotia Resources changera de nom pour s'appeler Kali Venture et les actions ordinaires sont consolidées sur la base de 1 nouvelle action pour 4 anciennes.

Bons de souscription admis à la cote

■ Eagle Precision Technologies (EGL.WT); Base de souscription: 1 bon pour 1 action ordinaire. Prix de souscription: \$13.50. Date d'échéance: 31 janvier 1990.

Échéance des bons de souscription

■ Multidev Immobilia (MTV.WT); Base de souscription: 2 bons pour 2 actions catégorie B. Prix de souscription: \$3.50. Date d'échéance: 30 novembre 1987, 16 h.

■ Campeau (CMP.WT.D.); Base de souscription: 1 bon pour 1 action privilégiée série B. Prix de souscription: \$25. Date d'échéance: 1er décembre 1987, 16 h.

■ Ressources Halex (HAX.WT); Base de souscription: 2 bons pour 1 action ordinaire. Prix de souscription: \$0.75. Date d'échéance: 2 décembre 1987, 16 h 30.

■ Explorations Norwood (NRD.WT); Base de souscription: 2 bons pour 1 action ordinaire. Prix de souscription: \$0.75. Date d'échéance: 2 décembre 1987, 16 h.

■ Ressources Farboro (FBO.WT.A); Base de souscription: 2 bons pour 1 action. Prix de souscription: \$0.50. Date d'échéance: 4 décembre 1987, 16 h 30.

■ Explorations Aster (ATZ.WT); Base de souscription: 2 bons pour 1 action catégorie A. Prix de souscription: \$0.70. Date d'échéance: 4 décembre 1987, 16 h.

Séparation des unités

■ Les unités de Eagle Precision Technologies se sépareront le 3 décembre 1987 en 1 action ordinaire et 1/2 bon de souscription (EGL et EGL.WT).

Offre publique de rachat d'actions.

■ Algonquin Mercantile: 150.000 actions ordinaires

■ Encor Energy: 5.045.000 actions ordinaires

■ Golden Rule Resources: 470.000 actions ordinaires

■ IPL: 300.000 actions ordinaires

■ Matco Mart: 182.855 actions ordinaires

■ Meridian Technologies: 800.000 actions ordinaires

■ Sears Canada: 4.375.770 actions ordinaires

■ Steinberg: 685.273 actions subalternes classe A et 252.094 actions privilégiées convertibles série A

■ Trizec: 750.000 actions ordinaires catégories A et 750.000 actions ordinaires catégories B

Changement de nom

■ Winston Resources changera de nom pour s'appeler Sandpiper Oil and Gas

Nouvelles inscriptions

■ Bresca resources BSR (Montréal)

■ Conpack Seafoods CPO (Toronto)

■ Zytec Systems ZSI (Toronto)

Assemblée générale

nom de la compagnie Date Heure Lieu

Ressources Aunore 30-11 14 h Montréal

Impertex 30-11 10 h Montréal

Nautilus Plus 30-11 10 h Longueuil

Nova-Cogesco 30-11 10 h Montréal

ACDS 03-12 17 h Hull

Ces données sont fournies par

Tassé

HEROUX achete une entreprise de l'Ohio

ROBERT DUTRISAC

Le spécialiste des trains d'atterrissage d'avions, Héroux inc., de Longueuil, a réalisé sa première acquisition américaine en achetant, au coût de \$3 millions US, McSwain Manufacturing, de Cincinnati (Ohio).

Selon M. Gilles Labbé, vice-président de Héroux, la société se rapproche ainsi de son marché. Héroux, qui vogue vers un chiffre d'affaires de plus de \$40 millions cette année, tire plus de la moitié de ses revenus de contrats accordés par l'Armée de l'air et la Marine américaines. « Il est plus facile pour un Américain d'acheter d'un Américain que d'un Canadien », a-t-il signalé.

Les ventes annuelles de McSwain, une entreprise spécialisée dans la fabrication de pièces mécaniques de précision, atteignent les \$10 millions. Environ 35 % de ces revenus proviennent de contrats militaires tandis que le reste est partagé entre l'aviation civile, l'informatique et la robotique. « McSwain possède sur nous un avantage concurrentiel pour la fabrication de pièces de petite taille », a précisé M. Labbé.

A son avis, cette transaction permettra à Héroux de se faire connaître de certains fabricants aéronautiques établis dans le centre des États-Unis, comme General Dynamics, avec lesquels traite déjà McSwain.

L'acquisition des actifs de la société est financé grâce aux fonds propres de Héroux et à un emprunt bancaire. Une partie de cette somme a été versée au comptant, le solde étant constitué d'une partie de la dette de McSwain que Héroux a prise à son compte.

McSwain occupe une usine moderne d'une superficie de 70.000 pieds carrés, sise sur un terrain de cinq acres. L'usine n'est actuellement utilisée qu'à 60 % de sa capacité, bien qu'elle soit rentable, et présente un bon potentiel de croissance. Selon M. Labbé, McSwain dégage un bénéfice s'élevant à environ 10 % de son chiffre d'affaires.

Une centaine de personnes sont à son emploi. L'ancien propriétaire de l'entreprise, M. A. D. McSwain, demeurera à la tête de la nouvelle filiale de Héroux.

Rappelons que Héroux décrochait

au début du mois trois contrats d'une valeur globale de \$11.2 millions de l'Armée de l'air américaine. Ces commandes portent sur la fabrication de pièces pour les trains d'atterrissage du chasseur F-15.

les petits

DU

DEVOIR

Les entreprises face à la réforme fiscale

Vous occupez un poste important au sein de votre entreprise ou de votre association professionnelle. Vous avez intérêt à connaître les réactions des entreprises au projet de réforme fiscale. Alors, ne manquez pas le prochain petit déjeuner du DEVOIR.

L'analyse des résultats d'un sondage exclusif réalisé par Créatec + sur les attitudes des entreprises du secteur manufacturier de la région de Montréal à l'égard de la réforme fiscale

vous permettra de mieux comprendre ce qui en est.

Monsieur André Sormany de Bazin, Dumas, Dupré et Sormany explorera quelques pistes de solution aux problèmes de communication soulevés par les résultats du sondage.

Vous pourrez également compter sur la participation de Monsieur André Lesage, président de Samson Bélair, pour répondre à l'une ou l'autre de vos questions sur cette fameuse réforme.

QUAND: le mercredi 9 décembre de 8h à 9h15

OÙ: au restaurant ÎLE DE FRANCE, 801 De Maisonneuve ouest

PRIX D'ENTRÉE: 20\$ (Réservez dès maintenant en appelant Gabriel Hudon au 844-3361. Le nombre de place est limité).

Les petits déjeuners du Devoir sont conçus et réalisés par

LE DEVOIR et



BAZIN, DUMAS, DUPRÉ, SORMANY
COMMUNICATEURS-CONSEILS

en collaboration avec



CREATEC +
recherche-marketing

LOCAL À LOUER

De Maisonneuve, 2.500 pi. car., 7ième étage, «Immeuble Prestigieux». Libre immédiatement. Mme Dagenais 288-8500 ou 271-6074

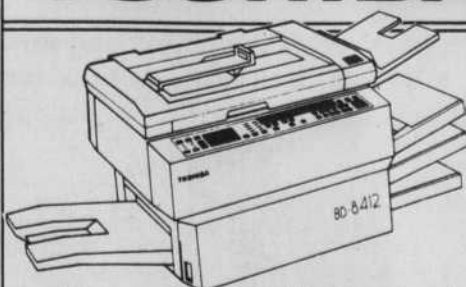
La séance publique d'information du

Centre Hospitalier Sainte Jeanne d'Arc de Montréal

aura lieu le jeudi 17 décembre 1987 à 14h30

à la salle communautaire du Centre Hospitalier.

TOSHIBA COPIEURS



De 10 à 55 copies/minute

Vente • location service

- Zoom • Rapidité • Couleur • Réduction
- Agrandissement • Unité recto/verso
- Alimentation automatique

EQUIPEMENT DE BUREAU

DMD

3535 est, Rouen, Montréal
Québec, H1W 1M2
Tél.: 527-2381

Votre spécialiste en bureautique depuis 20 ans

L'ACTUALITÉ BOURSIÈRE

LES TITRES RÉA

FLUCTUATIONS HEBDOMADAIRES

Firme	Prix à l'émission	Haut 52 dernières semaines	Bas 52 dernières semaines	Cours de la semaine précédente	Cours actuel	Variation en % des cours	C/B 12 derniers mois
ÉMISSIONS 1987							
AMISK	\$1.00	\$0.95	\$0.30	\$0.35	\$0.43	22.9 %	-
BASTIEN	\$4.00	\$5.37	\$1.50	\$2.00	\$1.75	-12.5 %	7.0
BIOREX (GROUPE)	\$1.50	\$1.60	\$0.50	\$0.55	\$0.70	27.3 %	-
BOCENOR BF (GROUPE)	\$4.00	\$4.15	\$1.00	\$2.05	\$1.85	-9.8 %	-
DERAGON LANGLOIS	\$2.25	\$1.75	\$0.50	\$0.75	\$0.70	-6.7 %	3.2
DERAGON LANGLOIS bon	-	\$0.10	\$0.05	\$0.01	\$0.05	400.0 %	-
DIABRASIVE INTERN.	\$3.75	\$3.50	\$2.85	\$3.00	\$2.75	-8.3 %	-
DOREL (INDUSTRIES)	\$5.00	\$5.12	\$2.00	\$2.40	\$2.50	4.2 %	-
DUMAGAMI (MINES)	\$16.00	\$16.25	\$8.00	\$9.00	\$12.75	41.7 %	-
DUMAGAMI (MINES) bon	-	\$6.12	\$1.70	\$2.15	\$2.25	4.7 %	-
EQUIPEMENTS DENIS	\$4.50	\$3.75	\$2.05	\$2.25	\$2.05	-8.9 %	5.5
EQUIPEMENTS DENIS bon	-	\$0.60	\$0.30	\$0.30	\$0.25	-16.7 %	-
FIDUCIE DU QUEBEC A	\$7.00	\$8.50	\$3.50	\$4.55	\$4.50	-1.1 %	7.4
FORATEK INTERNAT.	\$2.50	\$2.20	\$0.85	\$0.90	\$0.90	0.0 %	-
FORSEBEC	\$3.25	\$3.85	\$1.70	\$2.20	\$2.01	-8.6 %	9.1
GOLDEX MINES	\$6.63	\$6.62	\$1.60	\$1.95	\$3.50	11.1 %	-
GOLD EXPLOR (GROUPE)	\$0.37	\$0.70	\$0.10	\$0.15	\$0.20	7.7 %	-
GUARDIAN TRUSTCO	\$5.63	\$6.12	\$3.50	\$3.95	\$4.60	16.5 %	7.1
IDEAL (GROUPE)	\$8.00	\$8.25	\$2.50	\$4.65	\$4.90	5.4 %	6.0
IGLOO VIKSKI	\$2.00	\$1.90	\$0.65	\$1.10	\$1.10	0.0 %	-
LASSONDE IND.	\$6.75	\$5.50	\$2.00	\$3.85	\$3.90	1.3 %	-
LASSONDE IND. bon	-	\$12.50	\$0.40	\$0.41	\$0.45	9.8 %	-
LAVALIN IND.	\$10.00	\$13.50	\$2.25	\$4.60	\$4.10	-10.9 %	13.7
LESSARD BEAUCAGE	\$2.75	\$2.45	\$1.00	\$1.32	\$1.40	6.1 %	20.0
LESSARD BEAUCAGE bon	-	\$0.75	\$0.17	\$0.21	\$0.20	-4.8 %	-
MAAX	\$2.50	\$2.70	\$1.05	\$1.25	\$1.20	-4.0 %	5.5
MABAIE	\$6.00	\$5.75	\$3.00	\$3.55	\$3.75	5.6 %	7.2
MACYRO (GROUPE)	\$5.00	\$5.00	\$2.90	\$3.00	\$2.86	-4.7 %	-
MEMOTEC DATA (a)	\$15.63	\$19.87	\$4.50	\$12.75	\$13.25	3.9 %	8.7
METAL DEPLOYE	\$4.50	\$4.60	\$1.60	\$2.25	\$1.75	-22.2 %	-
ROCTEST	\$2.50	\$2.50	\$0.75	\$0.98	\$1.05	7.1 %	-
SANI-GESTION	\$2.25	\$2.70	\$1.25	\$1.65	\$1.70	3.0 %	-
SANI-GESTION bon	-	\$1.00	\$0.15	\$0.20	\$0.15	-25.0 %	-
SOFICORP (GROUPE)	\$4.00	\$4.45	\$2.00	\$2.05	\$1.90	-7.3 %	-
SUMNER SPORTS	\$5.00	\$5.00	\$2.50	\$2.75	\$2.70	-1.8 %	8.2
SYSTEM	\$2.00	\$2.75	\$0.50	\$0.90	\$0.90	0.0 %	-
TAURUS CHAUSSURES	\$7.00	\$12.00	\$2.60	\$2.75	\$2.75	0.0 %	-
TECRAD	\$3.00	\$4.05	\$2.00	\$2.50	\$2.60	4.0 %	12.4
TOLGECO (GROUPE)	\$4.00	\$4.10	\$3.25	\$3.30	\$3.30	0.0 %	-
TRANSAT A.T.	\$3.00	\$3.60	\$1.00	\$1.34	\$1.49	11.2 %	-
UAP	\$16.00	\$31.87	\$11.00	\$14.00	\$15.25	8.9 %	12.7
VAN HOUTTE A. L.	\$5.00	\$4.60	\$2.40	\$2.60	\$2.50	-3.8 %	9.3
VAN HOUTTE bon	-	\$1.10	\$0.25	\$0.35	\$0.30	-14.3 %	-
ÉMISSIONS 1986							
ACDS (SYS. GRAPHIQUE)	\$2.00	\$4.25	\$1.00	\$1.40	\$1.65	17.9 %	82.5
ADS ASSOCIÉS	\$5.00	\$5.37	\$1.56	\$1.74	\$1.67	-4.0 %	18.6
ALGO (GROUPE)	\$8.25	\$11.87	\$6.00	\$7.25	\$7.00	-3.4 %	-
ALGO (GROUPE) bon	-	\$3.90	\$0.75	\$0.95	\$0.70	-26.3 %	-
ALI. COUCHE-TARD	\$2.12	\$4.95	\$2.00	\$2.15	\$2.10	-2.3 %	9.1
ALI. COUCHE-TARD bon	-	\$1.90	\$0.25	\$0.25	\$0.25	0.0 %	-
AMISCO (INDUSTRIES)	\$5.25	\$6.62	\$2.25	\$3.85	\$3.85	0.0 %	9.6
ARDEN (PLACEMENTS)	\$3.00	\$4.30	\$1.30	\$1.35	\$1.25	-7.4 %	8.9
ATLANTIC IM. ET SON	\$6.50	\$5.87	\$2.30	\$2.60	\$2.70	3.8 %	5.9
AUB. GOUVERNEURS	\$4.50	\$3.90	\$2.10	\$3.00	\$2.90	-3.3 %	6.9
AUB. GOUVERNEURS bon	-	\$1.25	\$0.25	\$0.20	\$0.20	0.0 %	-
AUGMITTO	\$1.25	\$8.13	\$0.87	\$0.94	\$1.20	27.7 %	-
AUR (RESS.)	\$2.40	\$15.00	\$3.00	\$5.12	\$6.75	31.8 %	-
AUTO POINT	\$2.00	\$6.00	\$1.10	\$1.50	\$1.40	-6.7 %	9.3
AVCORP(INDUSTRIES)	\$5.50	\$11.00	\$4.30	\$4.50	\$4.85	7.8 %	-
BANQUE NATIONALE (a)	\$14.13	\$18.12	\$1.00	\$10.25	\$10.75	4.9 %	5.8
BANQUE ROYALE	\$34.00	\$38.75	\$23.87	\$26.75	\$27.62	3.3 %	7.9
BANQUE ROYALE bon	-	\$4.70	\$0.47	\$0.57	\$0.58	1.8 %	-
BESTAR	\$5.75	\$6.37	\$1.25	\$3.50	\$3.50	0.0 %	10.6
BIOCHEM (IAF INT.)	\$5.00	\$7.50	\$3.50	\$5.87	\$6.50	10.7 %	-
BOIS FRANCO ROYAL	\$2.50	\$2.99	\$1.30	\$1.90	\$1.65	-13.2 %	5.7
BOMBARDIER B (a,b)	\$6.87	\$14.25	\$6.50	\$7.12	\$8.25	15.9 %	8.1
CABANO EXPEDITEX	\$5.00	\$8.87	\$2.75	\$4.80	\$5.00	4.2 %	7.8
CAMBIOIR INC.	\$10.00	\$35.25	\$10.50	\$14.87	\$21.25	42.9 %	31.7
CAMBIOIR INC. bon	-	\$25.12	\$5.00	\$6.12	\$10.87	77.6 %	-
CANAM MANAC A	\$15.50	\$13.75	\$6.50	\$7.00	\$6.75	-3.6 %	8.1
CANTREX (GROUPE) A	\$3.80	\$6.37	\$3.25	\$3.30	\$3.40	3.0 %	7.1
CANTREX (GROUPE) bon	\$0.20	\$1.50	\$0.25	\$0.30	\$0.32	6.7 %	-
CFS (GROUPE)	\$3.00	\$3.75	\$1.50	\$1.70	\$1.70	0.0 %	6.1
CFS (GROUPE) bon	-	\$1.90	\$0.20	\$0.20	\$0.20	0.0 %	-
CGI(GROUPE) INC.	\$6.50	\$7.25	\$2.60	\$3.25	\$2.60	-20.0 %	9.6
COGECO (GROUPE)	\$9.00	\$10.00	\$3.50	\$4.80	\$5.00	4.2 %	9.3
COMM. RADIOMUTUEL A	\$8.50	\$7.87	\$4.00	\$4.30	\$4.40	2.3 %	12.6
COMPUTERTIME	\$1.50	\$2.45	\$0.35	\$0.40	\$0.49	22.5 %	-
COTT	\$7.00	\$8.50	\$4.00	\$6.00	\$5.75	-4.2 %	7.4
CREDIT IND. DES. A	\$6.50	\$9.00	\$4.00	\$4.50	\$4.70	4.4 %	8.7
DIONNE (TEXTILES)	\$5.00	\$5.37	\$3.00	\$3.25	\$3.00	-7.7 %	5.4
DIONNE (TEXTILES) bon	-	\$0.99	\$0.20	\$0.20	\$0.20	0.0 %	-
DISNAT A	\$2.00	\$4.60	\$1.00	\$2.00	\$2.00	0.0 %	6.3
DMR	\$8.00	\$10.37	\$3.50	\$4.75	\$4.50	-5.3 %	13.2
DOMCO	\$13.25	\$10.50	\$5.75	\$6.75	\$6.75	0.0 %	8.0
DOMICIL	\$2.50	\$3.75	\$0.35	\$0.55	\$0.50	-9.1 %	-
ESPADON-PETER.	\$3.00	\$4.25	\$1.00	\$1.00	\$1.00	0.0 %	-
ESPADON-PETER. bon	-	\$2.20	\$0.20	\$0.30	\$0.20	-33.3 %	-
ESPALAU	\$3.00	\$5.75	\$2.50	\$4.00	\$3.95	-1.2 %	6.6
ESPALAU Pr.	\$12.00	\$21.00	\$10.25	\$16.00	\$16.00	0.0 %	-
FLETCHER(GROUPE)	\$3.50	\$6.25	\$2.60	\$4.60	\$4.55	-1.1 %	16.2
FORESBEC	\$2.00	\$3.85	\$1.70	\$2.20	\$2.01	-8.6 %	9.1
GEOFFRION,LECLERC	\$6.00	\$7.12	\$2.40	\$2.75	\$2.50	-9.1 %	3.2
GEOFF. LECLERC bon	-	\$3.80	\$0.50	\$0.60	\$0.40	-33.3 %	-
GRILLI (IMMOBILIER)	\$9.00	\$14.62	\$6.00	\$7.50	\$7.12	-5.1 %	6.5
GROUPE CHAMPLAIN	\$3.00	\$3.90	\$1.00	\$1.25	\$1.05	-16.0 %	-
GROUPE TRANS. GTC	\$12.88	\$14.87	\$5.50	\$6.00	\$6.00	0.0 %	11.5
GR. LA LAURENTIENNE	\$14.00	\$17.25	\$9.25	\$9.87	\$10.00	1.3 %	9.7
GR. PLAST. MODERNE	\$4.00	\$7.25	\$3.00	\$3.60	\$3.35	-6.9 %	-
GUILLEVIN INTER.	\$6.00	\$8.75	\$3.50	\$5.00	\$4.75	-5.0 %	10.1
GUILLEVIN INTER. bon	-	\$3.85	\$0.85	\$1.00	\$1.00	0.0 %	-
HEROUX	\$5.00	\$13.87	\$5.12	\$6.88	\$7.37	7.1 %	15.7
HONCO	\$3.00	\$3.30	\$1.00	\$1.15	\$1.00	-13.0 %	3.3
HUBBARD (TEINTURIERS)	\$5.00	\$4.30	\$1.15	\$1.40	\$1.60	14.3 %	8.0
HYPOCRAT (ORDIN.)	\$3.20	\$4.60	\$0.80	\$1.15	\$1.06	-7.8 %	15.1
IMASCO	\$34.50	\$39.50	\$23.00	\$25.37	\$25.12	-1.0 %	12.7
IMPERTEX	\$2.00	\$2.00	\$0.45	\$0.65	\$0.60	-7.7 %	-
IMPERTEX bon	-	\$1.05	\$0.15	\$0.10	\$0.10	0.0 %	-
INFORMATRIX 2000	\$4.00	\$4.60	\$2.00	\$2.06	\$2.05	-0.5 %	-
INNOTECH AVIATION	\$5.00	\$7.00	\$2.25	\$2.35	\$2.40	2.1 %	-
INTERCAN (LOCATION)	\$5.00	\$6.75	\$4.00	\$4.60	\$4.50	-2.2 %	10.7
JEAN COUTU(PJC)	\$8.00	\$11.62	\$5.00	\$6.75	\$6.75	0.0 %	13.8
J-M SAUCIER LTEE	\$4.50	\$4.65	\$1.40	\$1.40	\$1.40	0.0 %	-
KAUFEL (GROUPE) B	\$6.25	\$12.12	\$4.55	\$7.62	\$7.12	-6.6 %	12.3
KAUFEL (GROUPE) bon	-	\$2.00	\$0.50	\$0.80	\$0.65	-18.8 %	-
LAMBERT INT.	\$5.00	\$4.55	\$1.01	\$1.50	\$1.50	0.0 %	-
LAPERR. VERREAULT	\$4.00	\$7.50	\$2.00	\$3.00	\$3.00	0.0 %	10.7
LEADER (MANUFACTURE)	\$3.00	\$2.70	\$0.60	\$0.80	\$0.60	-25.0 %	-
LEPINE-GLOUTIER	\$2.50	\$2.50	\$1.20	\$1.20	\$1.10	-8.3 %	10.0
LEPOUX (ACIERS)	\$5.00	\$5.25	\$3.00	\$3.75	\$3.75	0.0 %	7.7
LEVESQUE BEAUBIEN	\$8.75	\$9.87	\$4.25	\$4.50	\$4.20	-6.7 %	4.5
LGS (CONS. INF.)	\$3.75	\$4.75	\$1.30	\$1.75	\$1.80	2.9 %	12.9
LGS (CONS. INF.) bon	-	\$2.30	\$0.25	\$0.05	\$0.30	500.0 %	-
LOGIBEC (GR. INF.)	\$2.00	\$6.50	\$2.20	\$2.60	\$2.60	0.0 %	13.7
LOGISTEC B	\$9.25	\$8.13	\$4.75	\$6.62	\$6.88	3.9 %	10.3
MAUFORT (RESS.)	\$0.75	\$1.93	\$0.50	\$1.35	\$1.30	-3.7 %	-
MCNEIL, MANTHA	\$6.88	\$7.75	\$0.55	\$2.80	\$2.75	-1.8 %	6.1
MEMOTEC DATA (a)	\$5.25	\$19.87	\$4.50	\$12.75	\$13.25	3.9 %	8.7
METRO-RICHELIEU	\$6.00	\$13.25	\$5.37	\$5.75	\$5.75	0.0 %	12.5
MICRO TEMPUS	\$2.00	\$3.10	\$0.75	\$1.19	\$1.00	-16.0 %	9.1
MICRO TEMPUS bon	-	\$2.35	\$0.10	\$0.10	\$0.12	20.0 %	-
MIRON	\$12.00	\$15.75	\$4.00	\$5.63	\$5.25	-6.7 %	3.6
MIRON bon	-	\$6.00	\$0.51	\$0.65	\$0.56	-13.8 %	-
MONT ST-SAUVEUR A	\$3.00	\$3.45	\$1.80	\$1.90	\$2.00	5.3 %	-
MONT ST-SAUVEUR bon	-	\$1.90	\$0.25	\$0.25	\$0.30	20.0 %	-
MONTCO	\$3.60	\$6.00	\$2.60	\$4.40	\$4.35	-1.1 %	10.1
MONTREAL TRUSTCO	\$12.00	\$17.25	\$10.75	\$12.50	\$12.12	-3.0 %	9.4
MULTIDEV bon	-	\$0.70	\$0.02	\$0.10	\$0.10	0.0 %	-
MULTIDEV IMM. A	\$3.00	\$2.60	\$0.60	\$0.60	\$0.60	0.0 %	30.0
MUX-LAB	\$3.00	\$9.87	\$0.65	\$0.75	\$0.70	-6.7 %	-

Firme	Prix à l'émission	Haut 52 dernières semaines	Bas	Cours de la semaine précédente	Cours actuel	Variation en % des cours	C/B 12 derniers mois
M-CORP	\$ 14.25	\$ 16.75	\$ 7.00	\$ 7.50	\$ 7.75	3.3 %	9.9
NATIONAL PAGETTE	\$ 5.00	\$ 13.25	\$ 3.50	\$ 6.12	\$ 5.75	-6.0 %	-
NAUTILUS PLUS	\$ 3.00	\$ 2.95	\$ 0.50	\$ 0.78	\$ 0.75	-3.8 %	8.3
NAUTILUS PLUS bon	-	\$ 10.00	\$ 0.10	\$ 0.15	\$ 0.10	-33.3 %	-
NORMETAL (EXPL.)	\$ 0.90	\$ 1.15	\$ 0.30	\$ 0.56	\$ 0.50	-10.7 %	-
NORMICK PERRON A	\$ 5.25	\$ 8.50	\$ 3.25	\$ 3.85	\$ 3.45	-10.4 %	8.6
NOVERCO	\$ 12.75	\$ 14.87	\$ 9.50	\$ 11.62	\$ 11.12	-4.3 %	9.4
OGIVAR	\$ 3.25	\$ 7.50	\$ 1.40	\$ 1.65	\$ 1.58	-4.2 %	8.8
OLCO (LES PET.) A	\$ 4.50	\$ 4.15	\$ 1.75	\$ 2.35	\$ 2.40	2.1 %	16.0
OLCO (LES PET.) bon	-	\$ 0.95	\$ 0.15	\$ 0.21	\$ 0.25	19.0 %	-
PANTORAMA	\$ 5.50	\$ 5.87	\$ 1.75	\$ 2.00	\$ 2.00	0.0 %	6.5
PAUL MARTIN	\$ 5.00	\$ 5.25	\$ 2.75	\$ 2.90	\$ 3.00	3.4 %	6.7
PEERLESS (TAPIS) (e)	\$ 5.92	\$ 10.37	\$ 4.50	\$ 6.62	\$ 6.50	-1.8 %	5.0
PERRY (GROUPE A.)	\$ 3.50	\$ 4.95	\$ 2.25	\$ 2.75	\$ 2.90	5.5 %	20.7
PERRY (GROUPE A.) bon	-	\$ 2.10	\$ 0.25	\$ 0.50	\$ 0.30	-40.0 %	-
PLASTIBEC	\$ 3.00	\$ 13.00	\$ 1.25	\$ 2.50	\$ 2.69	7.6 %	-
QUEBECOR bon	-	\$ 16.75	\$ 0.12	\$ 0.20	\$ 0.12	-40.0 %	-
QUEBECOR A	\$ 14.25	\$ 21.88	\$ 11.00	\$ 15.25	\$ 15.50	1.6 %	12.7
REPAPE (ENT.)	\$ 12.50	\$ 19.37	\$ 8.87	\$ 9.62	\$ 11.37	18.2 %	10.2
RICHARD PICHE	\$ 3.00	\$ 3.95	\$ 0.35	\$ 2.10	\$ 2.25	7.1 %	20.5
RICHARD PICHE bon	-	\$ 0.75	\$ 0.15	\$ 0.15	\$ 0.15	0.0 %	-
ROBIN INTERN.	\$ 5.50	\$ 4.95	\$ 2.15	\$ 2.25	\$ 2.15	-4.4 %	6.0
SATURNE DISQ	\$ 2.75	\$ 3.10	\$ 1.65	\$ 1.95	\$ 2.00	5.3 %	40.0
SATURNE DISQ bon	-	\$ 0.90	\$ 0.15	\$ 0.25	\$ 0.25	0.0 %	-
SHASPER (INDUST.)	\$ 5.50	\$ 5.93	\$ 2.05	\$ 2.05	\$ 2.05	0.0 %	-
SHASPER (INDUST.) bon	-	\$ 1.75	\$ 0.20	\$ 0.18	\$ 0.18	0.0 %	-
SHERMAG	\$ 5.25	\$ 7.00	\$ 2.70	\$ 3.00	\$ 2.90	-3.3 %	7.6
SHIRMAX (MODES)	\$ 5.00	\$ 3.60	\$ 1.15	\$ 1.21	\$ 1.30	7.4 %	14.4
SIMARD BEAUDRY	\$ 4.50	\$ 6.75	\$ 2.00	\$ 2.60	\$ 2.55	-1.9 %	8.2
SIMON LEMAIRE	\$ 3.30	\$ 3.65	\$ 1.00	\$ 1.60	\$ 1.55	-3.1 %	12.9
SNC (LE GROUPE) A	\$ 13.00	\$ 16.50	\$ 6.00	\$ 7.62	\$ 7.75	1.7 %	9.8
SOCANAV	\$ 5.00	\$ 7.62	\$ 4.20	\$ 4.45	\$ 4.55	2.2 %	9.7
SOCANAV bon	-	\$ 4.00	\$ 0.81	\$ 1.05	\$ 1.08	2.9 %	-
SODARCAN	\$ 6.00	\$ 7.37	\$ 4.35	\$ 4.35	\$ 4.00	-8.0 %	11.4
SODISCO	\$ 6.75	\$ 10.50	\$ 4.75	\$ 7.00	\$ 7.00	0.0 %	11.3
SR TELECOM	\$ 7.50	\$ 9.12	\$ 3.50	\$ 4.10	\$ 3.80	-7.3 %	34.5
SUMABUS	\$ 7.25	\$ 8.25	\$ 5.63	\$ 6.00	\$ 7.12	18.7 %	9.8
S.T.I.	\$ 3.00	\$ 3.50	\$ 0.75	\$ 1.55	\$ 1.50	-3.2 %	5.0
TAURUS CHAUSSURES	\$ 5.00	\$ 12.00	\$ 2.60	\$ 2.75	\$ 2.75	0.0 %	-
TEE-COMM	\$ 1.60	\$ 8.62	\$ 1.15	\$ 1.60	\$ 1.70	6.2 %	-
TELEMEDIA	\$ 8.00	\$ 10.13	\$ 4.00	\$ 4.50	\$ 4.50	0.0 %	9.4
TEMBEC A	\$ 4.75	\$ 8.37	\$ 3.50	\$ 5.75	\$ 6.75	17.4 %	15.7
TOTAL (RESTAURATION)	\$ 2.50	\$ 2.94	\$ 1.40	\$ 1.55	\$ 1.65	6.5 %	-
TOTEC	\$ 6.00	\$ 4.15	\$ 1.25	\$ 1.80	\$ 1.50	-6.3 %	18.8
TOTEC bon B	-	\$ 0.50	\$ 0.05	\$ 0.65	\$ 0.05	-92.3 %	-
TRANSIT (FOURGONS)	\$ 4.00	\$ 8.75	\$ 1.50	\$ 3.50	\$ 3.15	-10.0 %	7.3
TRITON (INDUSTRIES)	\$ 7.75	\$ 5.00	\$ 1.15	\$ 1.25	\$ 1.26	0.8 %	10.5
TRUSTCO GENERAL (a)	\$ 9.00	\$ 12.00	\$ 6.25	\$ 7.50	\$ 7.50	0.0 %	9.3
UNESCO B	\$ 6.25	\$ 6.37	\$ 3.10	\$ 4.00	\$ 3.80	-5.0 %	10.6
VALROYAL (GROUPE)	\$ 7.50	\$ 11.50	\$ 6.00	\$ 6.25	\$ 6.25	0.0 %	6.9
VENMAR	\$ 3.00	\$ 4.20	\$ 1.50	\$ 1.65	\$ 1.62	-1.8 %	4.5
VIDEOTRON (GROUPE)	\$ 17.00	\$ 19.25	\$ 8.00	\$ 9.38	\$ 9.00	-4.1 %	19.1
VISIONTRONIQUE bon	-	\$ 1.65	\$ 0.08	\$ 0.13	\$ 0.20	53.8 %	-
VISIONTRONIQUE (GR.)	\$ 2.00	\$ 3.45	\$ 0.40	\$ 0.56	\$ 0.55	-1.8 %	-
VISWAY TRANSPORTS	\$ 7.25	\$ 7.62	\$ 4.50	\$ 4.60	\$ 4.50	-2.2 %	18.0
VITTFORGE	\$ 2.25	\$ 2.98	\$ 1.00	\$ 1.20	\$ 1.15	-4.2 %	-
WISE (MAGASINS)	\$ 5.00	\$ 5.75	\$ 1.50	\$ 2.15	\$ 2.06	-4.2 %	5.7
WISE (MAGASINS) bon	-	\$ 1.45	\$ 0.15	\$ 0.25	\$ 0.20	-20.0 %	-
YORBEAU (RESS) (f)	\$ 1.42	\$ 2.00	\$ 0.55	\$ 0.75	\$ 0.77	2.7 %	-

L'AUTOMOBILE

Le pick-up Ford Ranger : la voiture sport du gentleman-farmer

Marc Belva 1987
Collaboration spéciale

Depuis des temps immémoriaux, la camionnette style « piqueuse » et le véhicule à quatre roues motrices sont des institutions américaines et ce n'est que tout récemment que certaines marques étrangères se sont intéressées à ces deux catégories.

La compagnie Ford fut d'ailleurs associée de près à la naissance et à la démocratisation des deux types. D'une part, la Ford modèle T (1908-1927) fut offerte avec un vaste choix de carrosseries tout au long de sa carrière, et le catalogue comportait des pick-ups à partir de 1915. Par ailleurs, la firme Marmon-Herrington se spécialisa, tout au long des années 30, dans la transformation de plusieurs modèles Ford en 4x4, et puis Ford joua un rôle important dans le développement de la Jeep, dont le nom dérive d'ailleurs du modèle Ford GPW (General Purpose Willys).

Ford propose donc des pick-ups depuis plus de 70 ans et des 4x4 depuis près de 50 ans, avec un succès soutenu puisque le pick-up Ford série F est actuellement le véhicule le plus vendu dans le monde (500 000 exemplaires par année) et qu'on le retrouve sous toutes les latitudes, de l'Australie à la Terre de Feu et du Zaïre aux Philippines.

Ce sont toutefois les Japonais qui ont les premiers adapté au pick-up un moteur de cylindrée réduite et une caisse raccourcie, pour créer le pick-up compact. Pendant quelques années, les Américains sont demeurés absents de la catégorie, chacun proposant un modèle japonais sous sa propre marque. On a eu ainsi le Ford Courier d'origine Mazda, le Chevrolet Luv fabriqué par Isuzu et le Dodge Mini-Ram produit chez Mitsubishi. Mais depuis quelques années, les trois « grands » ont rattrapé leur retard et ils offrent désormais un choix de mécaniques (moteurs et boîtes de vitesses) et de configurations quelque peu supérieur à l'éventail des modèles japonais.

Dernier-né de Ford dans le domaine, le Ranger est offert dans un très grand nombre de variantes : 4x2 ou 4x4, quatre cylindres ou V-6, boîte automatique ou manuelle, caisse longue ou courte, dénudé ou luxueux... La polyvalence de la gamme Ranger est remarquable, puisqu'on y retrouve aussi bien le pick-up le plus économique selon Transports Canada (4 cylindres de base : 33 mi/gal), que le pick-up compact le plus performant, le STX 4x2. Nous avons mis à l'essai la variante tout-terrain, toutes saisons, c'est-à-dire le modèle à quatre roues motrices doté du V-6

allemand de 2,9 litres, de la transmission « Command Drive » à commande électrique et de la cabine allongée, qui constitue pour l'instant le sommet de la gamme Ranger.

Si l'aspect extérieur déçoit un peu par sa banalité, l'intérieur est en revanche fort bien présenté, avec des sièges élégants revêtus de tissu somptueux, un tableau de bord très complet, une planche de bord décorée avec soin, et un large volant bien rembourré. Les places arrière sont munies de strapontins placés perpendiculairement à la marche; ils offrent donc très peu d'espace et le séjour aux places arrière peut se faire assez pénible, particulièrement en tout-terrain.

La position de conduite est également assez étonnante, avec un volant dont l'angle est plus proche de la position « voiture » que de l'horizontalité chère aux camionneurs. On peut s'y adapter, car la direction très douce se manie du bout des doigts, mais l'option « volant inclinable » mérite certainement d'être étudiée. Le pédalier complique la manœuvre dite « talon-pointe », mais comme la synchronisation est un point fort des boîtes Ford, ce n'est là qu'un détail pas très gênant. Par ailleurs, le bras de vitesses unique tombe sous la main, mais il entre en conflit avec le cendrier lorsque celui-ci est ouvert; les personnes aux ongles longs sont pratiquement assurées d'en perdre un lorsqu'elles empoignent le bras placé sur le troisième rapport. Par contre, la commutation 4x2/4x4 et la commande du réducteur sont assurées par des touches électriques logées au plafond, ce qui présente deux avantages marqués : d'une part, la partie centrale du plancher est relativement dégagée et il est impossible de manquer le bras de vitesses; d'autre part, on obtient instantanément et sans effort la traction aux quatre roues. Pour peu que les roues avant soient centrées, la manœuvre s'effectue en douceur et sans à-coups, probablement à toutes les allures, bien que nous n'ayons pas poussé au-delà de 110 km/h afin de ménager un peu la transmission. Quelle que soit l'option de transmission sélectionnée, celle-ci se trouve confirmée par l'allumage ou l'extinction de deux voyants ambrés correspondant aux touches ad hoc.

Par ailleurs, on ne trouve comme rangements qu'une boîte à gants de format modeste et un large évier de la planche de bord. C'est mieux que par le passé, mais quelques vide-poches ici et là seraient appréciés. D'autre part, les sièges offrent un excellent support et n'ont pas tendance à s'affaisser après quelques heures passées aux com-

mandes. Finalement, les ceintures Ford brillent comme d'habitude par leur confort et leur légèreté, mais leur déverrouillage n'est pas toujours facile.

Le V-6 Ford-Cologne s'approche de sa vingtième année, et on le retrouve sur un nombre croissant de modèles, bien que le V-6 « Vulcan » de la Taurus soit beaucoup plus moderne. En effet, le V-6 allemand ne fut vraiment puissant que dans ses premières années (1971-73), et depuis, il éprouve quelques difficultés à s'adapter aux normes anti-pollution tout en conservant une puissance respectable. C'est néanmoins un moteur extrêmement robuste dont la fiabilité n'a jamais essuyé le feu des critiques. En outre, il a toujours manifesté une excellente souplesse à bas régime et il offre une bonne dose de couple, de sorte qu'il est particulièrement bien adapté au montage dans une camionnette. Et puis tous les moteurs allemands de cylindrée voisine coûtent beaucoup, beaucoup plus cher.

Grâce aux 140 chevaux de ce moteur, le Ranger est un pick-up extrêmement performant qui n'éprouve aucune peine à distancer tous ses rivaux, peu importe la charge et la nature du terrain.

Un tout terrain sans limites

Dans la circulation urbaine, le Ranger se maintient aisément dans le trafic et la hauteur du poste de pilotage peut être mise à profit, de concert avec la maniabilité du véhicule, pour se faufiler sans trop de problèmes; sur route, il peut soutenir un train bien supérieur aux limites légales, qui dépassent aussi les normes du fabricant des pneus, des Uniroyal Laredo qui, comme tous les pneus tout-terrain, supportent mal les vitesses très élevées; si une route en lacets se présente, le Ranger se comporte comme une honnête voiture sport d'il y a quelques années : la puissance et le moment polaire d'inertie très élevés permettent de « placer » l'arrière à volonté, tandis que les reprises du moteur n'ont rien à envier à celles d'une MG ou d'une Triumph d'antan. Comme sur une voiture sport, la suspension est sèche, mais prévisible. Sur route ondulée, il va sans dire que les occupants se font quelque peu malmener, mais lorsque la chaussée est relativement lisse, la douceur de roulement reste satisfaisante, compte tenu qu'il s'agit d'une suspension « pour usage intensif ».

Un véhicule aussi performant est assez difficile à tester en tout-terrain, car il faudrait un matériel spécialisé pour approcher de ses limites. Avec le réducteur en action, le Ranger soutient une allure de 30 km/h en cinquième vitesse, sans à-coups et prêt à monter en régime à la première sollicitation de l'accélérateur; il va sans dire qu'il pourrait sans doute grimper dans un mur avec une charge d'une tonne en utilisant le premier rapport, s'il disposait de la motricité nécessaire.

Nous nous sommes donc bornés à parcourir à vive allure quelques chemins forestiers rocailleux et raboteux. Dans ces conditions, le confort des passagers demeure le seul facteur limitatif : lorsque les passagers ne touchent plus leur siège qu'occasionnellement et par hasard, il convient de réduire l'allure. Mais la suspension pourrait toujours supporter un train supérieur, car elle approche rarement du seuil du talonnement, même après un bond de plusieurs pieds en hauteur.

Nous avons également parcouru un terrain glaiseux, partiellement glacé et généralement humide; bien



qu'il s'agisse d'une terre très visqueuse, le couple abondant à bas régime et les larges rainures des pneus vinrent à bout de toutes les difficultés. Nous avons cependant noté que le maniement du Ranger est difficile en marche arrière dans de telles conditions. La rotation du volant a peu d'effet sur la trajectoire et il faut alors « gouverner » à coups de gaz. Par ailleurs, il faut éviter d'amener la direction en butée, particulièrement lorsqu'on franchit un obstacle, car la transmission devient alors rétive et les différentiels semblent s'affoler, avec pour résultat un sous-virage massif (même à très basse vitesse) et des à-coups violents dans la transmission. La robustesse des organes impliqués fait peu de doute, mais visiblement, les limites de la direction ont été conçues pour le fonctionnement sur deux roues motrices. Avec les roues braquées à fond, les joints homocinétiques ne peuvent plus jouer leur rôle convenablement. Quoi qu'il en soit, il suffit d'amener la direction à une position moins épuissante pour que le comportement du Ranger devienne beaucoup plus prévisible et constant. En somme, le Ranger n'est pas une jeep, et il affectionne peu les virages très serrés, surtout lorsqu'ils comportent un saut d'obstacle. Par contre, sur les pistes les plus raboteuses, il peut soutenir un train d'enfer, de sorte que sur un parcours mixte comprenant des portions de route et des pistes moins carrossables, il serait probablement difficile à rejoindre. On s'étonne même de ne pas le trouver dans la liste des inscrits du prochain Paris-Dakar.

Tous les 4x4 offrent par ailleurs une tenue de route caractérisée par des limites très élevées sur chaussée mouillée ou neigeuse, mais dans de telles conditions, leur décrochage peut être brutal et imprévisible. Or, il est extrêmement difficile de rattraper un 4x4 en dérapage, car celui-ci peut être tour à tour sous-vireur (perte d'adhérence des roues avant), survireur (décochage de l'arrière) ou neutre (sous-virage engendré par le dérapage simultané des quatre roues) et, ce qui est pire, son caractère peut se modifier au cours d'un dérapage. En outre, l'action corrective de la pédale d'accélérateur est tout aussi imprévisible que le dérapage lui-même, de sorte que le contrôle d'un tel dérapage est une affaire d'instinct, de flair, voire de chance. Il exige aussi des réflexes très rapides et une grande sensibilité au transfert des masses.

Bref, la seule façon sûre de piloter

un 4x4 consiste à ne pas dépasser ses limites, ce qui n'est pas forcément « évident » avec un engin aussi puissant que le Ranger. Dans certaines conditions, il vaut même mieux renoncer à la motricité supérieure du 4x4 et se contenter de la meilleure prévisibilité du 4x2.

La plupart des remarques ci-dessus s'appliquent à la classe des 4x4 en général, mais les phénomènes évoqués concernent plus spécialement les véhicules rapides, particulièrement s'ils ont un porte-à-faux prononcé à l'arrière, ce qui est le cas de tous les pick-ups.

Par ailleurs, le Ranger est doté d'une suspension extrêmement rigide, ce qui le rend apte à transporter ou à tracter des charges exceptionnelles. Mais il est également susceptible de sautiller lorsqu'il franchit rapidement des obstacles peu importants, comme des joints de dilatation. Heureusement, la direction rapide et précise permet de retrouver instantanément la trajectoire souhaitée. Quant aux freins, ils sont si efficaces, endurants et faciles à moduler que nous avons failli oublier de les mentionner.

En somme, le Ranger 4x4 redéfinit

par sa seule existence les normes de sa catégorie; dans une optique utilitaire, il revendique une capacité de charge ou de traction supérieure, et sa mécanique souple et endurante le rend facile d'emploi pour les applications sérieuses; en tant que véhicule de loisirs, il dispose d'un intérieur confortable et très bien fini et son catalogue d'options peut accommoder les exigences immédiates comme les caprices les plus futiles; on déplore toutefois que le dégivreur arrière ne soit pas livré en série; par contre, la caisse doublée de plastique de notre modèle d'essai, exclusive à Ford pour l'instant, supprime totalement les bruits de caisse et permet au Ranger de transporter les objets les plus hétéroclites sans aucun risque pour la peinture; le Ranger se prête également à diverses formes de sport motorisé, mais comme tous les engins de ce type, il doit être manipulé avec sagesse et compétence. Sa suspension n'a rien d'onctueux et son caractère bien trempé se manifeste parfois sous la forme de sautes d'humeur inattendues, mais à celui qui saura l'apprivoiser prudemment et délicatement, il réservera des plaisirs de tous ordres.

Fiche technique: Ford Ranger 4X4

Type: camionnette 2 + 2 à 4 roues motrices.
Moteur: V-6, 2,9 litres, soupapes en tête, injection, 140 CV.
Boîte: manuelle 5 vitesses + réducteur à commande électrique (10 vit. AV + 2 M AR).
Direction: crémaillère assistée.
Freins: mixtes (disques AV, tambours AR), assistés.
Suspension: indépendante AV, rigide AR.
Consommation: 11 litres/100 km (26 mi/g) (Transports Canada).
Prix: modèle d'essai: \$ 17,778 ; 4X4 supercab: \$ 15,168 ; modèle de base: \$ 10,845.

Le meilleur

Performances élevées
Maniabilité
Transmission révolutionnaire
Grande robustesse
Bon équipement
Confort sur belle route

Le moins bien

Suspension raboteuse
Qq. sautilllements
Manque de rangements
Position discutable
Conduite délicate en 4X4
Style quelconque

Cogeco conjugue les profits élevés à une politique d'expansion débridée

ROBERT DUTRISAC

Cogeco n'est pas demeurée bouche bée devant la parade qui passait. Alors que les entreprises de communication au Québec — les Vidéotron, Télémedia, Groupe transcontinental G.T.C. et autres comparses — multipliaient les acquisitions, la compagnie trifluvienne emboîtait le pas.

Pour Cogeco, l'exercice qui s'est terminé le 31 août dernier se présente comme une année charnière. Une année passée à se départir d'une image de diffuseur de province, une année marquée par l'achat de stations radiophoniques dans cinq régions et d'un réseau de câblodistribution qui la hisse au troisième rang des câblodistributeurs québécois.

« À ma connaissance, nous sommes l'entreprise de communication la plus rentable au Québec », a avancé au cours d'une entrevue le président du Conseil et chef de la direction de Cogeco, M. Henri Audet, et ceci, avec toute la prudence scrupuleuse qu'on lui reconnaît.

Malgré la conclusion de six acquisitions et d'une prise de participation, Cogeco a dégagé un bénéfice important. Pour une fois, l'augmentation des ventes provenant essentiellement d'acquisitions récentes s'est traduite par une hausse de la marge bénéficiaire nette. Qui plus est, le bénéfice par action a suivi la progression des ventes en dépit de l'accroissement du nombre d'actions en circulation, de l'ordre de 19 %.

Ainsi, les revenus de Cogeco lors de son dernier exercice financier ont atteint \$ 28,4 millions, soit une hausse

de près de 50 % sur l'année précédente. Le bénéfice net s'est élevé à \$ 3,3 millions, une augmentation remarquable de 74 % sur l'exercice 1985-1986. En tenant compte de la dilution accrue, le bénéfice par action est passé de \$ 0,37 à \$ 0,54, une augmentation substantielle de 46 %.

L'actif de la société s'est gonflé de 59 % pour atteindre \$ 55,2 millions — dont 20 % est constitué incidemment de bénéfices non-répartis — en raison principalement de l'ajout de la station radiophonique CFGL-FM de Laval.

Au coût de quelque \$ 25 millions, cette première acquisition survenant en septembre 1986 et fut suivie par l'achat de CJMF-FM, de Québec, au prix de \$ 8,5 millions. Selon M. Audet, ces deux stations donneront le ton à autant de réseaux de stations affiliés, chacune dans son style propre: CFGL-FM, un radiodiffuseur *middle of the road* et CJMF-FM, une station rock qui plaît à des oreilles plus jeunes.

Avec l'ambition de structurer ces deux réseaux FM, Cogeco poursuivait sa vague d'appropriation des ondes hertziennes avec l'acquisition pour quelque \$ 1,15 million de Radio Côte-Nord, qui regroupe CHLC-AM, de Baie Comeau, et son relais de Forestville, CFRP-AM, et qui détient une licence pour une future station FM sur la Côte Nord. Puis, en considération de sommes s'élevant à environ \$ 700,000 et \$ 1 million respectivement, Radio Drummond et Radio St-Hyacinthe joignaient les rangs. Il s'agit dans chaque région de stations AM et FM, bien qu'à Saint-Hyacinthe, la station FM ne soit pas encore en ondes.



Cogeco a acquis une participation de 27 % dans les Productions SDA, un producteur indépendant de Montréal à qui l'on doit les séries télévisées « A plein temps » et « Bonjour Docteur ».

« Le FM en particulier est promis à un bel avenir », a soutenu M. Audet. Ces stations détiennent un avantage marqué sur le plan technique au regard du AM et affichent une rentabilité supérieure.

Au chapitre de la câblodistribution, Cogeco ne vit plus dans l'ombre des deux réseaux qui dominent le marché québécois, Vidéotron et CF Cables. La société mettait la main sur une série de petits câblodistributeurs dans l'Estrie, les Bois-francs, la Beauce et le Bas-Saint-Laurent. Elle portait le nombre de ses abonnés d'un peu plus de 40,000 à 130,000, une transaction s'élevant à \$ 42 millions

dont \$ 25 millions comptants.

En outre, Cogeco faisait ses premiers pas dans la production télévisuelle indépendante grâce à une prise de participation de 27 % dans les Productions SDA, l'une des petites boîtes de production parmi les mieux cotées à Montréal.

Fait à noter: à l'exception de CFGL-FM et des Productions SDA, aucune de ces acquisitions n'a vraiment contribué aux résultats qu'a affichés Cogeco lors de son dernier exercice. Soumises pour approbation au CRT, elles n'ont été officialisées que tout dernièrement ou attendent

Voir page 12 : Cogeco

RELAIS D'AFFAIRES

LAURENTIDES

HÔTEL FAR HILLS: CENTRE DE RÉUNION PAR EXCELLENCE. 72 chambres de grand confort. 9 salles de réunions bien éclairées, équipement audio-visuel complet. Cuisine renommée, salle à manger renommée. Personnel qualifié entièrement à votre service. Pour vos heures de détente: piscine intérieure avec sauna, squash, tennis à proximité, salles de billard et de ping pong. Grands centres de ski de fonds à proximité. 119 km de pistes de ski de randonnée. Pour votre prochaine réunion, consultez Mme Marie Brancolini, au service des congrès depuis 15 ans dans les Laurentides. 866-2219 lignes directe de Mtl / 1-800-567-6636



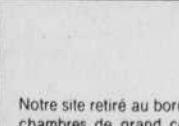
23 chambres (18 avec foyer)
à partir de 125\$/jour occ. simple.
Incluant: hébergement 1 soir, 3 repas, salle de réunion, pause-café, audio-visuel, taxes et service. 61, rue Saint-Denis, Saint-Sauveur-des-Monts J0R 1R0. (514) 227-4766/de Mtl: 497-5602



Hôtel La Sapinière
Val David
Venez découvrir le calme et la tranquillité à 1 heure de Montréal. 70 chambres grand confort, cuisine raffinée — table d'hôte. Un endroit tout désigné pour réunions, séminaires, congrès, etc. 5 salles de conférences climatisées, équipement audio-visuel complet, pouvant accueillir 10 à 100 personnes.
Prix de l'excellence du tourisme Québécois.
C.P. 190 — Val David — J0T 2N0 / Mtl: 866-8262
Ext. de Mtl: 1-800-567-6635 / Val David: (819) 322-2020

ESTRIE

AUBERGE DE JOUVENCE: Parce que vos réunions doivent être efficaces, à Jouvence, vous offrez, pour vos heures de détente: piscine intérieure, équipement didactique, pauses-café, et plus encore. Capacité d'accueil maximum 130 personnes en occ. double, 78 en occ. simple. Au cœur du Parc Orford, à 75 minutes de Montréal. Route 220, Orford Bonsecours JOE 1H0 514-532-3134



Notre site retiré au bord du lac à North Hatley vous assure le calme pour des séminaires productifs. 36 chambres de grand confort face au lac, plusieurs avec foyers, jacuzzi et balcon privé. Salles de congrès complètement aménagées, service de conciergerie et de secrétariat 24 heures par jour. Cuisine innovatrice, classifiée 4 fourchettes. Tous les sports nautiques et tennis éclairés sur les lieux. Magnifiques couleurs d'automne. Golf à 2 kilomètres. Seulement 70 minutes de Montréal via route 55. Forfaits séminaires d'excellent rapport qualité-prix. Gagnant régional du Grand Prix de Tourisme 1986. 1-819-842-2421 — C.P. 800, North Hatley, Québec J0B 2C0.

AUBERGE HATLEY: Auberge de prestige Membre de RELAIS ET CHATEAUX, un relais pour les gourmets, gourmets, gagnant régional du Mérite de la Restauration du Québec. 22 chambres dont certaines avec foyer. L'atmosphère paisible et hospitalière fait de l'Auberge Hatley un site idéal pour la tenue de rencontres, groupes de travail et séminaires. 3 salles pouvant accueillir entre 6 et 30 personnes dans un climat propice à la réflexion et à la détente.
C.P. 330, North Hatley, J0B 2C0, (819) 842-2451.

ESTRIMONT: Complexe hôtelier face au mont Orford. 46 chambres-salons tout confort, foyer, balcons privés, air climatisé. Suites exécutives pour vos VIP. 60 chalets et villas luxueux. Salles de réunion, capacité près de 300 pers. Environnement exceptionnel, ambiance paisible et chaleureuse, propice à la détente, donc à une productivité accrue. Excellente cuisine. Pour garder la forme, squash, racquet ball, saunas, bain turc, piscine, salle d'exercice, tennis et piscines sur place. Bienôt 35 nouvelles chambres, 8 salles additionnelles et une piscine intérieure pour répondre à la demande. Demandez notre vidéo. Appelez Denise au 1-800-567-3402 ou (819) 843-1616



Le Manoir St-Castin offre un cadre idéal pour réceptions, réunions d'affaires, table réputée. Inclus dans nos forfaits: tennis, piscine, plage, etc... selon les possibilités du moment: demandez notre brochure **Manoir St-Castin**, 99, Chemin Tour du Lac, LAC BEAUPORT (Québec) G0A 2C0 (418) 849-4461, 1-800-463-4824.

LES ANNONCES CLASSÉES 286-1200

INDEX DES GROUPEMENTS DES RUBRIQUES

- 100-199 Immobilier — Résidentiel
200-299 Immobilier — Commercial
300-399 Marchandises diverses
400-499 Offres d'emploi
500-599 Services
600-699 Véhicules automobiles
900-999 Avis

■ Propriétés à vendre 101

ANJOU Bungalow, quartier de choix, sous-sol aménagé, 4 chambres, fenêtres aluminium. 352-8672.

ANJOU: magnifique duplex, prix réduit pour vente rapide, occ. immédiate. P. Bouchard. 352-3430, 255-5202. Re/Max Mt Metro ctr.

FAITES RENOVER VOTRE MAISON À PRIX SPÉCIAL
Homme de confiance pour prendre soin de votre maison. Prends soin de votre app. Plomberie, électricité, gyproc, peinture, pose tapis, etc. 677-3497.

KIRKLAND Timberlake. Cottage, 3 c.c., s./famille avec foyer, bain romain, cuisine de maître, vue arrière sur boisé. 179.000. 697-8822.

LASALLE: Super duplex Sous-sol fini. \$189.000. Louise Lemoine, 364-3222. Re/Max Action Inc. Ctr.

OUTREMONT: St-Viateur. Duplex 5½, 6½, 7½, 8½, 9½, 10½, 11½, 12½, 13½, 14½, 15½, 16½, 17½, 18½, 19½, 20½, 21½, 22½, 23½, 24½, 25½, 26½, 27½, 28½, 29½, 30½, 31½, 32½, 33½, 34½, 35½, 36½, 37½, 38½, 39½, 40½, 41½, 42½, 43½, 44½, 45½, 46½, 47½, 48½, 49½, 50½, 51½, 52½, 53½, 54½, 55½, 56½, 57½, 58½, 59½, 60½, 61½, 62½, 63½, 64½, 65½, 66½, 67½, 68½, 69½, 70½, 71½, 72½, 73½, 74½, 75½, 76½, 77½, 78½, 79½, 80½, 81½, 82½, 83½, 84½, 85½, 86½, 87½, 88½, 89½, 90½, 91½, 92½, 93½, 94½, 95½, 96½, 97½, 98½, 99½, 100½, 101½, 102½, 103½, 104½, 105½, 106½, 107½, 108½, 109½, 110½, 111½, 112½, 113½, 114½, 115½, 116½, 117½, 118½, 119½, 120½, 121½, 122½, 123½, 124½, 125½, 126½, 127½, 128½, 129½, 130½, 131½, 132½, 133½, 134½, 135½, 136½, 137½, 138½, 139½, 140½, 141½, 142½, 143½, 144½, 145½, 146½, 147½, 148½, 149½, 150½, 151½, 152½, 153½, 154½, 155½, 156½, 157½, 158½, 159½, 160½, 161½, 162½, 163½, 164½, 165½, 166½, 167½, 168½, 169½, 170½, 171½, 172½, 173½, 174½, 175½, 176½, 177½, 178½, 179½, 180½, 181½, 182½, 183½, 184½, 185½, 186½, 187½, 188½, 189½, 190½, 191½, 192½, 193½, 194½, 195½, 196½, 197½, 198½, 199½, 200½, 201½, 202½, 203½, 204½, 205½, 206½, 207½, 208½, 209½, 210½, 211½, 212½, 213½, 214½, 215½, 216½, 217½, 218½, 219½, 220½, 221½, 222½, 223½, 224½, 225½, 226½, 227½, 228½, 229½, 230½, 231½, 232½, 233½, 234½, 235½, 236½, 237½, 238½, 239½, 240½, 241½, 242½, 243½, 244½, 245½, 246½, 247½, 248½, 249½, 250½, 251½, 252½, 253½, 254½, 255½, 256½, 257½, 258½, 259½, 260½, 261½, 262½, 263½, 264½, 265½, 266½, 267½, 268½, 269½, 270½, 271½, 272½, 273½, 274½, 275½, 276½, 277½, 278½, 279½, 280½, 281½, 282½, 283½, 284½, 285½, 286½, 287½, 288½, 289½, 290½, 291½, 292½, 293½, 294½, 295½, 296½, 297½, 298½, 299½, 300½, 301½, 302½, 303½, 304½, 305½, 306½, 307½, 308½, 309½, 310½, 311½, 312½, 313½, 314½, 315½, 316½, 317½, 318½, 319½, 320½, 321½, 322½, 323½, 324½, 325½, 326½, 327½, 328½, 329½, 330½, 331½, 332½, 333½, 334½, 335½, 336½, 337½, 338½, 339½, 340½, 341½, 342½, 343½, 344½, 345½, 346½, 347½, 348½, 349½, 350½, 351½, 352½, 353½, 354½, 355½, 356½, 357½, 358½, 359½, 360½, 361½, 362½, 363½, 364½, 365½, 366½, 367½, 368½, 369½, 370½, 371½, 372½, 373½, 374½, 375½, 376½, 377½, 378½, 379½, 380½, 381½, 382½, 383½, 384½, 385½, 386½, 387½, 388½, 389½, 390½, 391½, 392½, 393½, 394½, 395½, 396½, 397½, 398½, 399½, 400½, 401½, 402½, 403½, 404½, 405½, 406½, 407½, 408½, 409½, 410½, 411½, 412½, 413½, 414½, 415½, 416½, 417½, 418½, 419½, 420½, 421½, 422½, 423½, 424½, 425½, 426½, 427½, 428½, 429½, 430½, 431½, 432½, 433½, 434½, 435½, 436½, 437½, 438½, 439½, 440½, 441½, 442½, 443½, 444½, 445½, 446½, 447½, 448½, 449½, 450½, 451½, 452½, 453½, 454½, 455½, 456½, 457½, 458½, 459½, 460½, 461½, 462½, 463½, 464½, 465½, 466½, 467½, 468½, 469½, 470½, 471½, 472½, 473½, 474½, 475½, 476½, 477½, 478½, 479½, 480½, 481½, 482½, 483½, 484½, 485½, 486½, 487½, 488½, 489½, 490½, 491½, 492½, 493½, 494½, 495½, 496½, 497½, 498½, 499½, 500½, 501½, 502½, 503½, 504½, 505½, 506½, 507½, 508½, 509½, 510½, 511½, 512½, 513½, 514½, 515½, 516½, 517½, 518½, 519½, 520½, 521½, 522½, 523½, 524½, 525½, 526½, 527½, 528½, 529½, 530½, 531½, 532½, 533½, 534½, 535½, 536½, 537½, 538½, 539½, 540½, 541½, 542½, 543½, 544½, 545½, 546½, 547½, 548½, 549½, 550½, 551½, 552½, 553½, 554½, 555½, 556½, 557½, 558½, 559½, 560½, 561½, 562½, 563½, 564½, 565½, 566½, 567½, 568½, 569½, 570½, 571½, 572½, 573½, 574½, 575½, 576½, 577½, 578½, 579½, 580½, 581½, 582½, 583½, 584½, 585½, 586½, 587½, 588½, 589½, 590½, 591½, 592½, 593½, 594½, 595½, 596½, 597½, 598½, 599½, 600½, 601½, 602½, 603½, 604½, 605½, 606½, 607½, 608½, 609½, 610½, 611½, 612½, 613½, 614½, 615½, 616½, 617½, 618½, 619½, 620½, 621½, 622½, 623½, 624½, 625½, 626½, 627½, 628½, 629½, 630½, 631½, 632½, 633½, 634½, 635½, 636½, 637½, 638½, 639½, 640½, 641½, 642½, 643½, 644½, 645½, 646½, 647½, 648½, 649½, 650½, 651½, 652½, 653½, 654½, 655½, 656½, 657½, 658½, 659½, 660½, 661½, 662½, 663½, 664½, 665½, 666½, 667½, 668½, 669½, 670½, 671½, 672½, 673½, 674½, 675½, 676½, 677½, 678½, 679½, 680½, 681½, 682½, 683½, 684½, 685½, 686½, 687½, 688½, 689½, 690½, 691½, 692½, 693½, 694½, 695½, 696½, 697½, 698½, 699½, 700½, 701½, 702½, 703½, 704½, 705½, 706½, 707½, 708½, 709½, 710½, 711½, 712½, 713½, 714½, 715½, 716½, 717½, 718½, 719½, 720½, 721½, 722½, 723½, 724½, 725½, 726½, 727½, 728½, 729½, 730½, 731½, 732½, 733½, 734½, 735½, 736½, 737½, 738½, 739½, 740½, 741½, 742½, 743½, 744½, 745½, 746½, 747½, 748½, 749½, 750½, 751½, 752½, 753½, 754½, 755½, 756½, 757½, 758½, 759½, 760½, 761½, 762½, 763½, 764½, 765½, 766½, 767½, 768½, 769½, 770½, 771½, 772½, 773½, 774½, 775½, 776½, 777½, 778½, 779½, 780½, 781½, 782½, 783½, 784½, 785½, 786½, 787½, 788½, 789½, 790½, 791½, 792½, 793½, 794½, 795½, 796½, 797½, 798½, 799½, 800½, 801½, 802½, 803½, 804½, 805½, 806½, 807½, 808½, 809½, 810½, 811½, 812½, 813½, 814½, 815½, 816½, 817½, 818½, 819½, 820½, 821½, 822½, 823½, 824½, 825½, 826½, 827½, 828½, 829½, 830½, 831½, 832½, 833½, 834½, 835½, 836½, 837½, 838½, 839½, 840½, 841½, 842½, 843½, 844½, 845½, 846½, 847½, 848½, 849½, 850½, 851½, 852½, 853½, 854½, 855½, 856½, 857½, 858½, 859½, 860½, 861½, 862½, 863½, 864½, 865½, 866½, 867½, 868½, 869½, 870½, 871½, 872½, 873½, 874½, 875½, 876½, 877½, 878½, 879½, 880½, 881½, 882½, 883½, 884½, 885½, 886½, 887½, 888½, 889½, 890½, 891½, 892½, 893½, 894½, 895½, 896½, 897½, 898½, 899½, 900½, 901½, 902½, 903½, 904½, 905½, 906½, 907½, 908½, 909½, 910½, 911½, 912½, 913½, 914½, 915½, 916½, 917½, 918½, 919½, 920½, 921½, 922½, 923½, 924½, 925½, 926½, 927½, 928½, 929½, 930½, 931½, 932½, 933½, 934½, 935½, 936½, 937½, 938½, 939½, 940½, 941½, 942½, 943½, 944½, 945½, 946½, 947½, 948½, 949½, 950½, 951½, 952½, 953½, 954½, 955½, 956½, 957½, 958½, 959½, 960½, 961½, 962½, 963½, 964½, 965½, 966½, 967½, 968½, 969½, 970½, 971½, 972½, 973½, 974½, 975½, 976½, 977½, 978½, 979½, 980½, 981½, 982½, 983½, 984½, 985½, 986½, 987½, 988½, 989½, 990½, 991½, 992½, 993½, 994½, 995½, 996½, 997½, 998½, 999½, 1000½, 1001½, 1002½, 1003½, 1004½, 1005½, 1006½, 1007½, 1008½, 1009½, 1010½, 1011½, 1012½, 1013½, 1014½, 1015½, 1016½, 1017½, 1018½, 1019½, 1020½, 1021½, 1022½, 1023½, 1024½, 1025½, 1026½, 1027½, 1028½, 1029½, 1030½, 1031½, 1032½, 1033½, 1034½, 1035½, 1036½, 1037½, 1038½, 1039½, 1040½, 1041½, 1042½, 1043½, 1044½, 1045½, 1046½, 1047½, 1048½, 1049½, 1050½, 1051½, 1052½, 1053½, 1054½, 1055½, 1056½, 1057½, 1058½, 1059½, 1060½, 1061½, 1062½, 1063½, 1064½, 1065½, 1066½, 1067½, 1068½, 1069½, 1070½, 1071½, 1072½, 1073½, 1074½, 1075½, 1076½, 1077½, 1078½, 1079½, 1080½, 1081½, 1082½, 1083½, 1084½, 1085½, 1086½, 1087½, 1088½, 1089½, 1090½, 1091½, 1092½, 1093½, 1094½, 1095½, 1096½, 1097½, 1098½, 1099½, 1100½, 1101½, 1102½, 1103½, 1104½, 1105½, 1106½, 1107½, 1108½, 1109½, 1110½, 1111½, 1112½, 1113½, 1114½, 1115½, 1116½, 1117½, 1118½, 1119½, 1120½, 1121½, 1122½, 1123½, 1124½, 1125½, 1126½, 1127½, 1128½, 1129½, 1130½, 1131½, 1132½, 1133½, 1134½, 1135½, 1136½, 1137½, 1138½, 1139½, 1140½, 1141½, 1142½, 1143½, 1144½, 1145½, 1146½, 1147½, 1148½, 1149½, 1150½, 1151½, 1152½, 1153½, 1154½, 1155½, 1156½, 1157½, 1158½, 1159½, 1160½, 1161½, 1162½, 1163½, 1164½, 1165½, 1166½, 1167½, 1168½, 1169½, 1170½, 1171½, 1172½, 1173½, 1174½, 1175½, 1176½, 1177½, 1178½, 1179½, 1180½, 1181½, 1182½, 1183½, 1184½, 1185½, 1186½, 1187½, 1188½, 1189½, 1190½, 1191½, 1192½, 1193½, 1194½, 1195½, 1196½, 1197½, 1198½, 1199½, 1200½, 1201½, 1202½, 1203½, 1204½, 1205½, 1206½, 1207½, 1208½, 1209½, 1210½, 1211½, 1212½, 1213½, 1214½, 1215½, 1216½, 1217½, 1218½, 1219½, 1220½, 1221½, 1222½, 1223½, 1224½, 1225½, 1226½, 1227½, 1228½, 1229½, 1230½, 1231½, 1232½, 1233½, 1234½, 1235½, 1236½, 1237½, 1238½, 1239½, 1240½, 1241½, 1242½, 1243½, 1244½, 1245½, 1246½, 1247½, 1248½, 1249½, 1250½, 1251½, 1252½, 1253½, 1254½, 1255½, 1256½, 1257½, 1258½, 1259½, 1260½, 1261½, 1262½, 1263½, 1264½, 1265½, 1266½, 1267½, 1268½, 1269½, 1270½, 1271½, 1272½, 1273½, 1274½, 1275½, 1276½, 1277½, 1278½, 1279½, 1280½, 1281½, 1282½, 1283½, 1284½, 1285½, 1286½, 1287½, 1288½, 1289½, 1290½, 1291½, 1292½, 1293½, 1294½, 1295½, 1296½, 1297½, 1298½, 1299½, 1300½, 1301½, 1302½, 1303½, 1304½, 1305½, 1306½, 1307½, 1308½, 1309½, 1310½, 1311½, 1312½, 1313½, 1314½, 1315½, 1316½, 1317½, 1318½, 1319½, 1320½, 1321½, 1322½, 1323½, 1324½, 1325½, 1326½, 1327½, 1328½, 1329½, 1330½, 1331½, 1332½, 1333½, 1334½, 1335½, 1336½, 1337½, 1338½, 1339½, 1340½, 1341½, 1342½, 1343½, 1344½, 1345½, 1346½, 1347½, 1348½, 1349½, 1350½, 1351½, 1352½, 1353½, 1354½, 1355½, 1356½, 1357½, 1358½, 1359½, 1360½, 1361½, 1362½, 1363½, 1364½, 1365½, 1366½, 1367½, 1368½, 1369½, 1370½, 1371½, 1372½, 1373½, 1374½, 1375½, 1376½, 1377½, 1378½, 1379½, 1380½, 1381½, 1382½, 1383½, 1384½, 1385½, 1386½, 1387½, 1388½, 1389½, 1390½, 1391½, 1392½, 1393½, 1394½, 1395½, 1396½, 1397½, 1398½, 1399½, 1400½, 1401½, 1402½, 1403½, 1404½, 1405½, 1406½, 1407½, 1408½, 1409½, 1410½, 1411½, 1412½, 1413½, 1414½, 1415½, 1416½, 1417½, 1418½, 1419½, 1420½, 1421½, 1422½, 1423½, 1424½, 1425½, 1426½, 1427½, 1428½, 1429½, 1430½, 1431½, 1432½, 1433½, 1434½, 1435½, 1436½, 1437½, 1438½, 1439½, 1440½, 1441½, 1442½, 1443½, 1444½, 1445½, 1446½, 1447½, 1448½, 1449½, 1450½, 1451½, 1452½, 1453½, 1454½, 1455½, 1456½, 1457½, 1458½, 1459½, 1460½, 1461½, 1462½, 1463½, 1464½, 1465½, 1466½, 1467½, 1468½, 1469½, 1470½, 1471½, 1472½, 1473½, 1474½, 1475½, 1476½, 1477½, 1478½, 1479½, 1480½, 1481½, 1482½, 1483½, 1484½, 1485½, 1486½, 1487½, 1488½, 1489½, 1490½, 1491½, 1492½, 1493½, 1494½, 1495½, 1496½, 1497½, 1498½, 1499½, 1500½, 1501½, 1502½, 1503½, 1504½, 1505½, 1506½, 1507½, 1508½, 1509½, 1510½, 1511½, 1512½, 1513½, 1514½, 1515½, 1516½, 1517½, 1518½, 1519½, 1520½, 1521½, 1522½, 1523½, 1524½, 1525½, 1526½, 1527½, 1528½, 1529½, 1530½, 1531½, 1532½, 1533½, 1534½, 1535½, 1536½, 1537½, 1538½, 1539½, 1540½, 1541½, 1542½, 1543½, 1544½, 1545½, 1546½, 1547½, 1548½, 1549½, 1550½, 1551½, 1552½, 1553½, 1554½, 1555½, 1556½, 1557½, 1558½, 1559½, 1560½, 1561½, 1562½, 1563½, 1564½, 1565½, 1566½, 1567½, 1568½, 1569½, 1570½, 1571½, 1572½, 1573½, 1574½, 1575½, 1576½, 1577½, 1578½, 1579½, 1580½, 1581½, 1582½, 1583½, 1584½, 1585½, 1586½, 1587½, 1588½, 1589½, 1590½, 1591½, 1592½, 1593½, 1594½, 1595½, 1596½, 1597½, 1598½, 1599½, 1600½, 1601½, 1602½, 1603½, 1604½, 1605½, 1606½, 1607½, 1608½, 1609½, 1610½, 1611½, 1612½, 1613½, 1614½, 1615½, 1616½, 1617½, 1618½, 1619½, 1620½, 1621½, 1622½, 1623½, 1624½, 1625½, 1626½, 1627½, 1628½, 1629½, 1630½, 1631½, 1632½, 1633½, 1634½, 1635½, 1636½, 1637½, 1638½, 1639½, 1640½, 1641½, 1642½, 1643½, 1644½, 1645½, 1646½, 1647½, 1648½, 1649½, 1650½, 1651½, 1652½, 1653½, 1654½, 1655½, 1656½, 1657½, 1658½, 1659½, 1660½, 1661½, 1662½, 1663½, 1664½, 1665½, 1666½, 1667½, 1668½, 1669½, 1670½, 1671½, 1672½, 1673½, 1674½, 1675½, 1676½, 1677½, 1678½, 1679½, 1680½, 1681½, 1682½, 1683½, 1684½, 1685½, 1686½, 1687½, 1688½, 1689½, 1690½, 1691½, 1692½, 1693½, 1694½, 1695½, 1696½, 1697½, 1698½, 1699½, 1700½, 1701½, 1702½, 1703½, 1704½, 1705½, 1706½, 1707½, 1708½, 1709½, 1710½, 1711½, 1712½, 1713½, 1714½, 1715½, 1716½, 1717½, 1718½, 1719½, 1720½, 1721½, 1722½, 1723½, 1724½, 1725½, 1726½, 1727½, 1728½, 1729½, 1730½, 1731½, 1732½, 1733½, 1734½, 1735½, 1736½, 1737½, 1738½, 1739½, 1740½, 1741½, 1742½, 1743½, 1744½, 1745½, 1746½, 1747½, 1748½, 1749½, 1750½, 1751½, 1752½, 1753½, 1754½, 1755½, 1756½, 1757½, 1758½, 1759½, 1760½, 1761½, 1762½, 1763½, 1764½, 1765½, 1766½, 1767½, 1768½, 1769½, 1770½, 1771½, 1772½, 1773½, 1774½, 1775½, 1776½, 1777½, 1778½, 1779½, 1780½, 1781½, 1782½, 1783½, 1784½, 1785½, 1786½, 1787½, 1788½, 1789½, 1790½, 1791½, 1792½, 1793½, 1794½, 1795½, 1796½, 1797½, 1798½, 1799½, 1800½, 1801½, 1802½, 1803½, 1804½, 1805½, 1806½, 1807½, 1808½, 1809½, 1810½, 1811½, 1812½, 1813½, 1814½, 1815½, 1816½, 1817½, 1818½,

SPORTS



Mario Marois, des Jets, prend les grands moyens pour arrêter Ryan Walter dans sa zone en lui faisant « goûter » du bâton.



Les Bruins sont de retour au Forum ce soir

Le Canadien torpille les Jets



GUY ROBILLARD

WINNIPEG (PC) — Mats Naslund: deux buts et deux passes; Larry Robinson: deux buts et une passe; Bobby Smith: un but et trois passes; Claude Lemieux (excellent): trois passes.

L'offensive du Canadien a fait des flammèches samedi comme rarement depuis le début de la saison, disposant des Jets de Winnipeg 7-3 pour terminer un voyage de quatre matches sur une bonne note: 500.

Les deux attaques avaient pourtant mis du temps à se mettre en marche et c'est un arrêt de Craig Ludwig devant Hannu Jarvenpaa (de retour de Moncton) qui a parti le bal, à la 16e minute de la première période. En contre-attaque, Smith et Lemieux ont attiré toute la défense adverse du côté gauche et le dernier a remis à Robinson, qui a pu s'approcher de Daniel Berthiaume et lui filer la rondelle entre les jambières sans jamais être importuné.

Quatre minutes plus tard, le Canadien profitait d'un avantage de deux hommes pour doubler son avance, quand Berthiaume n'a pu retenir un autre lourd lancer frappé de Stéphane Richer.

Naslund a fait 3-0 une seconde avant la fin d'une punition aux Jets en début de deuxième période, après avoir cueilli une passe parfaite de Lemieux.

Les Jets ne se sont pas laissés abattre et ils ont inscrit trois buts sans réplique: Iain Duncan, sur une passe précise de Dale Hawerchuk;

Hawerchuk laissé seul devant Patrick Roy en avantage numérique; et Laurie Boschman, lui aussi de l'enclave sur le jeu de puissance pendant une punition discutable à Richer, pour une mise en échec qui semblait tout à fait légale. Petr Svoboda, qui s'est alors frotté à l'arbitre Bob Hall, a été chassé pour 10 minutes.

Le Canadien avait aussi contesté le but d'Hawerchuk, prétendant que Randy Carlyle avait laissé la rondelle sortir de la zone avant de la relancer sur la palette de son coéquipier.

Les visiteurs ont réagi devant l'épreuve en inscrivant deux buts coup sur coup en fin de troisième période: le deuxième de Robinson, pendant une mêlée, après un autre bel effort de Lemieux; et le deuxième également de Naslund, sur le retour de Richer, qui avait atteint le poteau d'une seule main lorsque retenu par un défenseur.

Hall a offert son spectacle en troisième période en refusant deux buts, dont un qui a fait très mal aux Jets.

Roy venait de repousser quelques tirs de près quand il a été déjoué par Tomas Steen. Mais l'arbitre a plutôt décerné une punition pour obstruction à Gilles Hamel, qui était pressé par Rick Green devant la cage du gardien. John Ferguson ne l'a pas pris et a passé sa colère sur une innocente poubelle, qu'il a violemment frappée du pied à deux reprises sur la galerie de presse.

Heureusement, il n'est pas ressorti de sa loge quand le Canadien a profité de la punition à Hamel pour marquer un troisième but en avantage numérique, celui de Smith, sur un

troisième retour de lancer.

Pour faire bonne mesure, Hall a plus tard refusé un but à Lemieux, encore en avantage numérique: la reprise a bien montré que la rondelle avait traversé la ligne rouge.

Svoboda a clos le pointage d'un beau lancer frappé, après avoir accepté une passe de Naslund.

Quand tout va bien

Malgré la température toujours maussade et le réveil à 5 h 30 hier matin, les joueurs et dirigeants étaient de bonne humeur: deux vic-

toires en quatre matches en six soirs sur la route, ça se prend assez bien, et le Canadien se retrouve en tête de la Ligue nationale avec quatre points d'avance sur les Islanders (qui ont cependant cinq matches en main) et cinq sur les Bruins de Boston (deux parties en main), les visiteurs ce soir au Forum.

Autre bonne nouvelle: Larry Robinson a retrouvé sa forme (sa jambe opérée est devenue plus forte que l'autre, malgré des raideurs normales à l'occasion).

Canadien 7, Jets 3	
Première période	
1—Montréal, Robinson 2	
Lemieux, Smith	15:20
2—Montréal, Richer 14	
Smith — Skrudland Mtl 12:20, Carlyle Wpg 18:07, Marois Wpg 18:55	
Deuxième période	
3—Montréal, Naslund 8	
Lemieux, Robinson	0:54
4—Winnipeg, Duncan 5	
Hawerchuk, Ellett	6:15
5—Winnipeg, Hawerchuk 12	
Carlyle, McBain	12:46
6—Winnipeg, Boschman 6	
Steen, Marois	17:09
7—Montréal, Robinson 3	
Walter, Smith	17:41

8—Montréal, Naslund 9	
Richer, Corson	19:18
Pénalités — Green Mtl 11:24, Chelios Mtl 14:10, Svoboda Mtl, inconduite, Richer Mtl 16:46	
Troisième période	
9—Montréal, Smith 14	
Naslund, Lemieux	4:13
10—Montréal, Svoboda 5	
Naslund, Chelios	16:04
Pénalités — Hamel Wpg 3:06, Ellett Wpg 6:20, Nilan Mtl, Taglianetti Wpg, inconduites 14:41, Jarvenpaa Wpg 18:47	
Tirs au but	
Montréal	8 13 13 — 34
Winnipeg	6 11 8 — 25
Gardiens — Montréal, Roy, Winnipeg, Berthiaume, Reddick	
Assistance — 15,116	



Gord Donnelly grimace de douleurs en encaissant une dure droite de Craig Bérubé, des Flyers. Le match de samedi a été ponctué de plusieurs bagarres.

Un 6e revers en 7 matches

Les bévues coulent les Nordiques

QUÉBEC (PC) — Rien ne va plus chez les Nordiques de Québec. Ils ont encaissé, samedi soir au Colisée, un sixième revers à leurs sept dernières parties, s'inclinant cette fois au compte de 6-3 devant les Flyers de Philadelphie, qui éprouvent pourtant de sérieux problèmes depuis le début de la saison.

La seule victoire des Nordiques durant cette séquence est survenue en prolongation contre le Canadien. Hier, ils ont dominé la première période, mais les Flyers ont marqué quatre fois à la deuxième. Au cours des deux dernières périodes les Nordiques, attaquants comme défenseurs, étaient complètement désorganisés multipliant les bévues surtout dans leur territoire.

Les Nordiques ont pris les devants 2-0 à la première parce qu'ils ont été plus opportunistes que les Flyers. Dès le début, Crossman a touché le poteau à la droite de Mario Gosselin quelques secondes après que l'un de ses coéquipiers eut raté un but ouvert. Alain Côté, un peu plus tard, également atteint la tige du but.

C'est Michel Goulet qui a ouvert la marque avec un puissant tir qui est passé entre les jambières de Ron Hextall. Un véritable boulet. Puis Paul Gillis a ajouté à l'avance des siens sur un tir qui a mal fait paraître Hextall dans la dernière minute de la période. Rick Tocchet a été chassé à deux reprises dans ce premier engagement mais les Nordiques ne sont jamais parvenus à ca-

pitaliser.

À la 17e minute, les amateurs ont assisté à un combat pour hommes entre Gord Donnelly et Craig Bérubé. Le joueur des Nordiques, même s'il a été atteint à quelques reprises, a martelé son adversaire. Ce n'était que partie remise.

À compter de la deuxième minute du deuxième engagement, les Flyers ont percé à volonté la défensive des Nordiques. Ils ont marqué quatre fois en 6:30. Peter Zezel a d'abord profité d'une attaque à cinq pour réduire l'avance des Nordiques.

Puis un peu plus de deux minutes plus tard, Mellanby a nivelé la marque sur une descente à trois contre deux. Au même moment, Peter Stastny a été pris en défaut pour avoir dardé Kerry Huffman et a été chassé pour cinq minutes en plus d'être expulsé du match.

On veut la tête de Savard

Malgré la période extrêmement difficile qu'il traverse actuellement, le pilote des Nordiques, André Savard, a soutenu, hier, qu'il n'avait pas l'impression de jouer son poste au cours de chacun des matches disputés par son équipe.

Savard a fait l'objet d'un éditorial-choc rédigé par un chroniqueur de Québec au lendemain du voyage infructueux dans l'Ouest le 21 novembre. La défaite de samedi a fait déborder le vase et les amateurs de la Vieille Capitale sont repartis de plus belle. Aux émissions de lignes ouvertes, plusieurs ont demandé à ce qu'il soit sacrifié.

« Je prépare mon équipe pour dis-

puter chaque match sans m'ajouter de pression supplémentaire. Non, je n'ai pas l'impression de jouer ma tête à chaque partie », a indiqué Savard néanmoins embarrassé par la question.

Savard admet qu'il aurait préféré qu'un tel climat n'existe pas entre lui et les amateurs mais que, de toute façon, c'est le sort qui l'attendait dès sa nomination cet été. « Rappelez-vous que tout a débuté avec ma nomination. On ne m'a jamais donné le bénéfice du doute. Dès le départ, il y avait une insatisfaction. C'est pour quoi, je m'y suis presque fait même si j'admets que ça prend de bons nerfs pour travailler dans ce contexte ».

Il réussit un trou d'un coup au Skins Game de La Quinta
Lee Trevino rafle les grands honneurs

LA QUINTA, Californie (AP) — Soudainement, il y a eu un long moment de silence... un silence à vous couper le souffle.

« Je pense que c'est la seule fois de ma vie, a raconté Jack Nicklaus, que je l'ai entendu se taire ».

« Il ne savait plus quoi dire ». Les instants sans parole du Mexicain n'ont pas duré. Mais Lee Trevino — qui a assisté dans l'incroyable quand sa balle, avec l'aide d'un coup de fer-6, est allée se loger dans le trou en un seul coup — a cependant commencé à laisser sortir les

mots après son coup au 17e trou, sautant dans les airs et agitant sa casquette.

Il a alors accouru vers son cadet, Herman Mitchell, qu'il a serré dans ses bras pour célébrer son exploit.

« Que penses-tu de cela mon ami, a crié Mitchell. T'as réussi, t'as réussi ».

« Mon coup avait l'air d'une toile de Rembrandt », a ajouté le golfeur de 47 ans à propos du coup de départ de 167 verges qui lui a valu la somme de \$175,000. Il s'agissait de la pièce de résistance de sa journée lui permettant de balayer les neuf trous de cette deuxième moitié de ronde comptant pour la Skins Game, la compétition de golf trou par trou du circuit américain réunissant quatre figures légendaires de ce sport.

« Quand j'ai frappé la balle, j'avais l'impression qu'elle ne serait pas très loin de la coupe, a ajouté le joyeux Mexicain. Mais jamais dans mes rêves les plus incroyables j'aurais cru que je réussisrais un trou d'un coup ».

Arnold Palmer n'en croyait pas ses yeux non plus.

« Pouvez-vous croire ce coup de golf. La balle se dirigeait vers le drapeau tout au long de la trajectoire. Incroyable ».

Palmer et Jack Nicklaus, en compagnie de Fuzzie Zoeller, ont suivi Trevino au tertre de départ, ayant besoin d'un as pour égaler la performance du Mexicain et du trou.

Aucun des joueurs a réussi à égaler l'exploit, bien évidemment.

« Eh bien... », a convenu Zoeller, qui

a vu sa balle rater la coupe par une douzaine de pieds, je viens de rater un trou d'un coup encore une fois ».

Le coup parfait de Trevino, réussi sous un ciel bleu, a presque mis fin d'une façon dramatique à la plus belle journée en carrière pour le Mexicain, du moins la plus productive. Trevino a en effet balayé tous les montants disponibles lors de la journée de neuf trous d'hier — un total de \$285,000 — et a complété cette compétition spectaculaire et réalisée pour la télévision avec des gains de \$310,000.

« Je joue au golf depuis 35 ans et c'est seulement le deuxième trou d'un coup que je réussis en carrière, a dit Trevino. Et je n'avais pas pu voir le premier ».

« C'était sur le terrain de Pleasant Valley, sur le premier trou. Je faisais partie du deuxième groupe et j'étais rentré très tard le matin, si bien que ma vue n'était pas parfaite ».

Zoeller, qui avait dominé cette émission de télévision au cours des deux dernières années, et Nicklaus ont tout deux remporté \$70,000 lors des neuf premiers trous la veille, tandis que Palmer, âgé de 58 ans, avait été blanchi.

Trevino a donc remporté \$25,000 grâce à un birdie au 10e trou, le premier d'hier et il a plus tard empoché \$50,000 grâce à un roulé d'une douzaine de pieds, au 12e.

Les quatre trous suivants ont été égalés alors que Nicklaus et Zoeller ont inscrit des birdies au 16e trou. Le 17e trou valait donc \$175,000.

HOCKEY

LIGUE NATIONALE										
Conférence Prince-de-Galles										
Section Charles Adams										
	pj	g	p	n	bp	bc	pts			
MONTREAL	27	15	7	5	102	78	35			
BOSTON	25	14	9	2	93	85	30			
BUFFALO	23	9	10	4	84	99	22			
QUEBEC	22	10	11	1	86	93	21			
HARTFORD	22	8	10	4	71	73	20			

Section Lester Patrick										
	pj	g	p	n	bp	bc	pts			
ISLANDERS NY	22	15	6	1	97	71	31			
NEW JERSEY	23	13	8	2	84	79	28			
PITTSBURGH	24	9	10	5	87	91	23			
WASHINGTON	23	10	11	2	74	70	22			
PHILADELPHIE	24	8	13	3	74	95	19			
RANGERS NY	23	7	13	3	89	96	17			

Conférence Clarence Campbell										
Section James Norris										
	pj	g	p	n	bp	bc	pts			
DETROIT	22	11	9	2	75	72	24			
TORONTO	23	10	11	2	97	93	22			
CHICAGO	23	10	11	2	94	97	22			
MINNESOTA	24	9	12	3	85	95	21			
ST. LOUIS	22	8	12	2	76	84	18			

Section Connie Smythe										
	pj	g	p	n	bp	bc	pts			
CALGARY	24	13	8	3	118	94	29			
EDMONTON	23	13	8	2	108	84	28			
WINNIPEG	23	10	12	1	83	93	21			
VANCOUVER	23	8	13	2	80	90	18			
LOS ANGELES	23	7	13	3	88	113	17			

LIGUE MAJEURE DU QUÉBEC

Vendredi										
Hull 6, St-Jean 4										
Granby 5, Verdun 2										
Shawinigan 9, Laval 2										
Chicoutimi 5, Drumville 3										
Victo'ville 5, T-Rivières 3										
Hier										
Victo'ville à T-Rivières										
St-Jean à Verdun										
Granby à Drumville										

CLASSEMENT										
Section Robert Label										
	pj	g	p	n	bp	bc	pts			
HULL	31	18	11	2	175	149	38			
ST-JEAN	28	15	11	2	137	124	32			
LAVAL	28	14	12	2	140	147	30			
VERDUN	30	11	17	2	130	182	24			
GRANBY	28	8	19	2	128	156	18			
Section Frank Dillo										
	pj	g	p	n	bp	bc	pts			
CHICOUTIMI	29	16	12	1	152	133	33			
T-RIVIÈRES	29	15	11	3	161	148	33			
SHAWINIGAN	30	15	14	1	183	160	31			
DRUMVILLE	27	13	13	1	124	122	27			
VICVILLE	27	10	15	2	117	126	22			

Ligue nationale

Samedi

Detroit 3, Boston 2	
Islanders 5, Rangers 4	
Washington 5, Pittsburgh 5	
Philadelphie 6, Québec 3	
Hartford 4, Toronto 2	
Montréal 7, Winnipeg 3	
Minnesota 6, St. Louis 4	
Calgary 8, Los Angeles 4	

Hier

Edmonton à Buffalo	
Islanders à Rangers	
New Jersey à Los Angeles	

Ce soir

Boston à Montréal	
-------------------	--

Mardi

Vancouver à Québec	
--------------------	--

Edmonton à Washington

Toronto à Minnesota

Winnipeg à Los Angeles

Mecredi

Boston à Hartford	
-------------------	--

Edmonton à Detroit

Islanders à Pittsburgh

Vancouver à Montréal

Chicago à St. Louis

Jeudi

Rangers à Boston	
------------------	--

Québec à Buffalo

Hartford à Philadelphie

St. Louis à New Jersey

Toronto à Calgary

Winnipeg à Los Angeles

Vendredi

Chicago à Detroit	
-------------------	--

Islanders à Washington

Les meneurs

(Part